



Ville de Neuchâtel

# Ces services sont au vôtre

Les institutions d'utilité publique à disposition

Les sociétés de la Ville de Neuchâtel

12<sup>ème</sup> édition – octobre 2008

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

VILLE DE  
NEUCHÂTEL



## **CES SERVICES SONT AU VÔTRE**

Les institutions d'utilité publique à disposition

Les sociétés de la Ville de Neuchâtel

<http://www.affaires-sociales-ne.ch/>

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

*12<sup>ème</sup> édition – octobre 2008*

# *CES SERVICES SONT AU VÔTRE*

Qu'elles soient de nature culturelle, sportive, politique ou encore caritative, les associations sont très nombreuses en Suisse. Il en va de même dans notre région et dans notre Ville et c'est particulièrement réjouissant tant il est vrai qu'un réseau associatif dense est le reflet d'un tissu social bien vivant et donc le gage de liens de solidarité forts entre les êtres humains.

Le foisonnement d'associations diverses est particulièrement frappant dans le domaine social au point que, paradoxalement, il devient parfois difficile pour celles et ceux qui ont besoin d'aide de savoir à quelle porte frapper. Soucieux que personne ne soit privé du soutien auquel il a droit par simple méconnaissance de l'offre existante, les Services sociaux de la Ville se préoccupent depuis quelques années de dresser une liste de tous les organismes, publics ou privés, actifs dans le domaine social en Ville et dans la région de Neuchâtel. Le résultat, c'est la brochure que vous tenez entre vos mains ! Modeste dans sa conception, ce document devrait se révéler précieux pour toutes les personnes fragilisées par le système économique dans lequel nous vivons. Nous veillons donc à ce qu'il soit distribué le plus largement possible, notamment auprès des nouveaux arrivants dans la commune.

Dans le même souci de favoriser l'accès du public à ses prestations, la Ville de Neuchâtel a souhaité regrouper en un même lieu l'ensemble de ses services actifs dans les domaines de la santé et du social. C'est dès lors à ce guichet unique, installé à la rue Saint-Maurice 4, que les personnes concernées peuvent s'adresser pour tout renseignement complémentaire. Elles y seront reçues par des collaborateurs spécialisés de la Ville à même de leur fournir des informations plus ciblées. Signalons pour conclure qu'il est également possible d'obtenir des informations sociales en composant le numéro gratuit 0800 123456 (14h – 17h).

Daniel Perdrizat

Directeur de la Santé et des Affaires sociales

---

**A**

Action éducative en milieu ouvert AEMO.....	70
Accueil familial de jour (mamans de jour).....	47

**ADDICTIONS**

Alcooliques anonymes .....	71
Association Neuchâteloise de Personnes Concernées par la Drogue A.N.P.C.D.....	16
CENEA Centre neuchâtelois d'alcoologie .....	9
Drop-In.....	14
Agence communale AVS/AI.....	59
Alcooliques anonymes .....	71
ALFASET .....	58
ANAAP Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique "LE DECLIC" .....	67
Antenne Handicap Mental.....	101
ASLOCA (Association suisse des locataires, section Neuchâtel).....	35
Association ACTI-VITA journal objectif réussir.....	7
Association ALALIMITE .....	98
Association Alzheimer Suisse Section neuchâteloise.....	82
Association Caporeira Neuchâtel.....	99
Association culturelle Albanaise.....	101
Association de quartier de la Côte et env.....	95
Association de quartier Pierre-à-Bot .....	94
Association de quartier Serrières bouge AQSB	95
Association Dorcas.....	100
Association Lire et Ecrire.....	26
Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique "LE DECLIC" .....	67
Association Neuchâteloise de Personnes Concernées par les problèmes liés à la Drogue - A.N.P.C.D.....	16

Association Neuchâteloise de Services Bénévoles ANSB.....	10
Association Poney Handicap .....	79
Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel - ADCN .....	5
Association RECIF .....	68
As'trame Neuchâtel .....	93
ATE Association Transp. et Environnement ..	101
Ateliers de Prébarreau/Fondation en faveur d'adultes en difficultés sociales.....	57
Ateliers Phénix.....	61
AVIVO ass. suisse de défense des intérêts des retraités AVS-AI et préretraités .....	8

**ASSOCIATIONS DE QUARTIERS**

Association de quartier de la Côte .....	95
Association de quartier Pierre-à-Bot.....	94
Association de quartier Serrières bouge AQSB.....	95
Vivre à Neuchâtel .....	78

---

**B**

BASIS - Bureau de la Scène des Indépendants Suisses.....	101
Bibliomonde - bibliothèque interculturelle .....	41
Bibliothèque publique et universitaire .....	66
Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi.....	37
Association Neuchâteloise de Services Bénévoles A.N.S.B.....	10
Boutique d'information sociale BIS .....	11
Boutiques du Centre social protestant (CSP)....	75

---

**C**

CAP - Service de consultation femme et travail.....	101
--	-----

Caritas Neuchâtel .....	12	Atelier pour enfants Fleur Blanche .....	42
CENEA Centre neuchâtelois d'alcoologie.....	9	Crèche AU P'TIT SOLEIL .....	42
Centrale d'appareillage acoustique .....	77	Crèche AUX PETITS FILOUS .....	42
Centre africain développement socioculturel ...	96	Crèche des Acacias .....	42
Centre de consultation LAVI .....	31	Crèche des Berches .....	42
Centre de l'écoute .....	39	Crèche de Serrières "LES P'TITS FUTES" .	42
Centre de liaison des associations		Crèche du centre ville .....	42
féminines (CLAF) .....	35	Crèche & Jardin d'enf. LA BARBOUILLE.	42
Centre de Loisirs de Neuchâtel .....	51	Espace nurserie, garderie, atelier IBANDA	43
Centre d'orthophonie .....	40	Ecole enfantine junior "LE CHAT BOTTE"	43
Centre psycho-social neuchâtelois		Foyer LA COCCINELLE .....	43
CPSN Service de Neuchâtel.....	13	Garderie-ateliers	
Centrevue .....	51	LES ENFANTS DU MONDE .....	43
Centre de psychomotricité .....	83	Garderie "LE P'TIT SIOUX" .....	43
Centre de puériculture de la Croix-Rouge .....	88	Garderie "LES NANOUS" .....	44
Centre social protestant (CSP) .....	75	La Carambole I et II.....	45
Cité AL'FEN logements pour étudiants .....	54	La Courte échelle .....	44
Croix-Bleue .....	90	Le Cerf-volant.....	45
Croix-Rouge Suisse.....	84	Le Domingo .....	45

## **CHÔMAGE**

Association ACTI-VITA journal	
objectif réussir .....	7
Association pour la défenc des des	
Chômeurs de Neuchâtel - ADCN.....	5
Ateliers Phénix .....	61
Espace des Solidarités .....	6
Job Service .....	18
Office communal du travail .....	74
OROSP Office régional d'orientation	
scolaire et professionnelle .....	23

## **CONSULTATIONS JURIDIQUES**

Ordre des avocats neuchâtelois .....	36
--------------------------------------	----

## **CRECHES, GARDERIES, HOMES D'ENFANTS ET CENTRES DE VIE POUR ECOLIERS ET ENFANTS SCOLARISES**

Accueil familial de jour.....	47
-------------------------------	----

Garderie-ateliers	
LES ENFANTS DU MONDE .....	43
Garderie "LE P'TIT SIOUX" .....	43
Garderie "LES NANOUS" .....	44
La Carambole I et II.....	45
La Courte échelle .....	44
Le Cerf-volant.....	45
Le Domingo .....	45
Le Mikado.....	45
Le Serpentin.....	45
L'enfant c'est la vie - maison de l'enfance ...	44
Les Trois petits cochons .....	44

---

## **D**

Dispensaire des rues.....	62
Drop-In.....	14

---

## **E**

Ecole des parents Neuchâtel et Littoral.....	25
Ecoles enfantines et primaire de la Ville .....	46
Espace des Solidarités.....	6

---

## **F**

Fédération des associations africaines ... ..	96
Fédération des Etudiants Neuchâtelois FEN ....	55
FORUM elle .....	99
FRC - Conseil .....	8

## **FOYERS D'ACCUEIL**

Foyer carrefour.....	70
Foyer d'enfants La Coccinelle .....	43
Foyer de Prébarreau .....	56
Foyer du Rocher.....	52
Foyer Handicap .....	53
Foyer La Géode.....	52
Foyer pour enfants et famille - La Ruche.....	44

---

## **G**

GIS - Groupe Information sexuelle et éducation à la Santé .....	101
Greenpeace .....	101
Groupe régional Société suisse de la sclérose en plaques .....	63
Groupe SIDA Neuchâtel .....	17

---

## **H**

### **HEBERGEMENT**

ALFASET .....	58
Cité AL'FEN logements pour étudiants .....	54
Foyer carrefour.....	70
Foyer Handicap .....	53
Foyer de Prébarreau .....	56
Foyer du Rocher.....	52
Foyer La Géode.....	52
Hôpitaux .....	1
Hôtel des Associations - Les Rochettes .....	101

### **HOMES ET APPARTEMENTS PROTEGES POUR PERSONNES ÂGÉES EN VILLE DE NEUCHÂTEL**

Appartements protégés pers.âgées .....	80
Foyer féminin de l'Armée du Salut .....	80
Home de l'Ermitage .....	80
Home médicalisé Clos-Brochet .....	80
Home médicalisé des Charmettes .....	80

Home et résidence des Trois-Portes .....	80
Home Les Myosotis .....	80
Pension "Le Clos" .....	80

---

## **I**

Insieme Neuchâtel Association neuchâteloise de parents de personnes mentalement handicapées .....	38
Institut Polycours .....	98

---

## **J**

Job Service .....	18
-------------------	----

---

## **L**

La Grappilleuse .....	76
La Main Tendue .....	4
La Margelle .....	97
LAVI - Centre de consultation.....	31
Le 13 Ouvert .....	15
Le Déclic .....	67
Le Discobole .....	62
Le Râteau bistro ado .....	15
Les Rochettes - Hôtel des Associations .....	101
Lieu de rencontre pour malades Alzheimer .....	86
Ligue pulmonaire neuchâteloise (LPN) .....	72
Ligue neuchâteloise contre le cancer .....	73
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme .....	19
Ludothèque - bibliothèque Pestalozzi .....	37

---

## **M**

Maloka - Association culturelle sud-américaine.....	101
MédiaNE - Association neuchâteloise pour la médication .....	101
Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs - MCPN .....	69
Mouvement des aînés du canton de Neuchâtel (MDA).....	81

---

**N****NOMAD**

Centre de santé de Neuchâtel et environs ... 50

---

**O**

Office communal du travail..... 74

Office de l'Aide sociale de la Ville Neuchâtel .. 33

Office de l'assurance-invalidité du canton  
de Neuchâtel (OAI NE)..... 64

OROSP Office régional d'orientation  
scolaire et professionnelle ..... 23

---

**P**

Parents - Information..... 25

Police locale de la Ville de Neuchâtel..... 3

Pourtalès Hôpital ..... 1

PROCAP littoral neuchâtelois  
Association pour personnes avec handicap.. 60

PRO FILIA bureau de placement  
pour jeunes filles au pair ..... 48

Pro Infirmis ..... 24

Pro Juventute - district de Neuchâtel..... 49

Pro Natura Neuchâtel ..... 101

Pro Senectute..... 27

Pro Vélo ..... 101

Providence Hôpital ..... 1

**PREVENTION**

Alcooliques anonymes ..... 71

Association Lire et Ecrire..... 26

Association neuchâteloise d'accueil et  
d'action psychiatrique "LE DECLIC" ..... 67

Association Neuchâteloise de Personnes  
Concernées par les problèmes liés à la  
Drogue - A.N.P.C.D. .... 16

CENEA Centre neuchâtelois d'alcoologie ..... 9

Dispensaire des rues..... 62

DROP-In ..... 14

Ecole des parents Neuchâtel et Littoral ..... 25

Groupe SIDA Neuchâtel ..... 17

Le Râteau bistro-ado ..... 15

Parents - Information ..... 25

Service des consultations conjugales  
du canton de Neuchâtel ..... 30

---

**R**

RECIF association ..... 68

**RETRAITES**

Agence communale AVS/AI ..... 59

AVIVO ass. suisse de défense des intérêts  
des etraités AVS-AI et préretraités ..... 8

Mouvement des aînés du  
canton de Neuchâtel (MDA) ..... 81

Pro Senectute ..... 27

---

**S**

Secours d'hiver du canton de Neuchâtel ..... 29

Service de dépannage et de transports  
pour jeunes handicapés..... 65

Service de baby-Sitting de la Croix-Rouge..... 87

Service de bibliothèque à domicile  
Croix-Rouge ..... 86

Service de garde de malades à  
domicile - Croix-Rouge suisse..... 89

Service de garde d'enfants malades et d'enfants  
de parents malades - Croix-Rouge suisse .... 89

Service des consultations conjugales  
du canton de Neuchâtel..... 30

Service de la Jeunesse et de l'Intégration ..... 91

Service de planning familial et de  
consultation en matière de grossesse ..... 32

Service de probation, service social  
pénal et post-pénal ..... 34

Service de transports médicalisés Croix-Rouge 87

Service des mineurs et des tutelles SMT.....	20
Service du délégué aux étrangers .....	28
Service médico-psychologique	
pour enfants et adolescents .....	20
Service Social Inter - Entreprises SSIE.....	33
SIDA Neuchâtel (groupe).....	17
SIS - Service d'incendie et de secours .....	2
Solidarité Femmes région Neuchâtel .....	22
SOS futures mamans .....	46
Système d'alarme Croix-Rouge Suisse.....	85

## **SANTE**

Association Alzheimer Suisse	
Section neuchâteloise .....	82
Centre de psychomotricité .....	83
Centre d'orthophonie .....	40
Centre psycho-social neuchâtelois	
CPSN Service de Neuchâtel .....	13
Centrevue .....	51
Insieme Neuchâtel	
Association neuchâteloise de parents de	
personnes mentalement handicapées .....	38
Ligue neuchâteloise contre le cancer .....	73
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme ...	19
Ligue pulmonaire neuchâteloise (LPN) .....	72
NOMAD Centre de santé de Neuchâtel et	
environs .....	50
Service de planning familial et de	
consultation en matière de grossesse .....	32
Service médico-psychologique	
pour enfants et adolescents .....	20
Ton infirmière à la maison .....	36
Vivre comme avant .....	73
Vivre sans fumer .....	72

---

## **T**

Ton infirmière à la maison .....	36
----------------------------------	----

---

## **U**

### **URGENCES**

URGENCES .....	1
La Main Tendue.....	4
SIS - Service d'incendie et de secours .....	2
Police locale de la Ville de Neuchâtel .....	3

---

## **V**

### **VESTIAIRES**

Boutiques du Centre social protestant (CSP)	75
Centre social protestant (CSP).....	75
La Grappilleuse.....	76
Vestiaire de Croix-Rouge .....	85
Vestiaire de l'Entraide "Le Petit Bonheur" ..	76
Vivre à Neuchâtel .....	78
Vivre comme avant.....	73
Vivre sans fumer .....	72

---

## **W**

WWF Neuchâtel.....	101
--------------------	-----

# URGENCES

Police	117
Ambulance	144
Feu	118
Intoxication	145

## *Permanences médicales :*

Médecin	
Dentiste	
Pharmacie	144

## *Hôpitaux :*

Pourtalès	032 713 30 00
Providence	032 720 30 30

Violence	032 889 84 92
La main tendue	143



# *Police locale de la Ville de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>Faubourg de l'Hôpital 6 - Case postale 2813 - 2001 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/722 22 22</i>
<i>Fax</i>	<i>032/722 22 29</i>
<i>E-mail</i>	<i>police.locale@ne.ch</i>
<i>Site internet</i>	<i>www.policeneuchatel.ch</i>

## **URGENCE**

**117 centrale d'alarme (Police cantonale)**

Police secours

(24 heures sur 24)

## **POLICE**

**0800 722 222**

- *Médecins de garde*
- *Pharmacie de service*

*Pour la ville de Neuchâtel*

## **SERVICES ADMINISTRATIFS**

- Domaine public
- Etablissements publics
- Ports
- Signalisation routière, lumineuse, parcomètres
- Prévention routière

## **RECEPTION - CENTRAL**

**- lundi au samedi du 06h30 à 20h00  
- fermé les dimanches et jours fériés**

- Autorisations de circuler zone piétonne
- Objets trouvés
- Vignettes de parcage zone bleue
- Médailles pour chiens
- Plaques pour cyclomoteurs
- etc. ...

# La Main Tendue

Adresse	CP 28 - 2002 Neuchâtel
Téléphone	076 316 57 09
E-mail	rosemariejacot@hotmail.com
Site Internet	www.143.ch
	24 heures sur 24 - Taxe unique de 20 cts à domicile et 70 cts en cabine téléphonique

## Qui sommes-nous ?

Jour et nuit nous offrons

- une écoute personnalisée ; notre service de secours par téléphone peut ainsi aider à surmonter une situation de crise
- un accompagnement ponctuel et un soutien dans la gestion du quotidien à plus long terme
- des renseignements et des adresses ; services de secours, conseils pour une aide médicale ou psychothérapeutique et adresses de services spécialisés.

## Compétence

Nos conseillers travaillent bénévolement. Ils sont choisis avec soin, formés et préparés consciencieusement à leur tâche. Soutenus et guidés par des professionnels, ils reçoivent une formation permanente tout en participant à des supervisions.

## Confidentialité

Les appelants ont le droit de conserver l'anonymat. Nous travaillons donc sans moyens de reconnaissance des numéros d'appel, et respectons la plus grande confidentialité.

## Gratuité

Un appel au 143 ne coûte que 20 centimes ou 70 centimes depuis une cabine téléphonique, quelle que soit la durée de l'appel.

## Quelques chiffres

Depuis plus de 40 ans, la Main Tendue est au service de la communauté et fait, aujourd'hui plus que jamais, partie intégrante du réseau social suisse.

Entre 1995 et 2006 seulement, le nombre d'entretiens téléphoniques a ainsi passé de 150'000 à plus de 260'000 par année.

**Nous sommes là pour vous, on line ou par téléphone**

**www.143.ch**

**Tél 143**

# *Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel*

## **A D C N**

<i>Adresse</i>	<i>ADCN Rue Louis-Favre 1 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone/Fax</i>	<i>032/725 99 89</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:adcnet2000.ch">adcnet2000.ch</a></i>

L'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel existe depuis 1982. Elle accueille les chômeurs et les chômeuses, les informe sur leurs droits et devoirs, les aide dans leurs démarches, leur donne la possibilité de se rencontrer et de défendre leurs intérêts individuels et collectifs. Elle est soutenue financièrement par la Ville de Neuchâtel, l'Etat et par des dons privés.

Elle offre les prestations et les activités suivantes :

- **Une permanence « accueil-café »** le mardi matin. C'est un moment privilégié d'échange et de partage de ses préoccupations et de ses projets.
- **Un atelier de recherches d'emploi** le mardi et le vendredi matin, pour rédiger un CV et des lettres de postulation, avec le soutien d'une équipe de bénévoles.
- **Des journaux et des ordinateurs** à disposition tous les jours.
- **Un bureau social et juridique** où une personne qualifiée répond aux appels téléphoniques et reçoit sur rendez-vous, en entretien individuel.

Il est ainsi possible d'obtenir :

- des informations sur la LACI et les assurances sociales
- des conseils et un soutien pour effectuer certaines démarches (élaboration de recours, négociations avec les Caisses de chômage, les ORP, la Direction juridique du service de l'emploi...)
- **Un journal « Regard »** qui présente différents aspects des lois sur l'assurance-chômage et le travail, les activités et les défis de l'ADCN.
- **Des débats, des sorties**, favorisant l'échange et la vie associative.

**N'hésitez pas à prendre contact avec l'ADCN  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

# *Espace des Solidarités*

*projet de CARITAS et de l'Association pour la Défense  
des chômeurs de Neuchâtel – ADCN*

<i>Adresse</i>	<i>Rue Louis Favre 1 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/721 11 16</i>
<i>E-mail</i>	<i><u><a href="mailto:eds2000@net2000.ch">eds2000@net2000.ch</a></u></i>
<i>Jours d'ouverture</i>	<i>lundi, mardi, mercredi, jeudi de 10h30 à 16h00</i>
<i>Repas en commun</i>	<i>12h15 - 12h30</i>

L'Espace des Solidarités est un lieu de vie qui favorise la rencontre, l'expression et l'entraide. Il s'adresse aux personnes vivant des difficultés sociales, professionnelles ou financières. L'Espace des Solidarités développe diverses prestations – repas de midi et activités variées – destinées à aider chacun à reprendre confiance en soi, à entretenir ou renouer des contacts.

Ses objectifs prioritaires sont les suivants :

- ouvrir un lieu convivial et chaleureux à une population fragilisée et isolée, lui permettre de "trouver sa place", en participant à l'organisation des repas et à la mise sur pied d'activités diverses (ateliers d'expression artistique, de couture, de cuisine, tables rondes, débats, visites, sorties, fêtes, journées portes ouvertes, etc.).
- accompagner des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale vers une réinsertion professionnelle et sociale, en lien étroit avec les partenaires sociaux.
- favoriser l'élaboration de projets individuels, ainsi que des actions et des expériences collectives riches en échange et en solidarité.
- gagner le soutien de la population neuchâteloise en abordant les thèmes de l'exclusion et de la pauvreté.
- offrir des possibilités d'engagement pour des bénévoles.

# Association ACTI-VITA (Objectif Réussir)

Adresse	La Gare – 2022 Bevaix
Téléphone	032/725 47 77
E-mail	<a href="mailto:objectifreussir@hotmail.com">objectifreussir@hotmail.com</a>
Site Internet	<a href="http://www.objectifreussir.ch">www.objectifreussir.ch</a>
Heures d'ouverture	de 08h00 - 16h00

Le journal Objectif Réussir est un périodique suisse romand, réalisé et vendu à la criée dans la rue par des personnes qui ont été exclues du marché du travail (chômeurs en fin de droit, AI, etc.).

Depuis septembre 1998, Objectif Réussir collabore avec les Services sociaux et propose des contrats de réinsertion.

Les participant(e)s sont invité(e)s à discuter, à rechercher des sujets, à faire des reportages ou des interviews dont ils rédigent eux-mêmes les textes qui seront publiés.

Objectif Réussir a également un atelier vidéo et réalise des reportages filmés pour Internet et pour la chaîne TV TOR.

Les participants peuvent bénéficier des conseils de personnes compétentes, tant au point de vue du français (partie rédactionnelle) qu'au point de vue de l'utilisation des ordinateurs.

Dans ce cadre, il permet aux personnes bénéficiant de l'aide sociale de :

- retrouver, maintenir ou développer leur capacité de travail et leur autonomie sociale
- d'analyser et de mettre en valeur les potentialités des participant(e)s
- d'offrir un accompagnement et un soutien individuel pour aider à concrétiser les projets d'insertion sociale ou/et professionnelle
- initiation à l'informatique : traitement de textes et de photos, mise en page, site Internet, montage vidéo.

# AVIVO

## Association suisse de défense des intérêts des retraités AVS-AI et préretraités

Adresse	Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel
Téléphone/Fax	032/725 78 60
E-mail	<a href="mailto:avivone@swissonline.ch">avivone@swissonline.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.avivo-neju.ch">www.avivo-neju.ch</a>
Permanence	mardi de 09h00 - 11h00

AVIVO est ouverte à tous ceux, retraités, futurs retraités et autres, que la défense de leur cause intéresse. Elle est en contact avec les autres sections sur les plans cantonaux et suisses. Elle intervient au sujet de problèmes d'actualités.

Une permanence hebdomadaire est ouverte le mardi de 09h00 à 11h00. Elle permet de répondre à de nombreuses sollicitations relatives à toutes sortes d'objets : AVS, AI, prestations complémentaires, assurance maladie, problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc. Des séances spéciales sont organisées pour le remplissage des déclarations d'impôts.

Par ailleurs, la section organise également des excursions, conférences et diverses manifestations.

Coprésidentes :

Mme Pierrette Erard – Chemin des Chèvres 6 – 2000 Neuchâtel – 032/725 56 29

Mme Rose-Marie Jacot – Pl. Blaise-Cendrars 1 – 2000 Neuchâtel – 032/724 14 25

## FRC - CONSEIL

Adresse	Rue Louis-Favre 1- 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 40 55
Fax	032/724 28 80
E-mail	<a href="mailto:neuchatel@frc.ch">neuchatel@frc.ch</a>
Heures d'ouverture	mardi 14h00 - 17h00

Il s'agit d'un service à but non lucratif, créé par la Fédération romande des consommateurs (F.R.C.) en octobre 1973, au service de tous les consommateurs.

Ce bureau est à disposition de chacun, mais la qualité de membre - Fr. 50.--/année offre de nombreux avantages (1<sup>ère</sup> consultation gratuite, rabais sur publication, etc.)

- vous hésitez devant l'achat d'un appareil ménager
- vous avez acheté un objet, un vêtement qui ne répond pas aux qualités prévues ou promises
- vous avez signé un contrat ou passé une commande et n'êtes pas satisfait
- vous êtes en litige avec un commerçant
- vous voulez changer de caisse-maladie
- vous désirez établir un budget personnalisé

FRC-CONSEIL peut vous être utile.

# CENEA

## Centre neuchâtelois d'alcoologie

Adresse	23, rue du Château – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/889 62 10
Fax	032/889 62 79
E-mail	<a href="mailto:ceneane@ne.ch">ceneane@ne.ch</a>
Heure d'ouverture	du lundi au jeudi : 08h00 – 11h55 / 14h00 – 18h00 vendredi : 08h00 – 11h55 / 14h00 – 17h00
Consultations	heures de bureau

Le Centre neuchâtelois d'alcoologie (CENEA) fait partie de la Fondation neuchâteloise pour la prévention et le traitement des addictions. Il est à la disposition des personnes qui sont confrontées à des problèmes physiques, psychiques, psychologiques et/ou sociaux, liés à leur consommation d'alcool ainsi qu'à leur famille, pour une information générale, une aide momentanée, voire une prise en charge médico-sociale.

L'accompagnement proposé peut revêtir la forme d'une aide individuelle et/ou d'entretiens de famille. Il permet d'offrir aux personnes concernées, la possibilité de surmonter les problèmes rencontrés, en vue d'un mieux-être personnel, d'un équilibre affectif ainsi que d'une autonomie professionnelle, sociale et financière.

Le Centre neuchâtelois d'alcoologie emploie des assistants(tes) sociaux(ales), infirmiers(ères), secrétaires et médecins consultants.

Il faut ajouter que tous les collaborateurs du CENEA sont astreints au secret de fonction ou au secret médical.

Enfin, les prestations du CENEA sont couvertes par les caisses-maladie.

Adresses des autres centres :

La Chaux-de-Fonds : CENEA - Centre neuchâtelois d'alcoologie  
Rue du Parc 117  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. 032/889 62 11  
fax 032/889 60 18  
E-mail [ceneacf@ne.ch](mailto:ceneacf@ne.ch)

Le Locle : CENEA - Centre neuchâtelois d'alcoologie  
Rue de France 14  
2400 Le Locle  
tél. 032/931 28 15  
fax 032/931 28 15  
E-mail [ceneall@ne.ch](mailto:ceneall@ne.ch)

# Association Neuchâteloise de Services Bénévoles A.N.S.B

Adresse	1, rue Louis-Favre, 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 06 00
Fax	032/724 06 00
E-mail	<a href="mailto:ansb@ne.ch">ansb@ne.ch</a>
Heures d'ouverture	lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
Permanence	lundi au vendredi de 08h30 à 11h30
Consultations	sur rendez-vous

L'association **renseigne** et **oriente** sur les services et groupes bénévoles qui existent dans le canton et sur les diverses activités bénévoles.

Quelques exemples :

- **accompagnement de personnes en fin de vie et de leur famille**
- **visites à domicile ou à l'hôpital, de personnes âgées, malades ou isolées**
- **transports de personnes à mobilité réduite**
- **aide aux devoirs**
- **divers dépannages, commissions, lecture**
- **livraison de repas**
- **partage de loisirs avec des personnes handicapées**

L'association offre **un soutien et de la formation** aux groupes bénévoles.

Une bibliothèque, une salle de rencontre et un bulletin "Espace bénévole" sont mis à disposition des bénévoles.

L'association favorise **la coordination** entre les besoins des usagers et l'offre des bénévoles.

**Les usagers** sont des hommes, des femmes et des enfants, momentanément ou durablement en difficulté.

**Les bénévoles** sont des hommes et des femmes qui souhaitent consacrer une part de leur temps dans une solidarité sociale.

L'association **encourage** une étroite collaboration entre les bénévoles et les professionnels de la santé et de l'action sociale.

# *Boutique d'information sociale*

## *(BIS)*

<i>Adresse</i>	<i>4, Rue St-Maurice - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/717 74 10</i>
<i>Fax</i>	<i>032/717 74 19</i>
<i>E-mail</i>	<i><u><a href="mailto:BIS.neuchatel@ne.ch">BIS.neuchatel@ne.ch</a></u></i>
<i>Site Internet</i>	<i><u><a href="http://www.bis-ne.ch">www.bis-ne.ch</a></u></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi de 08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00</i>

La BIS offre la possibilité de s'informer sur les divers acteurs du milieu social, les administrations et services publics du canton de Neuchâtel. Son but est d'encourager la population neuchâteloise à se renseigner dès qu'une préoccupation se manifeste.

La BIS est un lieu d'orientation et d'information concernant :

- finances
- famille
- assurances
- santé
- logements
- enfance - jeunesse
- troisième âge
- problèmes juridiques
- services sociaux publics et privés
- handicap
- planning familial
- consultation en matière de grossesse
- travail - chômage
- étrangers
- loisirs
- et bien d'autres sujets ....

La BIS est également à disposition de toutes les associations ou institutions à caractère social, désireuses de présenter une activité ou une manifestation.

# CARITAS Neuchâtel

Adresse	Rue du Vieux-Châtel 4 - 2002 Neuchâtel
Téléphone	032/886 80 70
Fax	032/721 44 71
E-mail	<a href="mailto:caritas.neuchatel@ne.ch">caritas.neuchatel@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.caritas-neuchatel.ch/">http://www.caritas-neuchatel.ch/</a>
Heures d'ouverture	lundi au vendredi de 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Permanence tél.	lundi au vendredi de 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Repas à domicile	032/724 20 90 le matin / 032/721 11 16 l'après-midi

## Portrait

Caritas Neuchâtel s'engage depuis 50 ans à promouvoir une société équitable, tolérante et solidaire. Notre mission est plus que jamais indispensable : accueillir, accompagner et défendre les personnes et les familles qui vivent des difficultés sociales.

La pauvreté existe bel et bien dans notre pays et les familles se trouvent particulièrement touchées.

## Nous accompagnons – Le Service social

Au travers de notre secteur Assainissement de dettes, nous proposons des consultations sociales et du travail de groupes aux personnes ou familles de notre région confrontées à des difficultés financières. Nous les écoutons, les orientons et les accompagnons dans leurs démarches administratives et dans la gestion de leur budget.

Au sein du secteur Migration, nous accompagnons des réfugiés statutaires dans leur processus d'intégration et d'autonomie et nous proposons des consultations juridiques et sociales aux demandeurs d'asile.

## Nous agissons – L'Espace des Montagnes

L'Espace des Montagnes est notre lieu d'accueil situé à La Chaux-de-Fonds. Professionnels et bénévoles y sont à disposition pour offrir à toute personne qui en a besoin une écoute attentive et des renseignements dans le domaine social. Nous mettons en place des temps d'information et de travail de groupe autour de thèmes définis.

L'Espace des Montagnes offre également un programme d'insertion sociale et professionnelle reconnu par les autorités cantonales et communales. Chaque participant fait le point sur sa situation et élabore un projet personnel. Ce travail se réalise par des échanges dans le groupe, des repas et des entretiens individuels.

## Nous accueillons – L'Espace des Solidarités

En collaboration avec l'Association des chômeurs de Neuchâtel, Caritas Neuchâtel est responsable de l'Espace des Solidarités qui se situe au cœur de la Ville de Neuchâtel.

Il est ouvert à toute personne qui souhaite y partager le repas de midi et/ou participer aux activités de l'après-midi. Des liens d'amitié et de solidarité se créent autour des animations organisées. L'Espace des Solidarités, c'est également une équipe de cuisine qui prépare quotidiennement une cinquantaine de repas, dans le cadre d'un programme d'insertion sociale et professionnelle reconnu par les autorités cantonales et communales. Depuis le mois de janvier 2008, l'Espace des Solidarités assure également un service de repas à domicile ouvert à tout le monde.

# *Centre psycho-social neuchâtelois (CPSN) Service de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>2, rue du Verger-Rond - 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone</i>	<i>032/722.12.21</i>	
<i>Fax</i>	<i>032/722.12.22</i>	
<i>E-mail</i>	<i><u>CPSN.NE@ne.ch</u></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi</i>	<i>08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00</i>
	<i>samedi</i>	<i>08h00 - 12h00</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>idem</i>	

Situé près de l'ancien hôpital des Cadolles, le service de Neuchâtel du Centre psycho-social forme, avec celui de La Chaux-de-Fonds, le Centre psycho-social neuchâtelois (CPSN). Les consultations et les traitements sont pris en charge par les caisses-maladie.

L'équipe du CPSN du chef-lieu est constituée du médecin-directeur du CPSN qui est en même temps médecin-chef du service de Neuchâtel, d'un médecin-adjoint, de 3 médecins chefs de clinique, de 9 médecins-assistants, de 3 psychothérapeutes, de 3 infirmières, de 2 assistants sociaux et de 7 secrétaires.

Le CPSN est à disposition de toute personne dès l'âge de fin de scolarité obligatoire. Il ne dispose d'aucun lit et ne travaille donc qu'ambulatoirement. Les consultations se font en principe sur rendez-vous, mais le service peut également répondre à des situations d'urgence psychiatrique. La permanence téléphonique en est assurée toute la semaine durant les heures de bureau ainsi que le samedi matin.

Les patients qui consultent le CPSN viennent essentiellement de leur propre initiative ou adressés par leur médecin traitant, ou encore sur le conseil d'un hôpital.

Le CPSN offre son aide aux personnes qui présentent des troubles psychiques de natures diverses, qu'il s'agisse de situations aiguës de crise ou de troubles d'installation plus progressive. On y soigne des patients qui souffrent de dépression, de troubles de la pensée, mais aussi des personnes qui éprouvent une souffrance liée à des conflits intrapsychiques, avec éventuellement des angoisses, des difficultés de contact et de travail, voire des symptômes appartenant au registre physique.

Les premiers contacts servent à établir un bilan sur la base duquel le patient et le thérapeute conviennent de la suite à donner au traitement. Celui-ci s'effectuera selon diverses techniques, par des entretiens entre le patient et le thérapeute ou par la prescription de médicaments, ces deux approches étant souvent combinées. Les traitements sont de durée variable: parfois quelques entretiens seront suffisants, mais, parfois aussi, le thérapeute pourra proposer une psychothérapie approfondie et prolongée. En outre, on pourra aussi organiser des prises en charge sociales en équipe, impliquant par exemple un médecin et un assistant social.

# Drop-In

Adresse	Fausses-Brayes 5 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	+4132/724 60 10
Fax	+4132/729 98 58
Site Internet	<a href="http://www.drop-in.ch">www.drop-in.ch</a>
E-mail	<a href="mailto:info@drop-in.ch">info@drop-in.ch</a>
Heures d'ouverture	lundi au vendredi : 08h30 - 12h00 / 14h30- 19h00
Permanence tél.	24 h./24h. - 7 j./7j.

## Informations

Le Drop-In de Neuchâtel est un centre ambulatoire médicalisé spécialisé **d'information, prévention et traitement des addictions** pour jeunes et adultes, toxicomanes ou non.

Chacun vient au centre **librement**, l'anonymat peut être respecté, chaque personne consultante bénéficie du **secret médical**.

Ce centre ambulatoire médicalisé spécialisé est animé par une équipe pluridisciplinaire formée de 21 collaborateurs (assistants sociaux, psychologues FSP, psychologues FSP- psychothérapeutes, éducateurs spécialisés, travailleur social, infirmiers en psychiatrie, assistantes médicales-secrétaires, médecin).

## Services

Le Drop-In intervient aux trois niveaux de prévention et propose en :

### PREVENTION UNIVERSELLE

Des séances **d'information** à tout groupe ou personne qui en font la demande :

- Aux **adultes** : particulièrement les parents, les enseignants, les éducateurs et toute instance concernée.
- Aux **adolescents** : tous ceux qui le demandent, plus spécifiquement dans le cadre de la préparation d'un exposé pour l'école, d'une discussion au sein d'un groupe de jeunes etc.

### PREVENTION SELECTIVE

- Une structure de **thérapie** pour adolescents, jeunes adultes et parents.
- Des possibilités de **psychothérapies**,
- Des possibilités de **soutien** pour des "intermédiaires privilégiés"
- **Le Râteau**, bistro-ado, une structure avisée préventive destinée aux adolescents de 12 à 18 ans

### PREVENTION INDIQUEE

Dans le cadre du Drop-In, la notion de prévention indiquée recouvre **les soins** aux personnes toxicomanes, les efforts faits pour leur réinsertion sociale ainsi que les mesures prises pour tenter d'éviter les rechutes.

Elle comprend aussi le **soutien psychologique** des familles ou des parents d'enfants toxicomanes lorsque cela est possible.

Un secteur **d'aide à la survie**, le « 13 Ouvert », Bistro social du Drop-In, ouvert à tous, pour se poser, passer un moment et/ou profiter des services qu'offre la maison : repas chaud à midi, coin buanderie avec douche, activités occupationnelles (jardin potager social, ateliers, etc ...), secteur médical pour échanger des seringues et traiter des dommages liés aux injections.

## *Le Râteau bistro ado*

<i>Adresse</i>	<i>Rue des Fausses-Brayes 15a – 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone</i>	<i>032/725 26 65 ou 032 724 60 10</i>	
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.rateau-ivre.ch">www.rateau-ivre.ch</a></i>	
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:info@rateau-ivre.ch">info@rateau-ivre.ch</a></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>mardi au vendredi :</i>	<i>15h30 – 18h00</i>
	<i>mercredi</i>	<i>14h30 – 18h00</i>

Le Râteau est réservé aux adolescents âgés de 12 à 18 ans. Ce lieu propose une alternative aux bars « d'adultes » que certains mineurs peuvent fréquenter. L'objectif est de réduire les risques indirectement liés à la fréquentation de ce type de locaux (consommation problématique et abusive d'alcool, interactions avec population à risque...) et de respecter la loi.

L'encadrement est assuré en permanence par un professionnel du Drop-In en collaboration d'un(e) étudiant(e) et d'un(e) stagiaire. Dans un souci de promotion de la santé et de prévention, les collaborateurs sont attentifs au bien-être et à l'évolution des adolescents fréquentant ce lieu.

Au Râteau, la promotion de la qualité de vie et du bien-être des adolescents s'exprime par la possibilité de boire un verre, de manger pour pas cher, de jouer à des jeux divers, de surfer sur Internet et/ou de se familiariser avec l'informatique, de voir des films de discuter et de faire ses devoirs. Il s'agit de développer entre autres un sentiment d'appartenance en vivant des moments de convivialité.

Le Râteau peut être aussi une porte d'entrée pour des adolescents présentant des difficultés diverses. L'activité des professionnels consiste à pratiquer une écoute active et empathique, à conseiller et éventuellement à orienter l'utilisateur en fonction de sa problématique vers un soutien adapté.

Le Râteau propose du coaching scolaire afin de soutenir les adolescents dans leur réalité scolaire, professionnelle, sociale et familiale. Ce service est gratuit.

Il est également possible pour les jeunes de travailler au bar en échange d'une petite rémunération (avec accord parental).

## *Le 13 Ouvert*

<i>Adresse</i>	<i>Rue du Râteau 4 - 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone</i>	<i>032/729 98 56</i>	
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.drop-in.ch">www.drop-in.ch</a></i>	
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:info@drop-in.ch">info@drop-in.ch</a></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi : 10h00 - 14h00</i>	
	<i>fermé le mercredi (sous réserve de changement)</i>	

Antenne de proximité du Drop-In, ouvert à tous, pour se poser, passer un moment et/ou bénéficier des services offerts par la maison :

Accueil par des professionnels en matière de problème d'addiction

- Un bistro avec repas chaud à midi au prix de Fr. 4.— (à négocier)
- Un bar à café, un coin buanderie, une douche, un coin bibliothèque
- Un secteur médical pour échanger des seringues et traiter des risques et dommages liés aux injections. Automate à disposition 24h/24h
- Un espace "écrivain public", avec ordinateur
- Des activités occupationnelles ponctuelles ou dans le cadre des programmes d'insertions socio-professionnelles (jardin potager social, bistrot, ateliers, etc....)

*Association Neuchâteloise de Personnes  
Concernées par les problèmes liés à la Drogue  
A.N.P.C.D.*

<i>Permanence tél.</i>	<i>079 / 446 24 87</i>
<i>Entretiens privés</i>	<i>sur rendez-vous</i>
<i>permanence famille</i>	<i>sur rendez-vous</i>
<i>Soirée d'écoute</i>	<i>1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois dès 18h30</i>
	<i>Rue Louis-Favre 27 – 2017 Boudry</i>
<i>E-mail</i>	<i><u><a href="mailto:ANPCD@hotmail.com">ANPCD@hotmail.com</a></u></i>

Parce que la drogue fait peur, que le silence est son complice, elle isole les familles concernées. La Permanence famille, un service cantonal de l'ANPCD, les accueille.

**Pour qui ?**

Pour toutes personnes confrontées, de près ou de loin, aux problèmes engendrés par la drogue et qui ont besoin d'information et d'orientation, de contact et d'échange, de soutien dans l'anonymat et la confidentialité.

**Quand ?**

Lorsque le problème de la drogue interpelle, est une angoisse, devient une réalité, entraîne des suites judiciaires, pose le choix d'une thérapie.

**Pourquoi ?**

Pour aider à parler, sortir de l'isolement, éviter la culpabilité, gérer la co-dépendance, prendre des décisions.

**Comment ?**

En proposant une permanence téléphonique, des entretiens privés, des soirées d'écoute, des conférences.

**Par qui ?**

Par des animateurs bénévoles, directement concernés et formés aux techniques d'entretien.

**Où ?**

Permanence Famille, Rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry.

# *Groupe SIDA Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>Grand-Rue 18 - 2034 Peseux</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/737 73 37 (répondeur)</i>
<i>Fax</i>	<i>032/737 73 39</i>
<i>Site Internet</i>	<i>www.info-sida.ch</i>
<i>E-mail</i>	<i>gsn@ne.ch</i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi, le matin ou sur rendez-vous</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>lundi au vendredi, le matin</i>
<i>Consultation</i>	<i>sur rendez-vous</i>
<i>Prestation particulière</i>	<i>test de dépistage du VIH-sida sur rendez-vous à Peseux et à La Chaux-de-Fonds</i>

Le Groupe Sida Neuchâtel (GSN), antenne cantonale de l'Aide Suisse contre le SIDA, s'est constitué en association en 1988. Il cherche à encourager tous les efforts entrepris dans l'ensemble du canton de Neuchâtel pour parler du VIH-Sida, soit par des actions propres, soit en coordination et en soutien d'autres organisations et institutions poursuivant le même objectif. Le GSN propose :

- Permanence téléphonique
- Documentation
- Séances d'information en groupe
- Entretien individuel
- Prévention auprès du public (stands, bus itinérant)
- Accueil, soutien et accompagnements des personnes séropositives et de leurs proches
- Tests anonymes sur rendez-vous

# Job Service

Adresse	Quai Philippe-Godet 18 - 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/725 35 55	
Fax	032/725 35 51	
E-mail	<a href="mailto:info2000@job-service.ch">info2000@job-service.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.job-service.ch">www.job-service.ch</a>	
Heures d'ouverture	lundi au jeudi :	08h30 – 12h00 / 14h00 - 17h30
	vendredi :	08h30 – 12h00 / 14h00 - 16h00
Permanence tél.	idem	
Consultations	sur rendez-vous	

**Fondation JOB SERVICE**, service public d'insertion et de réinsertion professionnelles de jeunes de 15 à 25 ans.

Prestation particulière :

JOB SERVICE a vu le jour en 1988. Formé en association en 1992, reconnu d'intérêt public par le Grand conseil en 1997, déclaré projet-pilote de la Confédération depuis 1999, membre fondateur de l'association européenne ESTRA (European Social Travel Agency) en 2001, le service dirige et développe le projet Village d'artisans depuis 2002. JOB SERVICE a obtenu la certification *eduQua* en 2003 et a été constitué en fondation en 2007. JOB SERVICE est un service gratuit spécialisé dans l'insertion et réinsertion professionnelles des jeunes.

Les principales prestations offertes sont :

- un service de placement (bourse de l'emploi). Job Service met gratuitement en relation des offres de travail proposées par des entreprises du canton et des demandes d'emplois de jeunes
- des consultations, aides et conseils, des informations, des interventions, auprès des jeunes en rupture de formation,
- des interventions ponctuelles,
- des cours collectifs : l'organisation d'ateliers de Techniques de Recherches d'Emploi et de Portfolio-Dossier de compétences et validation des acquis,
- une participation à des projets et mandats extérieurs : partenaire central du projet Speranza 2000, participe également aux mesures cantonales pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans, partenaire de l'association Zod-Neéré du Burkina-Faso.

JOB SERVICE dirige et développe le « Village d'artisans ». Cette structure est constituée de 8 artisans qui accueillent des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

JOB SERVICE dispose d'un bureau à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds (dont la permanence est assurée uniquement les après-midis, de 14h00 à 17h00). Le service est ouvert à tous les jeunes, toutes les prestations sont gratuites et le secret professionnel est garanti.

# Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Adresse	Rue de la Maladière 35 - 2007 Neuchâtel
Téléphone	032/722 59 60
Fax	032/722 59 70
Heures d'ouverture	lundi au vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 (consultations sur rendez-vous)
Secrétariat et cours :	
Adresse	Mme Catherine Chollet – CP 48 – 2052 Fontainemelon
Téléphone et fax	032/913 22 77
E-mail	<a href="mailto:catherine.chollet@bluewin.ch">catherine.chollet@bluewin.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.lnr.ch">www.lnr.ch</a>
Heures d'ouverture	lundi, mardi, mercredi : 08h00 - 11h00

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme apporte son soutien à toute personne souffrant d'une maladie rhumatismale. Elle offre ses services pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées, pour améliorer les conditions d'existence, pour apporter un appui pour toute démarche administrative ou financière, pour organiser des séjours (repos, cure, etc.).

L'activité sociale auprès des rhumatisants est assurée par Pro Infirmis.

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme met à disposition de la population :

- des notices incitant à une attitude préventive
- des brochures d'information sur les différentes formes de rhumatisme
- de petits moyens auxiliaires facilitant les activités quotidiennes
- une « Ecole de parents » pour personnes souffrant de polyarthrite rhumatoïde
- des cours "Aquacura" (gymnastique thérapeutique dans l'eau chaude) donnés par des physiothérapeutes diplômés (12 séances, 3 fois par année, certificat médical nécessaire)
- divers cours de l'école du dos, préventions des chutes, etc.
- des cours de prévention : Nordic Walking.

On devient membre de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme en versant une cotisation annuelle de Fr. 35.--, comprenant l'abonnement à la revue suisse FORUM, ou Fr. 25.-- sans la revue. (pour tout renseignement ou pour devenir membre appelez le 032/ 913 22 77).

# *Service des mineurs et des tutelles (SMT)*

<i>Adresses</i>	<i>Office des mineurs - 36, fbg de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel</i> <i>Office des tutelles - 34, fbg de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphones</i>	<i>Office des mineurs           032/889 66 40</i> <i>Office des tutelles           032/889 66 42</i>
<i>Fax</i>	<i>032/889 60 93</i>
<i>E-mail</i>	<i><u>Service.MineursTutelles@ne.ch</u></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi :       08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30</i>

Beaucoup de gens s'imaginent que le service des mineurs et des tutelles n'agit que par mandat impératif d'une autorité judiciaire (mandats tutélares). Si cela est vrai pour une bonne part de leur activité, il n'en demeure pas moins que :

- **L'office des mineurs**

Il a également pour fonction de recevoir et d'aider les enfants et les adolescents en difficultés relationnelles avec leur environnement social, quel qu'il soit. Il est de même à la disposition des parents rencontrant des problèmes de tout ordre avec leurs enfants.

Dans le respect de chacun, les assistants sociaux peuvent donner des conseils, voire même intervenir directement dans certains cas, si le consultant le demande. L'office des mineurs assume le rôle de plate-forme d'information, de pré-signalement et d'orientation pour les situations où la question de la maltraitance d'un enfant se pose. Cette mission est conforme au protocole « Abus sexuel et maltraitance envers les enfants » disponible sur Internet (<http://www.ne.ch/maltraitance>).

- **L'office des tutelles**

Outre la gestion des mandats tutélares qui lui sont confiés, il se tient également à disposition du public par un service de consultation sociale visant à répondre ponctuellement aux diverses demandes.

## *SMPea - Service médico-psychologique pour enfants et adolescents*

<i>Adresse</i>	<i>Rue de l'Ecluse 67 – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032 / 889 69 65</i>
<i>Fax</i>	<i>032 / 889 62 78</i>
<i>E-mail</i>	<i>omp-ne@ne.ch</i>

### **Qu'est-ce que le SMPea ?**

Le SMPea:

- est un service public cantonal rattaché au Département de la santé et des affaires sociales;
- intervient pour les enfants et les adolescents qui présentent des difficultés de développement, et/ou de comportement, ou des troubles psycho-affectifs;

- conseille les parents et les professionnels préoccupés par les difficultés d'enfants et d'adolescents;
- contribue à la formation interne et post-graduée des médecins psychiatres et des psychologues-psychothérapeutes.

### ***Quels services le SMPea propose-t-il?***

- **Des consultations médico-psychologiques pour les enfants et les adolescents** ainsi que leur famille; des équipes spécialisées distinctes prennent en charge:
  - ◇ les petits enfants de 0-6 ans et les femmes enceintes en difficultés (Guidance infantile),
  - ◇ les enfants en âge de scolarité primaire de 6-12 ans,
  - ◇ les adolescents de 12-18 ans,
  - ◇ les jeunes handicapés (Consultation du développement mental).
- **Des consultations au service des professionnels** de l'éducation et de la santé, notamment:
  - ◇ auprès des institutions spécialisées pour enfants et adolescents;
  - ◇ auprès des Centres d'orthophonie, des Offices des mineurs, des hôpitaux;
  - ◇ pour les tribunaux (expertises civiles et pénales).
- **Des consultations dans les maisons d'enfants spécialisées pour l'équipe pédagogique et la direction, pour les enfants ou adolescents et leur famille.**

### ***Une consultation-type pour un enfant ou un adolescent comprend:***

- la demande de consultation par les parents ou les représentants légaux,
- l'évaluation des difficultés, sous forme d'entretiens et d'exams (enfant ou adolescent seul et avec son entourage);
- des propositions de mesures d'encadrement de l'enfant ou de l'adolescent (avec les parents, le réseau social, scolaire, éducatif ou médical),
- un projet de traitement comprenant, selon les cas des consultations ponctuelles, un soutien ou une guidance parentale, une psychothérapie individuelle, mère-enfant ou familiale, des groupes de psychodrame.

### ***A noter que:***

- la consultation est soumise au secret médical; un rapport peut être adressé à des tiers avec l'accord des parents;
- les évaluations et les traitements sont reconnus par les caisses-maladie et l'assurance-invalidité;
- la démarche de consultation des parents au SMPea peut être orientée ou accompagnée par les enseignants, les médecins, les psychomotriciens, les orthophonistes, les conseillers en orientation, les assistants sociaux, les commissions scolaires, les médecins scolaires ou d'autres professionnels de la santé et de l'éducation.

### ***Pour prendre contact:***

#### **Neuchâtel**

Rue de l'Ecluse 67  
Tél: 032/889 69 65  
Fax: 032/889 62 78  
e-mail : omp-ne@ne.ch

#### **La Chaux-de-Fonds**

Rue du Parc 117  
Tél: 032/889 69 66  
Fax: 032/889 60 56  
e-mail : omp-cf@ne.ch

#### **Le Locle**

Av. de France 14  
Tél: 032/931 21 84  
Fax: 032/931 28 86  
e-mail : omp-cf@ne.ch

#### **Guidance infantile, Neuchâtel**

Place des Halles 8  
Tél. : 032/889 69 13  
Fax : 032/889 69 42  
e-mail : [omp-guidanceinfantile@ne.ch](mailto:omp-guidanceinfantile@ne.ch)

# *Solidarité Femmes*

## *Région Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>Place du Marché 8 (entrée par l'arrière de l'immeuble)</i> <i>Case postale 2323 - 2302 La Chaux-de-Fonds</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/968 60 10</i>
<i>Fax</i>	<i>032/968 80 10</i>
<i>E-mail</i>	<i><u><a href="mailto:solfemmes@bluewin.ch">solfemmes@bluewin.ch</a></u></i>
<i>Site Internet</i>	<i><u><a href="http://www.sfne.ch">www.sfne.ch</a></u></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>mardi, jeudi, samedi : 09h00 - 12h00</i> <i>lundi , mercredi : 14h00 - 17h00</i> <i>vendredi, consultations sur Neuchâtel</i>
<i>Permanences tél.</i>	<i>chaque soir de la semaine sauf le samedi : 18h00 - 21h00</i>
<i>Consultation</i>	<i>sur rendez-vous</i>

### **Portrait**

Solidarité Femmes accueille des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Deux structures sont à disposition :

- un centre de consultation: espace d'écoute, d'information et de prévention.  
Les consultations sont gratuites
- un foyer d'accueil: il s'agit d'un grand appartement dans lequel les femmes peuvent, en sécurité, réfléchir et entreprendre d'éventuelles démarches.  
L'hébergement se décide lors d'un entretien.

### **Prestation particulière**

Un entretien est organisé avec le Service Psycho-Educatif de la Croix-Rouge pour les femmes séjournant au foyer avec leurs enfants ; possibilité ensuite de mise en place d'un suivi.

Espace pour les femmes entre elles : organisation de rencontres mensuelles pour un échange autour d'un café ou activités diverses.

Nous sommes à disposition de toute personne désirant de plus amples informations sur la problématique de la violence conjugale.

# OROSP

## Office régional d'orientation scolaire et professionnelle

Adresse	Place des halles 8 - 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/889 69 61 (secrétariat horaire d'ouverture)	
Fax	032/889 62 87	
E-mail	<a href="mailto:OROSP.neuchatel@ne.ch">OROSP.neuchatel@ne.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.ne.ch/orosp">www.ne.ch/orosp</a>	
Heures d'ouverture	lundi, mardi, jeudi	08h00 - 12h00 / 13h45 - 17h45
	mercredi	08h00 - 12h00 / 13h45 - 18h00
	vendredi	08h00 - 12h00 / 13h45 - 17h00
Hotline document.	032/889 20 20	
	lundi au vendredi	08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Consultation	à la demande et sur rendez-vous	
Centre d'information	(salle de lecture et de prêt): les après-midi, mêmes horaires	

L'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle est un service public d'information, de conseil et d'aide aux jeunes et aux adultes, pour toute question de choix scolaire et professionnel, ainsi que pour toute difficulté à l'école, au travail ou en rapport avec leur formation.

Ses prestations, régies par la loi fédérale sur la formation professionnelle, sont gratuites et son personnel est tenu au secret.

L'Office assure une information générale et personnelle sur les métiers et les professions, ainsi que sur les études et sur les moyens de formation. Des séances d'information, des visites et des stages sont organisés. Au centre d'information professionnelle, une documentation est à disposition de chacun. Un des conseillers ou des informateurs peut préciser ou compléter cette information, lors d'un entretien.

Des consultations individuelles d'orientation professionnelle sont offertes, à la demande, aux jeunes, aux étudiants, aux apprentis et aux adultes, notamment à ceux inquiétés par le chômage.

Les élèves des écoles de la région et leurs parents peuvent demander à être reçus en cas de problèmes en rapport avec les études et de difficultés scolaires.

Les adultes, quant à eux, trouveront à l'OROSP une documentation complète sur les métiers, les écoles, les possibilités de recyclage et de perfectionnement professionnel. Un psychologue-conseiller peut également les aider à élaborer des solutions (prendre rendez-vous par téléphone).

Prestation particulière :

Le centre de documentation est ouvert tous les après-midi selon les horaires d'ouverture. Une documentaliste est à la disposition des personnes, sans rendez-vous.

# Pro Infirmis

<i>Adresse</i>	<i>Direction cantonale</i> <i>35, rue de la Maladière - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/722 59 60</i>
<i>Fax</i>	<i>032/722 59 70</i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.proinfirmis.ch">www.proinfirmis.ch</a></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00</i>

## **Pour qui ?**

Pour toute personne en situation de handicap, de la naissance à l'âge de la retraite, qu'il s'agisse de handicap physique, psychique ou sensoriel (surdit ). Pro Infirmis Neuch tel dispose d'une personne comp tente s'exprimant en langue des signes.

## **Quoi ?**

D'une mani re g n rale, Pro Infirmis d fend les droits des personnes handicap es et promeut leur int gration sociale et professionnelle.

En outre, Pro Infirmis Neuch tel offre les services suivants :

- des conseils en mati re d'assurances sociales, AI, LAMaL, LPP, etc.
- des conseils en mati re de moyens auxiliaires
- une aide pour l' laboration du budget
- des aides financi res directes
- une aide pour organiser des vacances et des loisirs
- des conseils en mati re de construction adapt e aux personnes handicap es (accessibilit  des lieux publics, transformation de logements, etc.)
- des bons de taxi   prix r duit pour les personnes dont le budget est tr s pr caire et qui ne peuvent prendre les transports publics
- des cl s d'acc s aux toilettes et ascenseurs r serv s aux personnes handicap es (syst me Eurocl )
- une boucle inductive mobile   louer pour les organisateurs de manifestations publiques, qui veulent faciliter la participation de personnes sourdes.

## **Comment ?**

Entretiens personnels et confidentiels gratuits avec un travailleur social sp cialiste du handicap.

## **O  ?**

Dans nos bureaux ou   domicile, sur rendez-vous.

## Parents - Information

Consultation	<i>Parents-Information est un service uniquement téléphonique.</i>	
Permanence tél.	<i>lundi</i>	<i>09h00 - 11h00 / 18h00 - 22h00</i>
	<i>Mardi, mercredi, vendredi</i>	<i>09h00 – 11h00</i>
	<i>jeudi</i>	<i>14h00 - 18h00</i>
Téléphones	<i>032/725 56 46 (bas du canton)</i>	
	<i>032/913 56 16 (haut du canton)</i>	
E-mail	<i>parents.info.ch@bluewin.ch</i>	
Site Internet	<a href="http://www.parents-information.ch">www.parents-information.ch</a>	
<b>TARIF HABITUEL DES CONVERSATIONS TELEPHONIQUES</b>		

Le service téléphonique de Parents Information a été créé par la Fédération neuchâteloise des Ecoles des Parents en 1974. Il est soutenu par les pouvoirs publics et par des dons privés. Son but est d'offrir aux parents d'enfants de tout âge un espace de partage et de soutien dans leur tâche éducative. Les entretiens sont exclusivement téléphoniques. L'anonymat des appelants ainsi qu'une totale discrétion quant au contenu des appels sont garantis.

Les répondants, tous parents eux-mêmes, bénéficient d'une formation spécifique pour ce travail, notamment dans le domaine de l'écoute, du conseil éducatif et des relations familiales. Ils bénéficient en outre d'une formation continue et de supervisions régulières.

Parler de ses préoccupations, partager les problèmes permettent souvent de prendre du recul, de décharger les émotions, de clarifier sa situation personnelle et de reprendre confiance dans ses compétences propres ainsi qu'en celles de son enfant.

Par ailleurs, grâce à une documentation importante, Parents Information peut aussi orienter les parents vers d'autres services ou tout simplement procurer des renseignements ou des adresses.

### *Ecole des Parents Neuchâtel - Littoral*

Adresse	<i>par Mme Pirelli - Rue des Messeillers 2 - 2000 Neuchâtel</i>
Téléphone	<i>032/725 56 46 ou 032 913 56 16</i>

L'Ecole des Parents est un lieu de rencontre et d'échanges, d'information et de partage ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants.

Les activités proposées sont organisées par des parents pour des parents.

L'Ecole des Parents est une association sans but lucratif ni appartenance politique ou confessionnelle.

L'évolution rapide de notre société amène un bouleversement des valeurs et des structures familiales traditionnelles, en laissant souvent les parents isolés et désécurisés. L'Ecole des Parents offre un lieu de partage pour:

- réfléchir ensemble à l'importance de la famille et valoriser le rôle du père et mère
- pour exprimer ses questions, ses doutes, ses joies et découvrir ses ressources
- pour susciter la solidarité dans le respect mutuel

Elle organise des cours, des conférences, des groupes de rencontres, des activités pratiques et diffuse les "Messages aux parents" en collaboration avec Pro Juventute. Pour plus de renseignements et pour demander le programme annuel, vous pouvez prendre contact par téléphone ou par écrit.

# Association Lire et Ecrire

Adresse	Rue du Doubs 103 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Cours NE	Rue Louis-Favre 1 – 2000 Neuchâtel
Cours ChdeF	rue du Doubs 103 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone	032/914 10 81 - 0840 47 47 47 (permanence téléphonique)
E-mail	<a href="mailto:neuchatel@lire-et-ecrire.ch">neuchatel@lire-et-ecrire.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.lire-et-ecrire.ch">www.lire-et-ecrire.ch</a>

L'Association Lire et Ecrire existe en Suisse romande depuis 1988. Elle est active à Neuchâtel depuis 1989. Ses principales activités se font dans la sensibilisation de la population au problème et l'illettrisme dans la prévention, mais surtout dans **la formation**, en encourageant les adultes illettrés à se former.

**Elle organise pour cela des cours de base en français.**

**A qui s'adressent les cours Lire et Ecrire?**

- à des adultes ayant suivi leur scolarité en langue française et qui ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit pour se débrouiller dans la vie de tous les jours
- à des adultes non-francophones qui parlent couramment le français et qui n'ont pas ou peu été scolarisés dans leur pays

**Quelques objectifs des cours :**

- **améliorer les connaissances de base en lecture et en écriture**
- **acquérir une plus grande autonomie dans la vie quotidienne**
- **préparer l'accès à d'autres cours de formation, voire à une formation professionnelle**

Les cours ont lieu en journée ou en soirée, à raison de 2 heures par semaine, soit à Neuchâtel, soit à la Chaux-de-Fonds.

Le travail en petits groupes permet un enseignement individualisé.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone!

# Pro Senectute Arc Jurassien

Réception et	Rue de la Côte 48a
Consultation sociale	2000 Neuchâtel
Téléphone	032/729 30 40
Fax	032/729 30 41
E-mail	<a href="mailto:ProSenectute.NE@ne.ch">ProSenectute.NE@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.aj.pro-senectute.ch">www.aj.pro-senectute.ch</a>
Heures d'ouverture	lundi au jeudi : 08h00 – 11h30 / 14h00 - 16h00 vendredi : 08h00 – 11h30

Pro Senectute Arc Jurassien est une institution privée d'utilité publique au service des personnes âgées et de leurs proches. Présente dans tout l'arc Jurassien (BEJUNE), son bureau de Neuchâtel dessert la Ville, le Littoral et le Val-de-Ruz. Les services suivants sont proposés :

## **Consultation sociale**

Les assistants sociaux sont à disposition de toute personne en âge AVS et de son entourage pour fournir de l'information et des conseils, et pour offrir un soutien et un accompagnement adaptés à la demande. Des aides financières peuvent être octroyées aux personnes en situation de précarité.

## **Repas à domicile**

Pro Senectute organise la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées handicapées ou malades ne pouvant plus, temporairement ou durablement, préparer leurs repas.

Des repas chauds (entrée, plat principal, dessert) prêts à être consommés sont livrés tous les jours à midi.

## **Sport et Mouvement**

De nombreuses activités physiques destinées aux aînés sont organisées. Elles incluent la gymnastique, l'aquagym, le ski de fond, la marche, le yoga, le soft-tennis, les danses traditionnelles, le nordic-walking, et bien d'autres activités encore. Toutes ont pour but de maintenir et de renforcer les capacités physiques des participants ; elles fournissent également d'excellentes opportunités de contacts ! Cours et groupes sont ouverts à toutes et à tous dès 60 ans.

## **Vacances**

Un séjour annuel est organisé à l'intention de personnes en âge AVS. Il est spécialement destiné à celles et ceux qui n'auraient plus la possibilité de partir seuls.

## **Formation / Animation**

Des séminaires de préparation à la retraite sont mis en place en collaboration avec des employeurs publics ou privés, et sont ouverts aux personnes souhaitant s'y inscrire par l'intermédiaire des DRH. De plus, des cours destinés aux personnes ayant perdu leur emploi en fin de carrière (55+ et 60+) sont également organisés. Inscription auprès des ORP.

Des cours informatiques spécifiquement destinés aux aînés sont mis sur pied en divers lieux du canton en partenariat avec l'alliance des centres de formation professionnelle du canton de Neuchâtel (CEFNA).

L'Espace animation accueille le mardi après-midi les personnes qui se sentent isolées. Nous partageons jeux, discussions et échanges, bricolages et découvertes, activités et émotions dans un encadrement respectueux et chaleureux.

# Service du délégué aux étrangers (SDE)

Adresse	Av. des Beaux-Arts 13 – 2000 Neuchâtel Av. Léopold-Robert 90 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphones	032/889 48 50 et 032/889 74 42
Fax	032/889 60 38 et 032/889 62 49
E-Mail	<a href="mailto:bcde.cf@ne.ch">bcde.cf@ne.ch</a> / <a href="mailto:bcde.ne@ne.ch">bcde.ne@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.ne.ch/bcde">www.ne.ch/bcde</a>
Heures d'ouverture	08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Permanence tél.	07h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Consultations	renseignement auprès du Serv. du délégué aux étrangers

Créé en 1990, le Service du délégué aux étrangers (SDE) est un service de l'administration cantonale rattaché au Département de l'économie. Actif dans le domaine de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme, il a pour mandat principal de favoriser les contacts et la compréhension entre les populations autochtones et migrantes.

## **Nos prestations et services :**

- **Programme cantonal de français et d'intégration**  
Programmes permettant aux participants de se familiariser avec la vie en Suisse et la langue française.
- **Programme d'accueil des nouveaux arrivants**  
Formule améliorant la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants suisses et étrangers dans leur commune et la possibilité de suivre un cours de français pour une finance d'inscription modérée.
- **Médiation**  
Le SDE assure une fonction de médiation entre les autorités et instances officielles du canton ou les institutions privées et les collectivités étrangères.
- **Formation**  
Le SDE organise annuellement ou sur demande des formations axées dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.
- **Listes de contacts**
  - Cours de français dans le canton
  - Cours de langue et culture
  - Communautés étrangères
  - Traducteurs et médiateurs socioculturels
- **Brochures et documentation**  
Plusieurs brochures et documents utiles sur le domaine des migrations et de l'intégration sont disponibles en différentes langues.

## **Centre de compétence « Intégration » :**

- **Centre de consultation et d'information sociales**  
Consultation, information et orientation. Ouvert à tous, possibilité de s'exprimer dans sa langue et en toute confidentialité.

- **Conseil et information aux services spécialisés et professionnels**  
Renseignements spécifiques sur toute question concernant le domaine des migrations et de l'intégration. Conseil et orientation, informations et documents utiles
- **Conseil et soutien aux projets**  
Destiné à toute association ou personne désirant réaliser un projet d'intégration des étrangers.
- **Centre d'interprètes**  
Traductions écrites et orales de qualité dans quelques quarante langues, exécutées par des personnes compétentes et à des tarifs déterminés par le Bureau du délégué aux étrangers. Conseil, orientation et informations sur les contextes linguistiques.

### Centre de compétence « Prévention du racisme » :

En cas de confrontation à un problème de racisme, le centre propose :

- Aide et soutien aux victimes
- Ecoute des doléances et témoignages
- Informations et conseils
- Médiations

Ouvert à toute personne, service, institution, entreprise et organisme, confidentialité garantie, sur rendez-vous.

## *Secours d'hiver du canton de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>Madame Colette Messerli, secrétaire-comptable, 18, rue de Porcena, 2035 Corcelles</i>
<i>Président</i>	<i>M. Pierre DUBOIS, anc. Conseiller d'Etat</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/731 58 32</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:neuchatel@secours-d-hiver.ch">neuchatel@secours-d-hiver.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.secours-d-hiver.ch">www.secours-d-hiver.ch</a></i>

Né de la crise des années 30, le Secours suisse d'hiver est une œuvre privée, qui ne reçoit aucune subvention. Cette œuvre sociale est donc alimentée essentiellement par la générosité du public, des entreprises et des sociétés.

A Neuchâtel, le Secours d'hiver est représenté par un comité qui œuvre bénévolement.

L'action du Secours d'hiver du canton de Neuchâtel vise à apporter une aide souple et rapide qui s'adapte à des situations changeantes : maladie, manque de ressources, salaires insuffisants, coût élevé des logements, frais de chauffage, et achat de vêtements, constituent les principaux motifs de requête auprès de cette institution. En principe, par des secours modestes, mais directs et rapides, le Secours d'hiver devrait pouvoir éviter à des familles momentanément dans le besoin d'avoir recours aux services sociaux officiels. Il collabore d'ailleurs lui-même en permanence avec le Centre social protestant, Caritas, Pro Infirmis et les divers offices sociaux de la ville et du canton.

# *Service de consultations conjugales du Canton de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>Faubourg de l'Hôpital 23 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/886 80 10</i>
<i>E-mail</i>	<i><u>FAS@ne.ch</u></i>
<i>Site Internet</i>	<i><u>www.consultationconjugale.ch</u></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>consultations sur rendez-vous seulement</i>
<i>Permanence téléph.</i>	<i>lundi - jeudi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00</i>
	<i>vendredi : 08h00 – 12h00</i>
<i>Prestation particulière</i>	<i>groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées</i>

Le service de consultations conjugales est ouvert depuis 1972 (plus de 30 ans déjà !). Il s'adresse à tous les couples (mariés ou non) qui éprouvent le besoin de faire appel à un professionnel leur permettant d'exprimer des choses difficiles au niveau de leur relation.

## **Que se passe-t-il dans les couples ?**

Au cours de la vie conjugale, les partenaires sont confrontés à de nombreux changements, tant sur le plan du couple que sur le plan personnel. Des pertes et des difficultés de tous ordres peuvent surgir et menacer l'équilibre du couple. Les événements heureux comme une naissance, une promotion, un changement de statut, en suscitant des bouleversements au sein du couple, sont aussi susceptibles de conduire à une crise douloureuse.

Un malaise peut s'installer à bas bruit dans le couple mettant en péril l'échange tant au niveau verbal qu'au niveau des relations intimes. S'arrêter pour s'interroger pourrait permettre de jeter un pont sur l'écart qui se creuse avant que les souffrances ne conduisent au silence et que la méfiance soit telle que toute tentative de dialogue ne devienne source de malentendu, de conflit, voire de violence.

## **Prestations du service de consultations conjugales**

Le service de consultations conjugales a été créé pour aider les couples éprouvant des difficultés relationnelles, que celles-ci conduisent ou non à une séparation ou à un divorce. Quelle que soit la suite envisagée, il est aussi important que toute décision puisse se prendre dans un climat permettant l'écoute réciproque ; l'aide d'un tiers est parfois indispensable pour dépasser les impasses liées à la situation duelle.

## **Informations utiles**

Les consultations se font sur rendez-vous; elles sont payantes, mais la question financière ne devrait pas être un obstacle, le montant peut être adapté à la situation personnelle des consultants.

Dans la mesure du possible il est souhaitable que le couple soit présent dès le premier rendez-vous. Lorsque la situation ne le permet pas, il est possible de recevoir l'un des partenaires seul et de considérer avec lui quelles sont les modalités envisageables pour la suite.

Un service analogue existe aussi au Centre social protestant dont vous trouverez l'adresse dans cette brochure.

# Centre de consultation LAVI

Adresse	Rue Pourtalès 1 – Case postale 2050 2001 Neuchâtel
Téléphone	032/889 66 49
Fax	032/722 07 31
Heures d'ouverture	du lundi au vendredi: 08h00 – 11h30 / 14h00 – 17h00
Permanences tél.	en dehors de ces heures:                      Police Secours    117 Main Tendue    143

Le Centre de consultation LAVI est chargé des tâches de conseil prévues par la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI).

## Quelles victimes, quelles infractions ?

- vous avez été récemment victime d'une infraction, par exemple d'une agression, d'un viol, d'une contrainte ou d'un abus sexuel, d'actes de violence, d'un accident grave de la circulation
- vous avez subi, du fait de cette infraction, une atteinte directe à votre intégrité corporelle, sexuelle ou psychique
- vous ressentez encore aujourd'hui les séquelles d'un ancien traumatisme
- vous vivez dans la crainte que de tels événements se reproduisent
- vous subissez un préjudice financier consécutif à l'infraction
- vous êtes inquiet par rapport à une infraction subie par votre enfant ou par un proche

## Que propose le Centre de consultation ?

- une écoute et un soutien
- des informations sur la procédure pénale
- une aide pour trouver un hébergement en lieu sûr
- un accompagnement pour les démarches administratives et juridiques
- une aide matérielle en cas de nécessité
- une orientation vers des services spécialisés

Le Centre de consultation LAVI répond **gratuitement** aux demandes des victimes elles-mêmes et à leur entourage. La **confidentialité** est garantie et l'**anonymat** est possible.

Bureau de La Chaux-de-Fonds :    Av. Léopold-Robert 90  
Case postale 293  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. : 032/889 66 52  
Fax : 032/722 07 32

## *Service de planning familial et de consultation en matière de grossesse*

<i>Adresse</i>	<i>Rue St-Maurice 4 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/717 74 35</i>
<i>Fax</i>	<i>032/717 74 19</i>
<i>Site Web</i>	<i><a href="http://www.planning-familial-ne.ch">www.planning-familial-ne.ch</a></i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:planning.familial@ne.ch">planning.familial@ne.ch</a></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi, mardi et vendredi: 14h00 - 18h00</i> <i>mercredi : 13h00 - 19h00</i> <i>(en dehors des horaires, sur rendez-vous)</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>tous les jours : matin et après-midi (sauf samedi et dimanche)</i>

Ce service donne des informations, offre un dialogue, apporte un soutien aux personnes qui désirent :

- ***connaître les méthodes de contraception et les divers aspects de la sexualité***
- ***mieux vivre leurs relations affectives et sexuelles***
- ***s'informer, en cas de grossesse imprévue, de la procédure d'interruption ou des possibilités d'aide s'il y a désir de garder l'enfant***

Les conseillères sont à même de présenter des exposés, d'assurer l'animation de groupes divers sur des thèmes liés au planning familial.

Cinq conseillères en planning familial travaillent dans ce service. Elles ont complété leurs études initiales par une formation spécialisée en planning familial. Elles participent régulièrement à des séminaires de formation continue où sont traitées des questions de contraception et de sexualité.

Selon le souhait des consultants, les entretiens ont lieu individuellement, en couple ou en petits groupes. La confidentialité lors de la consultation est garantie. Les demandes de renseignements par téléphone sont possibles. Le centre a aussi une petite bibliothèque d'ouvrages spécialisés à la disposition de chacun(e) .

Les conseillères donnent également une information contraceptive aux accouchées et aux personnes hospitalisées en gynécologie de l'hôpital Pourtalès.

Le centre dépend administrativement de la Section des Affaires sociales de la Ville de Neuchâtel.

# Office de l'Aide sociale de la Ville Neuchâtel

(Service Social de la Ville de Neuchâtel)

Adresse	Rue St-Maurice 4 - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/717 74 10
Fax	032/717 74 19
Site Internet	<a href="http://www.Affaires-sociales-ne.ch">www.Affaires-sociales-ne.ch</a>
E-mail	<a href="mailto:AideSociale.VilleNeuchatel@ne.ch">AideSociale.VilleNeuchatel@ne.ch</a>

L'Office de l'Aide sociale de la Ville de Neuchâtel est à la disposition des habitants du chef-lieu et de Valangin pour écouter, conseiller, informer, et venir en aide, dès l'instant où l'on est aux prises avec une difficulté ou un problème impossible à surmonter ou à résoudre seul.

Les assistantes et assistants sociaux, ainsi que les employés qui le desservent, sont à disposition pour étudier une situation financière précaire et faire en sorte que chacun puisse vivre décemment grâce à une aide appropriée, lorsque cela s'impose.

On peut y obtenir des conseils, voire une aide pour de nombreuses démarches administratives qui peuvent poser des problèmes. C'est ainsi que l'Office travaille fréquemment en collaboration avec d'autres institutions plus spécialisées : Homes d'accueil, Services cantonaux, Service des mineurs et des tutelles, Planning familial, etc. Et cela pour toute espèce de soucis, qui vont par exemple, de l'insuffisance de gain aux questions posées par la maladie, la perte d'un emploi, le placement d'enfants et de personnes âgées, etc...

## Service social Inter – Entreprises SSIE

Adresse	4, rue Sainte-Hélène - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 11 54
Heures d'ouverture	aux heures de bureau
Fax	032/725 11 51
E-mail	<a href="mailto:chardon@ssie.ch">chardon@ssie.ch</a>

Le SSIE est un service privé réservé aux employés des entreprises membres et à leurs familles. Renseignez-vous auprès de votre employeur ou celui de vos proches pour savoir si vous y avez accès. Si c'est le cas, les consultations sont gratuites.

Ce service écoute, renseigne et apporte son aide pour résoudre toutes sortes de problèmes, tant juridiques que sociaux.

Les collaboratrices du service, soit : *l'assistante sociale, la juriste et la secrétaire*, sont tenues au secret de fonction même envers la direction des entreprises.

# *Service de probation*

## *Service social pénal et post-pénal*

<i>Adresse</i>	<i>Rue Jehanne-de-Hochberg 3, 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone</i>	<i>032/889 61 35</i>	
<i>Fax</i>	<i>032/889 62 50</i>	
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:service.probation@ne.ch">service.probation@ne.ch</a></i>	
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.ne.ch/prob">www.ne.ch/prob</a></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi</i>	<i>08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30</i>
	<i>mardi</i>	<i>08h00 - 12h00 / 13h30 - 19h00</i>
	<i>mercredi</i>	<i>08h00 - 17h30</i>
	<i>jeudi</i>	<i>08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30</i>
	<i>vendredi</i>	<i>08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00</i>
<i>Prestation particulière soutien social, thérapeutique, relationnel</i>		

### **Missions**

Conformément aux articles 93 à 96 du Code pénal Suisse (CPS), **les missions du Service de Probation** sont les suivantes :

- **favoriser la réinsertion socio-professionnelle**, en partenariat avec les différents acteurs sociaux, les centres médicaux et les lieux d'insertion professionnelle du réseau neuchâtelois.
- **prévenir la commission de nouveaux délits** par l'analyse des différents déterminants ayant conduit aux délits (mode opératoire, facteurs de risques, criminogénèse), en lien avec la mission de réinsertion.
- **contrôler les règles de conduites** assorties à une décision judiciaire ou administrative.

Les mandats sont confiés au Service de Probation par :

- Les autorités judiciaires (Juges d'instructions, Tribunaux) ou
- Administratives (Office d'application des peines, Commission d'application des mesures).

La prise en charge s'organise dès la **détention préventive**, durant l'**exécution de peine** et en **ambulatoire** pour les personnes libérées provisoirement ou conditionnellement, selon le concept de l'**assistance continue**. Ces mandats sont, sauf mandats particuliers liés à certaines mesures prévues par le CPS, limités dans le temps et procèdent en fonction de règles de conduites déterminées par les autorités compétentes.

Les prises en charge sont effectuées avec une vision interdisciplinaire. Le Service de Probation est composé de plusieurs professionnels de formations différentes, tels que psychologues, psychocriminologues, juristes, éducateurs spécialisés ou assistants sociaux, regroupés sous les fonctions d'assistant social, de psychologue et d'animateur socioculturel.

# *Association suisse des locataires*

## *Section Neuchâtel (ASLOCA)*

<i>Adresse</i>	<i>Terreaux 1 – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/724 54 24 (le répondeur automatique indique les heures de la permanence)</i>
<i>Fax</i>	<i>032/724 37 26</i>
<i>Consultations</i>	<i>uniquement sur rendez-vous</i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.asloca.ch">www.asloca.ch</a></i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:aslocane@bluewin.ch">aslocane@bluewin.ch</a></i>

L'ASLOCA, Association neuchâteloise des locataires, s'occupe d'informer et de défendre les locataires. C'est une association privée et indépendante.

Les membres de l'ASLOCA reçoivent gratuitement des consultations auprès de son service juridique et peuvent se faire assister devant l'Autorité de conciliation ou les tribunaux, à tarif réduit. D'autre part, l'ASLOCA agit d'une façon plus générale par des activités dont le but est l'amélioration des droits des locataires.

La cotisation annuelle se monte à Fr. 45.— (Fr. 48.- dès le 01.01.2009) plus Fr.25.— d'inscription, y compris 5 numéros du journal "Droit au logement".

## *Centre de liaison des associations féminines (CLAF)*

<i>Adresse postale</i>	<i>Case postale 24 – 2067 Chaumont</i>
<i>Adresse</i>	<i>Rue Louis-Favre 1- 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/724 40 55</i>
<i>Permanence</i>	<i>le jeudi de 14h00 à 16h00</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:clafne@hotmail.com">clafne@hotmail.com</a></i>

### **Femmes information**

Chaque jeudi de 14h00 à 16h00, pour les femmes en quête d'un renseignement, d'une orientation, d'une écoute.

### **Consultations juridiques**

Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 16h00 à 18h00, des femmes répondent aux femmes rencontrant des problèmes juridiques dans leur vie conjugale, professionnelle ou dans toutes autres situations.

# *Ton infirmière à la maison (TIM)*

*Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile*

<i>Adresse</i>	<i>Case postale 71 – 2035 Corcelles</i>
<i>Téléphone</i>	<i>079/476 66 33</i>
<i>Perm. tél.</i>	<i>24h / 24h</i>

TIM couvre l'ensemble du canton de Neuchâtel et a pour but d'offrir des soins appropriés à domicile à des enfants malades. Sur prescription médicale, les infirmières spécialisées en pédiatrie interviennent à la maison. Les infirmières sont affiliées à l'ASI (Association Suisse des Infirmières) et sont reconnues par les caisses-maladie. Chacune d'entre elles travaillent dans le respect de l'enfant et de sa vie privée. L'intervention a lieu en accord avec l'enfant et ses parents et tout est mis en œuvre afin de maintenir, restaurer, voire augmenter l'autonomie de l'enfant.

- |   |
|---|
| • Possibilité pour l'enfant de rentrer à la maison pour poursuivre son traitement |
| • Présence et soutien pour l'enfant de son entourage                              |
| • Evaluation et orientation   |
| • Interventions ponctuelles, brèves ou de longue durée                            |
| • Prise en charge lors de situation de fin de vie à domicile.                     |

## *Consultation juridique de l'Ordre des avocats neuchâtelois*

<i>Adresse</i>	<i>11, rue des Beaux-Arts - 2001 Neuchâtel</i>
<i>Horaire</i>	<i>mercredi de 16h00 à 19h00, sans rendez-vous</i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.oan.ch">www.oan.ch</a></i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:info@oan.ch">info@oan.ch</a></i>

Depuis 1983, l'Ordre des avocats neuchâtelois a créé une consultation juridique afin de répondre à un réel besoin de la population. Un service identique existe à La Chaux-de-Fonds, 67, rue de la Serre.

Pour notre ville, un avocat du barreau neuchâtelois est à disposition pour orienter toute personne dans les démarches les plus urgentes.

Les consultations sont données sans rendez-vous.

Il est demandé une participation de Fr. 30.- pour les frais administratifs.

## *Bibliothèque - Ludothèque Pestalozzi*

<i>Adresse</i>	<i>Fbg du Lac 1 - 2000 Neuchâtel</i>		
<i>Téléphone</i>	<i>032/725 10 00</i>		
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>Bibliothèque</i>	<i>lundi après-midi au samedi matin</i>	
		<i>10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00</i>	
	<i>Ludothèque</i>	<i>lundi et jeudi</i>	<i>14h00 - 18h00</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:bib-pestalozzi@bluewin.ch">bib-pestalozzi@bluewin.ch</a></i>		

Elle demande aux usagers une cotisation de Fr. 20.-- par année et par famille pour emprunter des livres, louer des jeux et des DVD.

La bibliothèque est ouverte à tous les enfants jusqu'à 16 ans, qu'ils habitent ou non la commune de Neuchâtel.

Ils peuvent emprunter 10 livres pour une durée de 4 semaines et venir les échanger aussi souvent qu'ils le désirent. Ils font leur choix parmi les romans, albums et documentaires que compte la bibliothèque.

La bibliothèque possède un coin-lecture et plusieurs tables et chaises pour ceux qui, sans emprunter de livres, désirent lire tranquillement ou faire des devoirs.

Les enfants peuvent aussi louer des DVD, pour une durée de 2 semaines (Fr. 4.--).

La ludothèque quant à elle dispose d'environ 1200 jeux pour des enfants jusqu'à 16 ans et pour les adultes. Les jeux sont prêtés à la fois pour une durée de 2 à 4 semaines au prix de Fr. 1.-- à Fr. 5.--, selon la valeur du jeu.

Elle accueillera vos enfants avec plaisir.

*insieme Neuchâtel*  
*Association neuchâteloise de parents*  
*de personnes mentalement handicapées*

Adresses	Rue Louis-Favre 1 – 2000 Neuchâtel 128, av. Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds	
Téléphone	032/926 85 60	
Fax	032/926 85 60	
E-mail	<a href="mailto:info@insieme-ne.ch">info@insieme-ne.ch</a> / <a href="mailto:conseil@insieme-ne.ch">conseil@insieme-ne.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.insieme-ne.ch">www.insieme-ne.ch</a>	
Secrétariat perm.	jeudi après-midi	14h00 – 17h00
Service-conseils perm.	mercredi après-midi	14h30 – 18h30

L'Association **insieme** Neuchâtel a pour objectif principal d'informer et d'aider les parents de personnes mentalement handicapées, de sensibiliser le public et les autorités à la problématique du handicap mental au sein de la société. Elle est ouverte aux parents et à toute personne intéressée par le handicap mental et prête à défendre les droits de ces citoyens.

L'Association **insieme** Neuchâtel assure les tâches suivantes :

- défendre des droits des personnes en situation de handicap mental quel qu'il soit
- conseil et soutien aux parents
- rencontres amicales
- organisation de cours de vacances d'été destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes
- fonds d'entraide pour les membres et leur famille
- membre de la Fédération suisse **insieme** qui défend ses intérêts et objectifs à l'échelon national
- participation à diverses commissions cantonales, dont la Commission cantonale d'intégration scolaire
- bulletin trimestriel
- soutien à divers groupes ou associations qui dispensent des prestations aux personnes porteuses d'un handicap mental (par exemple : Antenne Handicap Mental pour la réalisation de ses centres aérés, etc.)
- soutien à l'intégration scolaire
- service de dépannage (prise en charge occasionnelle et transports) pour les membres et leur famille
- sensibilisation du public et des Autorités

## Centre de l'Ecoute

Adresse	Rue du Bassin 4 – 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/724 79 74	
Fax	032/721 23 34	
E-mail	<a href="mailto:meschwab@bluewin.ch">meschwab@bluewin.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.a-p-p.ch">www.a-p-p.ch</a>	
Permanence téléph.	lundi	15h00 - 19h00
	mardi et jeudi	10h00 - 13h30 / 16h00 - 18h00
	mercredi	13h30 - 18h00
	vendredi	12h00 - 19h00

Depuis 1981, le Centre de l'écoute, méthode Tomatis, reçoit les enfants ayant des problèmes scolaires, de comportement ou de relation. Son action pédagogique vise à modifier et à améliorer les facultés d'audition du sujet. En effet, selon le professeur Tomatis, les problèmes précités ont souvent une origine commune : une déficience de l'écoute.

Outre les enfants en difficultés, le Centre reçoit également des personnes présentant des problèmes d'écoute, des difficultés d'expression, des problèmes de communication ou des sentiments de malaise.

Il reçoit aussi des adultes souhaitant posséder une meilleure diction, entreprendre une démarche d'évolution personnelle, obtenir une plus grande maîtrise d'une langue étrangère.

Pour déterminer si une telle démarche peut être envisagée, il suffit de prendre rendez-vous au Centre où la première visite sera consacrée à un test d'écoute et à un entretien. Il va de soi que cette consultation ne vous engage en rien. Le prix du test et de l'entretien est de 90 francs. Pour prendre un rendez-vous, téléphonez selon les horaires mentionnés ci-dessus.

Le Centre de l'écoute est une organisation privée sans but lucratif. Les tarifs peuvent être adaptés aux possibilités financières de chacun.

# Centre d'orthophonie

<i>Adresse</i>	<i>Rue St-Maurice 4 – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/717 78 20</i>
<i>Fax</i>	<i>032/717 74 19</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:centre.orthophonie.neuchatel@ne.ch">centre.orthophonie.neuchatel@ne.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.ne.ch/neuchatel/centre-orthophonie">www.ne.ch/neuchatel/centre-orthophonie</a></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h15 (en dehors de ces heures répondeur automatique)</i>
<i>Permanences</i>	<i>Boudry – Colombier – Cornaux – Fleurier – Saint-Aubin</i>
<i>Les communes desservies par le centre sont :</i>	<i>Auvernier - Boudry/Areuse – Boveresse - Brot-Dessous- Colombier – Cornaux – Couvet – Fleurier – Gorgier/ Chez-le-Bart - La Côte-aux-Fées - Les Bayards - Les Verrières - Montalchez - Môtiers- Noiraigue – Peseux -St- Aubin/Sauges - St-Sulpice – Travers - Vaumarcus</i>
<i>Inscriptions</i>	<i>les inscriptions se font au Centre de Neuchâtel</i>
<i>Institution</i>	<i>Fondation "L'Enfant c'est la vie", Maison de Belmont</i>
<i>Consultations</i>	<i>sur rendez –vous</i>

Le centre est au service des enfants et des adolescents. Les orthophonistes s'occupent du diagnostic et du traitement de tous les troubles du langage oral et écrit : troubles d'articulation, troubles de la voix, bégaiements, retards d'acquisition et troubles du langage et de la parole, dysphasies, nasonnements, pour le langage oral; troubles grapho-lexiques (dyslexie-dysorthographe) pour le langage écrit. Il s'occupe également des dyscalculies. Les traitements peuvent durer de quelques mois à plusieurs années; ils consistent en séances individuelles d'1/2 h à 1 h, une voire deux fois par semaine, ou parfois en séances d'orthophonie de groupe.

Pour les enfants préscolaires, le signalement peut être fait directement par les parents. Pour les enfants scolarisés, toute démarche de signalement doit être faite avec l'enseignant, avec l'accord des parents. Chaque nouveau consultant est d'abord reçu pour un premier entretien parfois suivi d'autres séances d'évaluation. L'orthophoniste discute avec les parents d'éventuels examens complémentaires. A la fin, elle examine avec eux l'opportunité d'un traitement orthophonique et la forme appropriée (traitement individuel, de groupe, contrôle d'évolution, etc.). L'orthophoniste travaille en relation étroite avec les parents et collabore avec les enseignants, les médecins, les psychologues ou tout autre intervenant.

Les frais d'examen et de traitement peuvent, selon les cas, être payés par l'Office de l'enseignement spécialisé (dans ce cas, la collaboration de l'orthophoniste avec un médecin est indispensable). Pour les cas ne relevant pas de l'Office de l'enseignement spécialisé, une contribution est demandée aux parents et à la commune de domicile. Dans certaines communes, dont la Ville de Neuchâtel (élèves de l'Ecole publique, section enfantine et primaire), la part parents de l'examen-diagnostic est prise en charge financièrement par la commission scolaire.

Le Centre d'orthophonie a une liste d'attente et les rendez-vous sont donnés dans les meilleurs délais.

## **VOTRE ENFANT APPREND A PARLER, A LIRE, A ECRIRE**

Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions selon les horaires mentionnés ci-dessus (sauf pendant les vacances scolaires).

# *Bibliomonde*

## *Bibliothèque interculturelle*

<i>Adresse</i>	<i>6, passage Max de Meuron - CP 108 – 2002 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone + fax</i>	<i>032/721 34 40 (heures d'ouverture)</i>	
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:bibliomonde.ne@bluewin.ch">bibliomonde.ne@bluewin.ch</a></i>	
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.bibliomonde.info">www.bibliomonde.info</a></i>	
<i>Renseignements</i>	<i>032/721 34 40 ou 032/842 48 40</i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi, mercredi, vendredi</i>	<i>14h00 - 17h00</i>
	<i>mardi</i>	<i>09h00 - 11h00 / 14h00 - 17h00</i>
	<i>jeudi</i>	<i>16h00 - 19h00</i>
	<i>samedi</i>	<i>10h00 - 12h00</i>

Le but de l'association BIBLIOMONDE est de mettre en évidence les richesses des différentes cultures qui cohabitent dans notre région.

Depuis mai 1995, elle offre un lieu de rencontre et d'échange où les personnes de toutes origines, vivant dans le canton de Neuchâtel, peuvent exprimer leur identité culturelle et la faire apprécier.

La bibliothèque s'adresse aux adultes et aux enfants - aux non francophones qui souhaitent lire dans leur langue maternelle ou apprendre le français - aux francophones qui apprennent une langue étrangère - à toute personne désireuse de garder le contact avec sa culture d'origine ou d'en découvrir d'autres.

Elle propose à ses lecteurs un choix d'environ 13'000 ouvrages en de plus de 100 langues différentes ainsi que des traductions en français d'auteurs étrangers, des documents sur les cultures et les pays du monde entier, des livres avec CD et cassettes pour l'apprentissage du français et de certaines autres langues, des dictionnaires, des revues.

L'inscription annuelle est de Fr. 3.—. Le prêt est gratuit et chaque lecteur peut emprunter 4 livres pour une durée de 4 semaines.

Plusieurs fois par an, BIBLIOMONDE propose des animations sur le thème d'une culture étrangère: soirées à propos d'un pays, conférences, lectures, contes...

BIBLIOMONDE est une association à but non lucratif, entièrement gérée par des bénévoles qui seront heureux de vous accueillir et de répondre à votre demande.

# Crèches, garderies et homes d'enfants

## **ATELIER POUR ENFANTS « FLEUR BLANCHE »**

Adresse : 11, rue St-Nicolas – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/721 27 45  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 08 h 30 - 11 h 15  
Age d'accueil : de 2 ½ ans à 5 ½ ans

## **CRECHE AU P'TIT SOLEIL**

Adresse : Rue de l'Ecluse 36-38 - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/710 08 44  
Personne de réf. : Mme Christel Chappuis (079 613 65 32)

## **CRECHE AUX PETITS FILOUS**

Adresse : Rue de l'Ecluse 30 – City Centre - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 24 54  
Fax : 032 721 29 72

## **CRECHE DES ACACIAS**

Adresse : Pierre-à-Bot 34 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/721 21 51  
Heures d'ouverture : enfants de tous âges  
Personne de réf. : Mme Martine Jacot

## **CRECHE DES BERCLÉS**

Adresse : Rue des Bercles 2 - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/725 33 27  
Personne de réf. : Mme Isabelle Guinand / [isabelle.guinand@ne.ch](mailto:isabelle.guinand@ne.ch)  
E-mail : [creche.bercles.neuchatel@ne.ch](mailto:creche.bercles.neuchatel@ne.ch)  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06 h 30 - 18 h 00  
Age d'accueil : de 2 mois à dix ans

## **CRECHE DE SERRIERES "LES P'TITS FUTÉS"**

Adresse : 9, rue de Tivoli – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/730 30 70  
Fax : 032/730 30 70  
Personne de réf. : Mme Brigitte Heyer, directrice de crèche  
E-mail : [creche.serrieres@bluewin.ch](mailto:creche.serrieres@bluewin.ch) ou [creche.serrieres@ne.ch](mailto:creche.serrieres@ne.ch)  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06 h 30 - 18 h 00  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06 h 30 - 18 h 00  
Age d'accueil : 2 mois à 6 ans

## **CRECHE DU CENTRE VILLE**

Adresse : Place d'Armes 7 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/725 07 65  
Heures d'ouverture : enfants de 2 mois à 6 ans  
Personne de réf. : Mme Marlène Erard  
E-mail : [creche.ville@bluewin.ch](mailto:creche.ville@bluewin.ch)

## **CRECHE ET JARDIN D'ENFANTS "LA BARBOUILLE"**

Adresse : 7, rue de la Place-d'Armes – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/725 07 65 (crèche) 032/724 44 71 (bureau + permanence)  
Fax : 032/724 44 72  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06h40 - 19h00  
Age d'accueil : de la naissance à six ans et enfants du collège de la Promenade jusqu'en 3<sup>ème</sup> année en dehors des périodes scolaires : matin, midi, après-midi, vacances  
Prestation particulières : pas de fermeture en été ou à Noël ; sauf jours fériés

## **ESPACE NURSERIE, GARDERIE, ATELIER "IBANDA"**

Adresse : 14, av. du Premier-Mars – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 24 69 garderie  
032/724 24 93 nurserie  
Fax : 032/724 24 96  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06h45 - 18h00  
Age d'accueil : dès 3 mois

## **ECOLE ENFANTINE JUNIOR "LE CHAT BOTTE"**

Adresse : 33, fbg du Lac – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 72 60  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 07h45 - 12h15  
Age d'accueil : de 3 à 5 ans  
Personne de réf. : Mme Magali Sahli

## **FOYER LA COCCINELLE**

Adresse : Foyer la Coccinelle - Fondation l'enfant c'est la vie  
11, rue des Cèdres - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 01 35  
Fax : 032/724 01 35  
Heures d'ouverture : 24 h / 24 h  
Age d'accueil : de la naissance à six ans

## **GARDERIE-ATELIERS « Les enfants du monde » Espace Eveil**

Adresse : Rue du Puits-Godet 16 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/725 24 25  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 07h30 à 18h00  
(avec ou sans repas)  
Âge d'accueil : dès la naissance à 6 ans  
Activités : plusieurs ateliers – théâtre, bricolage, informatique, etc.

## **GARDERIE "LE P'TIT SIOUX"**

Adresse : 8, escalier des Bercles – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/721 23 03  
Heures d'ouverture : mardi au vendredi 08h30 - 12h00  
lundi au vendredi 13h30 - 18h00  
Age d'accueil : dès un an  
Sur inscriptions : ateliers manuels

## **GARDERIE "LES NANOUS"**

Adresse : 16, Av. de la gare – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/721 17 79  
Site Internet : [www.lesnanous.com](http://www.lesnanous.com)  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 06h30 - 18h30  
Age d'accueil : de 3 mois à 8 ans  
Personne de réf. : Mme Isabelle Serrat

## **LA COURTE ECHELLE**

Adresse : Fausses- Brayes 3 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone/Fax : 032/724 45 15  
Heures d'ouverture : matin : mercredi 09h00 – 11h30  
après-midi : lundi , mardi , jeudi 14h30 – 17h30  
Accueil : La Courte Echelle accueille des enfants accompagnés de leurs parents ou d'un autre adulte

La Courte Echelle est un espace de vie où l'enfant et son accompagnement sont accueillis ensemble. Les enfants entrent en contact avec d'autres enfants et adultes dans la présence sécurisante de leur parents.

Deux accueillantes ou accueillants professionnels sont disponibles, ouverts au dialogue et attentifs à ce que chacun trouve sa place.

Les enfants et leurs accompagnants viennent sans inscription préalable et restent le temps qu'ils désirent. Ils participent financièrement selon leurs possibilités.  
(prix indicatif : Fr. 2.-)

Sur les traces de François Dolto, la Courte Echelle :

- Offre un espace d'échange, de rencontre et de ressourcement pour les enfants et leurs parents
- Favorise l'écoute et la communication entre enfants et parents en considérant l'enfant comme un personne à part entière dès sa naissance
- Prépare, dans un climat favorable, enfants et parents aux séparations futures

## **L'ENFANT C'EST LA VIE – MAISON DE L'ENFANCE**

Adresse : Rue du Tertre 2 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/710 12 60 (répondeur avec numéro d'urgence)  
Fax : 032/710 12 62  
E-mail : [mde@enfvie.ch](mailto:mde@enfvie.ch)  
Site Internet : [www.enfvie.ch](http://www.enfvie.ch)  
Heures d'ouverture : 24 h/ 24h toute l'année  
Age d'accueil : de la naissance à six ans  
Internat enfants de 0 à 6 ans : La Ruche  
Externat enfant de 0 à 6 ans : La Coccinelle  
Accueil familles ; point rencontre  
Dzao, soutien aux parents d'enfants placés

## **LES TROIS PETITS COCHONS**

Adresse : Rue des Mille-Boilles 2 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/853 76 61

# CENTRES DE VIE POUR ECOLIERS ET ENFANTS SCOLARISES

## **LA CARAMBOLE**

Adresse : Rue de la Maladière 3 - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 26 85  
Heures d'ouverture : Accueil de 06h45 à 09h15 et de 11h00 à 18h45  
destiné aux élèves des collèges de la Promenade, de la  
Maladière et des écoles enfantines alentours  
Animatrice de réf. : Mme Marika Rupil

## **LA CARAMBOLE II**

Adresse : Rue de la Maladière 81 - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/724 08 54  
Heures d'ouverture : Accueil de 11h00 – 14h00  
destiné aux élèves du collège de la Maladière et des écoles  
enfantines alentours.  
Animatrice de réf. : Mme Marika Rupil

## **LE CERF-VOLANT**

Adresse : Rue Guillaume-Farel 7 – 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 079/216 91 03  
Heures d'ouverture : Accueil toute la journée  
destiné aux élèves des collèges de Serrières, des  
Charmettes et des écoles enfantines alentours  
Animatrice de réf. : Mme Patricia Fahrny

## **LE DOMINGO**

Adresse : Chemin du Crêt-du-Chêne 6a - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/753 73 20  
Heures d'ouverture : Accueil de 06h45 à 09h15 et de 11h00 à 18h45  
destiné aux élèves du collège du Crêt-du-Chêne et des  
écoles enfantines alentours  
Animatrice de réf. : Mme Marie-Line Nyffenegger

## **LE MIKADO**

Adresse : Route de Pierre-à-Bot 30-32 - 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032/ 724 13 76  
Heures d'ouverture : Accueil de 11h00 à 14h00  
Destiné aux élèves du collège des Acacias et des écoles  
enfantines alentours  
Animatrice de réf. : Mme Caroline Salvi

## **LE SERPENTIN**

Adresse : (salle de la paroisse catholique de St-Nicolas)  
Chemin des Valangines 97- 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 079 / 321 12 17  
Heures d'ouverture : Accueil 06h45-09h15 / 11h00-14h00 (plein temps en 2009)  
destiné aux élèves des collèges des Parcs, de Vauseyon et  
des écoles enfantines alentours  
Animatrice de réf. : Mme Véronique Evard-Fernandez

# *Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>2, av. du Premier-Mars - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/717 78 80</i>
<i>Fax</i>	<i>032/717 78 89</i>
<i>E-mail</i>	<i>Ecoles.enfantines.primaires.Neuchatel@ne.ch</i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>du lundi au vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>idem ci-dessus</i>

## **Ecole enfantine**

La fréquentation de l'école enfantine est facultative et gratuite. Les parents peuvent inscrire en 1<sup>ère</sup> année d'école enfantine leur enfant, dès l'âge de 4 ans révolus, et en 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine dès l'âge de 5 ans. L'école enfantine est la première étape d'un long processus de scolarisation. Sa fréquentation vise à favoriser l'égalité des chances de formation pour tous les enfants. Elle offre à chaque élève un milieu conçu pour lui, où il pourra jouer, apprendre, grandir ...

## **Ecole primaire**

L'école primaire fait partie de la scolarité obligatoire et s'étend sur 5 années. La fréquentation de l'école primaire est gratuite. Les enfants entrent en 1<sup>ère</sup> année primaire à 6 ans révolus. L'école primaire dispense l'instruction en favorisant notamment l'acquisition des connaissances nécessaires à l'intégration à la vie sociale et professionnelle, par un enseignement progressif, adapté aux capacités des élèves.

## *S.O.S. futures mamans*

<i>Adresse</i>	<i>Case postale 3145 - 2001 Neuchâtel</i>
<i>Vestiaire</i>	<i>Bas-de-Sachet 5 – 2016 Cortaillod</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/842 62 52</i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>vestiaire : tous les lundis et jeudis de 14h30 à 17h00</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>24h/24h</i>
<i>Consultation</i>	<i>par téléphone en premier lieu</i>

S.O.S. futures mamans est une association bénévole, non subventionnée, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés EN DIFFICULTE une :

- **aide psychologique et morale** dans le respect de l'anonymat ou, au contraire, par un accueil et accompagnement amical tout au long de la grossesse et après la naissance.
- **aide matérielle** : layette, vêtements et divers matériel pour bébé sont remis en prêt, ainsi qu'une petite aide financière selon les cas après étude du dossier.
- **aide médicale et juridique** en rapport avec les problèmes pouvant survenir lors d'une grossesse ou d'une maternité : mise en contact avec des personnes travaillant dans les domaines médicaux et juridiques.

# *Accueil familial de jour*

## *Régions Neuchâtel et Boudry*

*(Mamans de jour)*

<i>Adresse</i>	<i>Rue de Tivoli 28, Case postale 28, 2003 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/717 74 56</i>
<i>E-mail</i>	<i>afj.littoral@ne.ch</i>
<i>Site Internet</i>	<i>www.mamansdejour.ch</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>lundi : 08h00 – 11h30 / 14h00 – 17h00</i>
	<i>Mardi : 14h00 – 17h00</i>
	<i>Jeudi 08h00 – 11h30</i>

L'Association neuchâteloise « Accueil familial de jour » se met au service des parents qui travaillent. Elle cherche avec eux la meilleure solution de garde pour leur(s) enfant(s), dans un cadre familial.

### **LE PARENT D'ACCUEIL DE JOUR**

Contre une rémunération assurée par l'Association, en gardant chez elle des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, le parent d'accueil de jour (maman de jour) apporte son aide à d'autres familles tout en restant auprès des siens. Dans le cadre de l'Association, les parents d'accueil bénéficient d'un soutien et d'une formation continue.

### **L'ENFANT**

Placé chez un "parent d'accueil", il passe une partie de sa journée dans un climat familial. Un lien de confiance et de compréhension bien établi entre mère, père, parent d'accueil de jour et l'enfant permet à celui-ci de grandir et de se développer harmonieusement.

### **LES PARENTS-PLACANTS**

Ils sont nombreux, ceux qui, pour diverses raisons, ont besoin d'un service de garde pour leur(s) enfant(s). Ils peuvent faire appel à l'Association, choisir avec elle un « parent d'accueil de jour » et convenir des heures de garde. Ils bénéficient d'un tarif adapté à leur revenu.

L'association cantonale neuchâteloise « Accueil familial de jour » est séparée en trois régions : la région comprenant les districts de Neuchâtel et Boudry, la région des Montagnes et la région des districts du Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Ces trois régions travaillent en étroite collaboration afin d'assurer un service de garde de qualité.

# PRO FILIA

## *bureau de placement pour filles au pair*

Adresse	2, rue du Vieux-Châtel - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 39 49
Fax	032/725 59 10
E-mail	<u><a href="mailto:ne@profilia.ch">ne@profilia.ch</a></u>
Site Internet	<u><a href="http://www.profilia.ch">www.profilia.ch</a></u>
Heures d'ouverture	mercredi et vendredi 15h00 – 18h00

L'Association catholique suisse PRO FILIA est une organisation sans but lucratif et dont les services sont ouverts à tous sans distinction de confession.

Nous plaçons des jeunes filles au pair dans des familles où elles assurent les travaux ménagers et s'occupent de la garde des enfants. Le contrat de travail portant en général sur une année prévoit un degré d'occupation de 30, 32, 35 ou 40 heures par semaine, selon la variante choisie.

Grâce à un réseau bien implanté dans tout le pays, notre bureau assure le contact entre les deux parties contractantes. En général, nos hôtes sont des jeunes filles, de Suisse alémanique ou du Tessin, libérées des écoles et souhaitant apprendre le français. Elles profitent de leur séjour pour suivre des cours prodigués par nos diverses écoles.

Le cas échéant, les jeunes de notre région peuvent également faire appel à nos services s'ils souhaitent perfectionner leurs connaissances linguistiques tout en découvrant une autre région du pays avec ses mentalités.

Pour les placements à l'étranger, nous transmettons vos demandes aux services compétents.

Un émolument d'inscription ainsi qu'une taxe de placement sont perçus à titre de contribution aux frais.

La secrétaire du bureau de Neuchâtel se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

# *Pro Juventute*

## *District de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>District de Neuchâtel – CP 2835 – 2001 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>079/246 55 40</i>
<i>Fax</i>	<i>032/717 78 69</i>
<i>Email</i>	<i><u><a href="mailto:projuventute-sdn@bluwewin.ch">projuventute-sdn@bluwewin.ch</a></u></i>
<i>Site Internet</i>	<i><u><a href="http://www.projuventute.ch">www.projuventute.ch</a></u></i>

Prestations particulières : aide aux enfants, jeunes, familles, rentes complémentaires veufs/veuves, orphelins, bourses complémentaires

Pro Juventute, oeuvre spécifique en faveur de la jeunesse et de la famille, offre deux sortes d'aides :

- ***une aide indirecte qui consiste à soutenir d'autres oeuvres, à participer à diverses actions communes à plusieurs organisations***
- ***une aide directe, essentiellement financière, consiste, elle, à apporter un secours rapide, voire immédiat, dans de nombreux cas : complément de bourses d'études, rente complémentaire, placements temporaires, voire prestations en argent liquide dans certains cas de détresse évidente, pour autant bien sûr qu'il s'agisse d'aider des enfants.***

Signalons que tout un chacun peut alerter Pro Juventute dès l'instant qu'il a connaissance d'un cas d'enfant qui aurait besoin d'aide.

Les ressources de Pro Juventute sont principalement représentées par la traditionnelle vente annuelle de timbres et cartes organisée par le secrétariat des Ecoles primaires de la Ville et effectuée grâce au dévouement des enseignants et des écoliers.

# NOMAD

## Centre de Santé de Neuchâtel et environs

Adresse	Passage Maximilien-de-Meuron 6 - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/866 85 00
Fax	032/886 85 01
Email	<a href="mailto:centre.sante.neuchatel@ne.ch">centre.sante.neuchatel@ne.ch</a>
Heures d'ouverture	du lundi au vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Interventions	7 jours sur 7, selon les besoins
Territoire desservi	Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche

**Un centre de santé NOMAD, offrant les mêmes prestations, existe dans chaque région du canton.**

Les personnes de tout âge, malades, handicapées ou en convalescence, sans distinction de condition, qui dépendent de l'aide momentanée ou durable de leurs proches ou d'intervenants professionnels pour leur maintien ou leur retour à domicile, peuvent faire appel à nos services.

C'est votre cas si :

- vous sortez de l'hôpital et vous n'êtes pas encore en forme
- vous êtes âgé et les tâches quotidiennes deviennent plus difficiles à accomplir
- vous souffrez d'un handicap
- votre médecin vous prescrit un traitement qui peut se faire à domicile, mais que vous ne pouvez pas gérer sans l'appui de professionnels
- vous vous occupez d'un parent âgé, malade et vous avez besoin d'aide
- vous connaissez un parent, un voisin qui a besoin d'aide
- vous avez besoin d'aide pour vos enfants, l'entretien de votre ménage parce que vous êtes malade, enceinte avec des complications
- vous cherchez des informations, des conseils

### PRENEZ CONTACT AVEC NOUS

Nous vous donnons tous les renseignements utiles sur :

- les prestations des soins, d'aide ménagère, de conseils, d'accompagnement dans les situations liées à la fin de vie
- l'organisation de nos services
- les tarifs
- les conditions de remboursements des soins par votre assurance maladie

## Centre de Loisirs de Neuchâtel

Adresse	31, ch. de la Boine – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 47 25
E-mail	<a href="mailto:info@cdlneuchatel.org">info@cdlneuchatel.org</a>
Site Internet	<a href="http://www.cdlneuchatel.org">www.cdlneuchatel.org</a>
Heure d'ouverture	selon périodes et projets

Ouvert à tous, le Centre de Loisirs est une association privée à but non lucratif qui s'inscrit dans le champ de l'animation socioculturelle.

Sa mission repose sur cinq axes d'intervention fondamentaux qui définissent à ce jour son action pour la collectivité : intégration sociale, promotion culturelle, promotion de la démocratie participative, compétence sociale, prévention et promotion de la santé.

L'équipe d'animation propose toute l'année une palette d'animations et d'activités de loisirs, accueil libre, ateliers et projets en tout genre, répondant aux besoins et aux attentes de l'ensemble de la population, des enfants et des jeunes en particulier.

Le Centre de Loisirs souhaite tout particulièrement travailler avec la jeunesse, soutenir ses modes d'expression et favoriser sa participation active aux projets. Le 131, lieu d'accueil sans fumée et sans alcool, privilégie l'accueil des adolescents de 12 à 17 ans. Un encadrement professionnel de qualité y est offert, dialogue et écoute sont garantis et une dynamique positive du lieu favorise les projets, l'estime de soi, la créativité, l'émergence de talents, la prise de responsabilités, ...

Les horaires du 131 et toutes les informations sur les projets et ateliers du Centre de Loisirs sont disponibles sur [www.cdlneuchatel.org](http://www.cdlneuchatel.org).

## Centrevue

Adresse	3, rue de Corcelles – CP 227 – 2034 Peseux
Téléphone	032/731 46 56
Fax	032/722 07 47
E-mail	<a href="mailto:centrevue@ne.ch">centrevue@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.centrevue.ch">www.centrevue.ch</a>
Heures d'ouverture	du lundi au vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Centrevue est destiné à toute personne souffrant d'un grave handicap visuel. Il intervient sur l'ensemble du canton de Neuchâtel et offre :

- un soutien et un accompagnement aux personnes dont la vie est transformée en raison d'un déficit visuel grave ou de cécité, qui souhaitent retrouver une certaine indépendance, aux proches ainsi qu'aux professionnels qui s'interrogent sur la manière d'aider les personnes handicapées de la vue
- des renseignements sur les services spécifiques (bibliothèques sonores, facilités de transports, etc.), sur les assurances sociales et les aspects liés à l'intégration scolaire, à la formation et au travail
- des moyens et des techniques permettant de retrouver une indépendance optimale dans les domaines tels que: les déplacements, la basse vision et les activités de la vie quotidienne.

Les consultations ont lieu **sur rendez-vous** au Centre ou à domicile et sont gratuites. **Exposition ouverte, sans rendez-vous, les mardis de 14h à 17h.**

## Foyer du Rocher

Adresse	Rue du Rocher 8 - 2000 Neuchâtel (Bus 9 – Arrêt Rocher)
Téléphone (bureau)	032/730 33 00
Accueil d'urgence	0800 880 480
Fax	032/730 33 02
E-mail	<a href="mailto:yvan.sjostedt@ne.ch">yvan.sjostedt@ne.ch</a>
Heures d'ouverture	24h / 24h – 7j. / 7j. – toute l'année

### FOYER D'ACCUEIL

Accueil temporaire, mixte, en chambre individuelle. Trois repas par jour. Prestation destinée aux personnes rencontrant des difficultés sociales relevant de questions économiques, juridiques, médico-psychiques ou de phénomènes d'exclusion. Le séjour doit être financé par une instance sociale.

La demande d'accueil fait l'objet d'un entretien préalable. Un contrat de séjour est élaboré avec la personne. Suite à l'accueil, un accompagnement de la situation individualisé est proposé par le biais d'une équipe de travailleurs sociaux. Intégration de la personne accueillie dans les principaux moments de la vie communautaire.

## Foyer de la Géode

Adresse	1, ruelle DuPeyrou – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 75 73
Fax	032/724 75 77
E-mail	<a href="mailto:laurent.girardin@ne.ch">laurent.girardin@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.enfvie.ch">www.enfvie.ch</a>
Informations	aux heures de bureau

Le foyer « La Géode » a été créé en 1987 et fait partie de la Fondation c'est la vie depuis 1997. Il accueille une dizaine d'adolescentes âgées de 15 à 18 ans, souffrant de difficultés sociales et psycho-affectives, souvent dans un contexte de crise familiale. Une extension de la prise en charge au-delà de la majorité est possible si le placement a été effectué avant et dans la mesure où une formation professionnelle est en cours.

Tous les projets de formation sont mis en place avec les structures des réseaux existants.

Les jeunes filles bénéficient d'un encadrement éducatif, dans la perspective de la construction d'un projet professionnel, d'un projet de vie, et de l'apprentissage à l'autonomie. Une prise en charge en studio ou extérieure peut se mettre en place en fin de parcours.

Chaque demande d'admission nécessite l'intervention d'un service placeur officiel (Office des Mineurs ou Service Médico-psychologique) ; toutefois, un premier contact d'information, sur la marche à suivre par exemple, peut être pris en tout temps avec le Foyer.

## *Foyer Handicap*

<i>Adresse</i>	<i>33, rue de la Maladière - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/720 03 00</i>
<i>Fax</i>	<i>032/720 04 00</i>
<i>Site Internet</i>	<i>www.foyerhandicap.ch</i>

Le foyer de Neuchâtel est situé dans le quartier de la Maladière, zone qui permet l'accès à tout le centre-ville.

Le bâtiment, moderne, offre 28 studios et une chambre d'accueil temporaire de deux lits. Il a comme particularité le fait d'abriter également un restaurant (L'Arrosée) ouvert au public. Le bistrot donne ainsi une ouverture sur l'extérieur et favorise les contacts entre les résidents et la population.

Le foyer est destiné à toutes les personnes âgées de 18 à 65 ans, atteintes d'un handicap physique prédominant, voire sévère, nécessitant un encadrement quotidien pour les actes ordinaires de la vie. Ces personnes doivent disposer d'une autonomie relationnelle et intellectuelle suffisante pour gérer leur propre existence, le personnel du foyer n'assumant pas de prise en charge dans ce domaine. Le séjour est en principe de longue durée. Il est toutefois possible d'être accueilli pour un court séjour de quelques jours, au maximum 1 mois.

L'atelier protégé "Bartimée", dirigé par 3 maîtres socio-professionnels, donne la possibilité aux résidents de faire un travail intéressant et adapté dans le domaine de l'informatique et de la bureautique; cet atelier est également ouvert aux handicapés externes, qui sont pris en charge la journée. Foyer Handicap fait partie des homes L'ESPA, ce qui veut dire qu'il est ouvert à tout handicapé physique, quelle que soit sa situation financière, le prix de pension étant adapté à ses moyens et l'Etat venant en aide pour le reste.

L'Unité d'Accueil de Jour, conduite par des ergothérapeutes et animatrices, offre la possibilité aux résidents, mais aussi à des externes, de développer leur capacité d'autonomie dans la vie quotidienne. Les activités proposées sont riches et variées, des travaux manuels à la cuisine en passant par la peinture et vannerie, par exemple. Les relations sociales y sont favorisées à travers des activités d'animation telles que jeux, discussions, repas en commun, sorties, etc. ... Cette unité est ouverte à des personnes vivant à domicile désirant enrichir leur quotidien et de maintenir leurs possibilités de vivre à domicile. Les conditions d'admissions sont les mêmes que pour le foyer.

A toute personne ou service intéressé, la direction enverra un formulaire de préinscription qui est à retourner dûment rempli. Dans un premier temps, il sera demandé un rapport médical et social détaillé pour permettre à la Commission d'admission de statuer. Ensuite, une rencontre aura lieu entre le résident et la direction pour discuter de toutes les questions générales et administratives. Une autre entrevue permettra au médecin et à l'équipe d'évaluer le mieux possible les besoins et possibilités du futur résident. Dans certains cas, des séjours d'observation peuvent être proposés.

## *Cité AL'FEN - logements pour étudiants*

<i>Adresse</i>	<i>Clos-Brochet 10 – 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphone</i>	<i>032/727 68 50</i>	
<i>Fax</i>	<i>032/727 68 51</i>	
<i>E-mail</i>	<i>info@alfen.ch</i>	
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.alfen.ch">www.alfen.ch</a></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi</i>	<i>13h00 – 16h30</i>
	<i>mardi et jeudi</i>	<i>09h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00</i>
	<i>mercredi et vendredi</i>	<i>09h00 – 12h00</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>idem heures d'ouverture</i>	

Cité AL'FEN S.A. est une société anonyme, à but économique idéal non lucratif, créée en septembre 2005 par la Fédération des Etudiants Neuchâtelois (FEN). Son champ d'activité se concentre sur le logement des personnes en formation, en s'efforçant de leur fournir des prestations de qualité à des coûts minimaux.

Cité AL'FEN propose des chambres dans quatre bâtiments différents :

- **La Cité Universitaire**
- **Le Foyer des Sablons**
- **La Maison de Champréveyres**
- **La Tour des Cadolles**

Gérant des logements de la Cité Universitaire, Cité AL'FEN administre également le Foyer des Sablons pour le compte de la fondation du même nom et la Maison de Champréveyres qui appartient à l'Eglise réformée évangélique. En décembre 2007, Cité AL'FEN a fait l'acquisition de la Tour des Cadolles qui proposera des chambres flambant neuves pour la rentrée de septembre 2008. Dans l'ensemble de son parc, la société offre un panel total de plus de 300 chambres et studios.

Tous les loyers comprennent un service de blanchisserie et de nettoyage bimensuel des chambres et des parties communes. Le Maison de Champréveyres offre, selon les vœux de sa fondation, un service de demi-pension.

Les chambres sont individuelles, mais les parties communes telles que les cuisines, les espaces détente et, selon les sites, les salles de bains sont partagées par plusieurs personnes.

Les pensionnaires des différents logements qu'offre Cité AL'FEN S.A. sont en majorité des étudiants de l'Université, mais l'existence de nombreuses autres écoles sur le littoral neuchâtelois crée une réelle demande extérieure à l'Alma-Mater qui draine des personnes en formation de tous les horizons.

Prix des loyers : de CHF 240.-- à CHF 650.--, charges et services comprises

# Fédération des Etudiants Neuchâtelois (FEN)

Adresse bureau:	Faubourg de l'Hôpital 106 – 2000 Neuchâtel	
Adresse secrétariat :	Cité Universitaire – Clos-Brochet 10 – 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032 727 68 30	
Fax	032 727 68 51	
E-mail	<a href="mailto:Association.FEN@unine.ch">Association.FEN@unine.ch</a>	
Site internet	<a href="http://www.unine.ch/fen">www.unine.ch/fen</a>	
Heures secrétariat	lundi au vendredi	09h30 - 12h15 / 13h45 - 16h00
Heures bureau	jeudi	14h00 - 16h00

La fédération des Etudiants (FEN) est une association sans but lucratif, ni appartenance politique ou confessionnelle. Elle regroupe tous les étudiants inscrits à l'Université de Neuchâtel, qui deviennent automatiquement membres de la FEN dès leur immatriculation.

La FEN compte quatre commissions dans lesquelles les étudiants peuvent s'investir :

- Le Cafignon qui est le journal des étudiants de l'Université de Neuchâtel
- La Commission des Fêtes qui organise la « Fête de l'Uni »
- La Commission politique qui s'occupe des dossiers de la politique universitaire
- La Commission sociale qui s'efforce de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les étudiants.

Elle a pour buts de :

- Défendre les intérêts des étudiants au plan neuchâtelois et fédéral
- Représenter les étudiants de l'Université de Neuchâtel à l'UNES (Union des Etudiants de Suisse)
- Veiller au maintien de la qualité des études et à l'égalité des chances pour tous
- Aider les étudiants face aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer durant leurs cursus universitaires

Elle est l'interlocutrice des étudiants auprès des autorités universitaires et politiques.

La FEN s'occupe aussi de vendre la carte internationale d'étudiant ISIC, reconnue dans le monde entier et délivrée à tous les étudiants, y compris ceux suivant une école autre que l'Université.

# Foyer de Prébarreau

*fondation en faveur des adultes en difficultés sociales*

Adresse	Evole 96 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/737 24 70
Fax	032/737 24 71
E-mail	foyer.prebarreau@ne.ch
Heures d'ouverture	24h / 24h - 7j. / 7j.
Permanence téléph.	032/737 24 70 0800880480 N°vert accueil d'urgence

Capacité	16 places en internat
Ouverture	365 jours par an
Fermeture	pas de période de fermeture
Type d'accueil	accueil temporaire, en foyer ouvert (6 mois à 5 ans) accueil d'urgence (24h en semaine et 48h le week-end)
Limite d'âge	de 18 ans à l'âge AVS
Problématiques	adultes présentant un handicap psychique stabilisé I névrose, psychose I avec ou sans problèmes de dépendance aux drogues et/ou à l'alcool, en phase stabilisée I troubles du comportement I difficultés d'autonomie et d'insertion sociale
Catégorie	adultes, hommes et femmes
Types d'ateliers	ateliers d'occupation (interne et externe)
Accueil/Type d'aide	accompagnement socio-éducatif personnalisé
Services spéciaux	service médical (externe) service social (externe) service d'animation (interne) service d'aumônerie (interne)
Mesures thérapeutiques	psychothérapie (externe)
Objectifs d'accueil	développement progressif de l'autonomie, de l'indépendance, des habilités sociales, de la socialisation et de la potentialité à assumer à terme une activité occupationnelle à 50 % au minimum
Critères de non-admission	cas médico-légaux, cas de crise aiguë, pédophilie, toxicomanie active, alcoolisme chronique, violence envers soi et envers autrui

# Ateliers de Prébarreau

*fondation en faveur des adultes en difficultés sociales*

Adresse	Rue des Tunnels 38 - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/730 26 70
Fax	032/731 09 01
E-mail	<a href="mailto:Atelier_Prebarreau@SWI.salvationarmy.org">Atelier_Prebarreau@SWI.salvationarmy.org</a>
Heures d'ouverture	lundi au vendredi : 08h00 – 11h45 / 13h15 – 17h15

Capacité	16 places
Ouverture	220 jours par an
Fermeture	le week-end et les jours fériés ; 2 semaines en été 1 semaine entre Noël et Nouvel An
Type d'accueil	ateliers d'occupation
Limite d'âge	de 18 ans à l'âge AVS
Problématiques	adultes présentant un handicap psychique stabilisé I névrose, psychose I avec ou sans problèmes de dépendance aux drogues et/ou à l'alcool, en phase stabilisée I troubles du comportement I troubles physiques et sensoriels I difficultés d'autonomie et d'insertion sociale ou/et socio-professionnelle
Catégorie	adultes : hommes et femmes
Type d'ateliers	ateliers d'occupation (travailleurs en provenance du Foyer et extérieure au foyer)
Accueil/type d'aide	accompagnement socio-professionnel personnalisé
Services spéciaux	service médical (externe) service social (externe) service d'aumônerie (interne)
Mesures thérapeutiques	collaboration avec les services spécialisés
Objectifs d'accueil	développement progressif de l'autonomie, de l'indépendance, des habilités sociales, de la socialisation et de la potentialité à assumer à terme une activité occupationnelle à 50 % au minimum
Critères d'admission	- handicapés adultes au bénéfice d'une rente AI ou d'un certificat médical justifiant d'une incapacité de travail à long terme - horaire minimum en ateliers d'occupation : 40 %
Critères de non-admission	cas médico-légaux, cas de crise aiguë, pédophilie, toxicomanie active, alcoolisme chronique, violence envers soi et envers autrui

# ALFASET

Adresses	Rue de Tivoli 54 2000 Neuchâtel	Rue des Terreaux 48 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphones	032 731 78 33	032/967 96 50
Fax		032/967 96 51
E-mail	<a href="mailto:alfaset@ne.ch">alfaset@ne.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.alfaset.ch">www.alfaset.ch</a>	
Heure d'ouverture	lundi à jeudi vendredi	07h30 -12h00 / 13h30 - 17h00 07h30 -12h00 / 13h30 - 16h30

## BUT

Exploitation d'ateliers protégés et de foyers d'accueil destinés aux personnes handicapées adultes, ceci dans le but d'améliorer leur situation matérielle et morale et de favoriser leur réintégration professionnelle et sociale.

Ces organismes sont ouverts aux invalides des deux sexes, bénéficiaires de l'Assurance Invalidité ou en passe de l'être, entre leur 18<sup>ème</sup> année et l'âge auquel ils peuvent prétendre aux prestations de l'AVS.

Trois centres, avec leur siège social à La Chaux-de-Fonds, sont actuellement en activité dans le canton, à savoir :

- **Centre de La Chaux-de-Fonds qui emploie 170 personnes handicapés dans ses ateliers dont 52 sont résidents au foyer**
- **Centre de Neuchâtel qui emploie 154 personnes handicapées dans les ateliers dont 40 sont résidents au foyer**
- **Centre de Couvet qui emploie 27 personnes handicapées dans les ateliers uniquement**

(effectif au 31.12.2007)

## ACTIVITES

Mécanique, tôlerie-serrurerie, soudage, peinture, imprimerie, menuiserie, caisserie ainsi que la fabrication propre de jeux et jouets éducatifs en bois, blanchisserie et conditionnements représentent quelques-unes des activités différentes qu'Alfaset est à même d'offrir aux demandeurs d'emploi.

## PRODUCTION

ALFASET a réalisé en 2007 des recettes (ateliers et foyers) pour CHF 10'065'416.- alors que les charges totales ont totalisé CHF 20'411'159.-.

Le déficit est quant à lui pris en compte par l'OFAS et le canton.

## Agence communale AVS/AI

Adresse	4, Rue St-Maurice - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/717 74 30
Fax	032/717 74 39
Site Internet	<a href="http://www.agence-avs-ai-ne.ch">www.agence-avs-ai-ne.ch</a>

L'agence communale AVS est à la disposition de tous ceux qui sont concernés par les problèmes relatifs à l'Assurance-vieillesse et survivants et à l'Assurance-invalidité.

L'Agence est chargée de l'application des tâches prévues par la législation AVS et AI. Il s'agit notamment des tâches suivantes :

- contrôle du personnel domestique engagé à Neuchâtel, ainsi que des travailleurs du secteur agricole et viticole;
- contrôle et assujettissement des entreprises ou des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative;
- établissement des dossiers des personnes bénéficiant de rentes extraordinaires AVS;
- enquêtes diverses au sujet de la situation économique des personnes touchant des rentes AVS et AI;
- remise de documentation et de formules relatives aux diverses prestations AVS et AI;
- examen des situations particulières des bénéficiaires de rentes AVS ou AI pour lesquelles l'octroi de prestations complémentaires est indispensable;
- établissement des demandes destinées à obtenir le remboursement des frais médicaux en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires;
- versement de l'allocation communale trimestrielle en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires;
- remise de carnets de bons de réduction pour T.N., ONDE VERTE, aux bénéficiaires de prestations complémentaires;
- renseignements aux bénéficiaires AVS et AI sur les possibilités d'exonération des taxes radio/télévision.

Tout renseignement concernant les droits des assurés peut être obtenu à l'Agence ou par téléphone.

# *PROCAP littoral neuchâtelois*

## *Association pour personnes avec handicap*

<i>Adresse</i>	<i>Passage Maximilien-de-Meuron 6 – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/724 12 34</i>
<i>Fax</i>	<i>032/725 98 18</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:procap.ne@bluewin.ch">procap.ne@bluewin.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.procap.ch/f">www.procap.ch/f</a></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	
<i>Conseil social</i>	<i>lundi, mardi : 08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00 (sur rendez-vs)</i>
<i>Animation</i>	<i>jeudi : 14h00 – 17h00</i>
<i>secrétariat</i>	<i>vendredi : 08h30 – 11h30</i>
<i>Consultation</i>	<i>conseil sociale et service de protection juridique spécialisés dans le domaine des assurance sociales</i>
<i>Prestation particulière</i>	<i>analyse et conseils, suivi de procédures (AI, AVS, LPP, PC, LAMAL, assurances accidents, assurance militaire, APG, assurance maternité, LACI), rédaction de courriers et de documents officiels.</i>

L'association suisse des invalides, actuellement PROCAP, fondée en 1931 est la plus importante organisation nationale d'entraide des adultes et des enfants handicapés.

La section du Littoral neuchâtelois déploie ses activités sur les districts de Neuchâtel et de Boudry. Elle compte actuellement quelque 400 membres et son effectif est en constante augmentation.

Elle offre les activités suivantes :

- Un service de protection juridique gratuit pour ses membres, spécialisé dans le domaine des assurances sociales.
- Une permanence sociale, le mercredi après-midi ou sur rendez-vous, apte à résoudre la plupart des problèmes auxquels sont confrontés les handicapés et leur proches.
- Un service de vacances, de cures et de loisirs pour toutes les catégories d'handicapés, des plus légers aux plus profonds.
- Un service de location de moyens auxiliaires (fondation SEREI)
- Des bénévoles qualifiés pour remplir vos déclarations d'impôts
- Sport pour les personnes handicapées
- Tous les jeudis après-midi, un lieu de rencontre, ouvert à tous, handicapés ou non, où il fait bon venir, en toute simplicité, rencontrer d'autres personnes
- Soutien individuel, visite aux malades, sorties, cafés – animations, espace de discussions – réflexions, manifestations diverses.
- Cours d'informatique pour les membres
- Conseils aux personnes avec handicap (sport, formation, construction adaptée, vacances, moyens auxiliaires, transports).

**Toutes les idées sont les bienvenues :**

La section serait heureuse d'offrir d'autres activités selon vos propositions.

# Ateliers Phénix

Adresse	36, rue de Monruz - 2000 Neuchâtel
Téléphone bureau	032/724 25 54
Fax bureau	032/725 02 26
Téléphone buanderie	032/724 25 50
E-mail	<a href="mailto:ateliers.phenix@ne.ch">ateliers.phenix@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.ateliersphenix.ch">www.ateliersphenix.ch</a>
Heures d'ouverture	du lundi au vendredi aux heures de bureau

L'association Ateliers Phénix, active depuis 20 ans dans le domaine de la réinsertion professionnelle, a développé tout un savoir-faire dans les domaines de la récupération et de la gestion de certains déchets, ainsi que dans la maintenance en général.

L'association Ateliers Phénix a pour objectifs de décharger les personnes âgées, malades ou handicapées des tâches de lessive et de couture. Ce service offre la possibilité de prendre le linge à domicile et de le livrer une fois lavé. L'Association participe au maintien à domicile grâce à un service de ramassage, de distribution, de récolte du papier et verre, d'entretien de jardins, de nettoyages divers et de petits déménagements. Aux Ateliers Phénix, différentes restaurations de meubles, barrières, volets, etc. .. sont entreprises. Une récolte de jouets a lieu toute l'année, ils sont remis en état et sont redistribués gratuitement.

L'Association Ateliers Phénix regroupe trois catégories de bénéficiaires, le but étant la **réinsertion sociale et professionnelle**:

- les personnes en mesures de crise et en article 72
- les personnes qui dépendent de contrats établis par l'action sociale
- des contrats d'insertion socioprofessionnelle, pour celles qui ne peuvent entrer dans aucune de ces deux catégories. Ces dernières sont directement indemnisées par l'atelier.

## Activités :

- Buanderie
- Ramassage: papier, carton, verre, PET, boîtes en métal et aluminium
- Réalisation de caissettes en bois pour les administrations de la Ville et de l'Etat permettant la récolte du papier
- Récupération de bois non traité pour en faire du bois d'allumage
- Réparation et entretien de vélos usagés
- Collaboration avec l'action "Neuchâtel roule"
- Rénovation et fabrication de volets, portes, chaises, etc.
- Fabrication d'armoires, bancs, étagères et vestiaires pour les écoles et les structures d'accueil
- Récolte avec la FRC de jouets ; remise en état et distribution
- Conciergeries, travaux de jardinage
- Tri et ramassage des matériaux au profit de la voirie
- Travaux exceptionnels, etc.

## Dispensaire des rues

Adresse	Rue Fleury 22 (à côté de la place du Marché) 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/721 10 25	
Heures d'ouverture	lundi et mercredi :	14h00 – 18h00
	vendredi :	14h00 – 16h00

Le Dispensaire de Neuchâtel (association privée à vocation soignante) créé en 1885, est revenu aux buts initiaux de ses statuts en ouvrant, en février 2000, un lieu de soins, d'hygiène et d'accueil:

- **Soins :** infirmiers : lors des jours et heures d'ouverture  
Médecin, dentiste, opticien et 3 coiffeuses sont disponibles sur rendez-vous.
- **Hygiène :** des douches et une buanderie sont à disposition  
(2 machines à laver et 3 machines à sécher le linge)
- **Accueil :** l'accueil, l'information et l'orientation vers d'autres soignants ou services sont assurés par les infirmiers(ères) et les bénévoles.

Ces services sont gratuits, sauf la coiffeuse (Fr. 3.—) et ont pour objectifs de permettre aux plus défavorisés de se sentir mieux et de leur redonner le goût de la vie sociale.

Le Dispensaire des rues fonctionne grâce au bénévolat des intervenants et aux dons en nature et en espèces. Le salaire des infirmiers (ères), le loyer et les frais de fonctionnement sont assurés par l'Association « Dispensaire de Neuchâtel ». Les bénévoles peuvent bénéficier d'une formation permanente.

Le Dispensaire des rues collabore avec les services et institutions qui oeuvrent dans le même sens.

## Le Discobole

Adresse	21, rue des Moulins - 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/725 22 31	
Heures d'ouverture	lundi et jeudi : fermé	
	mardi, mercredi, vendredi : 14h00 à 18h30	
	samedi : 09h00 à 11h30	

Afin de rendre la musique accessible à tous et de favoriser le développement de la culture musicale dans la région neuchâteloise, quelques personnes ont créé, en mars 1985, une association privée et sans but lucratif, "Le Discobole". Les membres peuvent louer des CD en tous genres (classique, pop, chanson, folk, jazz, enfants, bruitages, etc.) et des cassettes de langues moyennant une cotisation annuelle de 50 francs (25 francs pour les apprentis et les étudiants), pour une durée de 15 jours maximum, en versant la modique somme de 2 francs par document sonore emprunté.

Les enfants, bienvenus, sont exemptés de cotisation jusqu'à l'âge de 14 ans s'ils sont inscrits sur la carte de leurs parents.

*Groupe régional neuchâtelois  
de la Société suisse  
de la sclérose en plaques (Société SEP)*

<i>Adresse</i>	<i>Rue des Poudrières 137 - 2006 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/730 64 30 (heures de bureau) ou à tout autre moment au 032/866 18 03 ou 032/753 35 15</i>
<i>Fax</i>	<i>032/730 64 70</i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="mailto:info.fr@multiplesklerose.ch">info.fr@multiplesklerose.ch</a></i>
<i>Accueil</i>	<i>du lundi au jeudi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00</i>

Le groupe neuchâtelois de la Société suisse de la sclérose en plaques (Société SEP), constitué en avril 1983, a pour but de réunir dans un esprit dynamique et cordial, les personnes atteintes de cette pénible affection, tant celles qui peuvent encore se déplacer seules, que celles que la maladie a rendu dépendantes d'une chaise roulante.

Ces rencontres ont lieu une fois par mois en moyenne, dans un local du Relais de la Croisée à 2043 Malvilliers, ou à l'extérieur, selon un programme établi en commun d'une fois à l'autre par tous les participants. Elles ont pour but de rompre la solitude de personnes qui, du fait de leur difficulté à se déplacer, resteraient très isolées et sans contacts extérieurs.

Les transports, aller et retour, aux divers points de réunion, sont assurés par des automobilistes bénévoles et sont, bien entendu, gratuits; de même qu'est gratuite la participation aux rencontres elles-mêmes; la "cagnotte des amis" est facultative.

Les personnes atteintes de sclérose en plaques qui s'intéresseraient à ces rencontres peuvent s'adresser en permanence (heures de bureau) au :

**Centre romand SEP**, sis à Neuchâtel (adresse ci-dessus).

Ce même secrétariat est par ailleurs à disposition de toute personne intéressée ou concernée par la sclérose en plaques. Il dispose d'une riche documentation, s'occupe d'interventions sociales en faveur des malades, renseigne et organise des cours à l'intention de ceux-ci, etc. Il est, sur demande, à disposition pour fournir le soutien psychologique qui pourrait s'avérer nécessaire.

Toute personne est accueillie très volontiers durant les heures mentionnées ci-dessus.

# Office de l'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel (OAI NE)

Adresse	4-5, Espacité - Case postale 2183 - 2302 La Chaux-de-Fonds
Téléphone	032/910 71 00
Fax	032/910 71 99
E-mail	<a href="mailto:office.ai@ne.ocai.ch">office.ai@ne.ocai.ch</a>

Les prestations AI ont pour but de prévenir la perte d'un emploi en raison d'une incapacité de travail de plus de trente jours par la mise en œuvre de mesures d'intervention précoce. Elles visent à éliminer ou limiter autant que faire se peut les conséquences sur la capacité de gain d'une atteinte à la santé physique, psychique ou mentale par des mesures visant à favoriser et à encourager la réadaptation et l'autonomie des assurés. Un examen du droit à une rente n'est envisagé que si l'orientation, le reclassement professionnel ou toute autre mesure de réadaptation doivent être écartés ou n'entrent pas en ligne de compte.

Les principales prestations de l'AI sont les suivantes:

## **Pour les assurés de moins de 20 ans :**

- traitement de certaines infirmités congénitales ;
- frais supplémentaires liés à l'invalidité pour la formation professionnelle initiale
- orientation professionnelle ;
- octroi et/ou remise en prêt de moyens auxiliaires ;
- octroi d'allocations d'impotence et de suppléments pour soins intenses.

## **Pour les assurés majeurs :**

- mesures de détection, d'intervention précoce et de réinsertion ;
- mesures de réadaptation d'ordre professionnel, orientation professionnelle, aide à retrouver un emploi adapté ;
- octroi et/ou remise en prêt de moyens auxiliaires ;
- octroi de rentes (à partir d'un degré d'invalidité de 40 % au moins) ;
- octroi d'allocations pour impotence.

L'octroi de prestations répond à certains critères précis, lesquels pourraient être explicités lors d'un appel téléphonique. Des mémentos, traitant de manière plus approfondie les différentes prestations, sont à votre disposition.

# *Service de dépannage et de transports pour jeunes handicapés*

<i>Adresses</i>	<i>Ass. Cerebral Neuchâtel Rafour 5 2024 St-Aubin-Sauges</i>	<i>Insieme Neuchâtel Av. L.-Robert 128 2300 La Ch.-de-F.</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/835 27 08</i>	<i>032/926 85 60</i>
<i>Fax</i>		<i>032/926.85.60</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:info.ne@association-cerebral.ch">info.ne@association-cerebral.ch</a></i>	<i><a href="mailto:info@insieme-ne.ch">info@insieme-ne.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.association-cerebral.ch/neuchatel/">www.association-cerebral.ch/neuchatel/</a></i>	<i><a href="http://www.insieme-ne.ch">www.insieme-ne.ch</a></i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>mardi 09h00 - 11h00</i>	<i>032 725 52 06</i>
	<i>mercredi 09h00 - 11h00</i>	<i>032 835 14 55</i>
	<i>jeudi 14h00 - 17h00</i>	<i>032 926 85 60</i>
	<i>vendredi 09h00 - 11h00</i>	<i>032 835 14 55</i>

## **SERVICE-DEPANNAGE**

Le service a pour but de décharger les familles par la prise en charge occasionnelle de personnes handicapées (0-20 ans). Son rayon d'activité englobe le canton de Neuchâtel. Pour atteindre ce but, le service fait appel à des bénévoles et coordonne le dépannage.

Qu'ils séjournent dans la famille "dépannée" ou qu'ils reçoivent une personne handicapée chez eux, les bénévoles sont légèrement indemnisés (de Fr. 20.- pour 1 à 3 heures, et jusqu'à Fr. 90.- pour un week-end entier). L'indemnisation est prise en charge par la famille et le service.

## **SERVICE-TRANSPORTS**

Les parents ou répondants peuvent faire appel au service pour les transports, que ce soit pour des traitements ambulatoires ou pour des loisirs.

Les familles rétrocèdent leur part AI ou le remboursement des frais selon un prix conseillé. Le service n'intervient pas financièrement.

Nos secrétariats sont à même de vous répondre si vous souhaitez tenter l'expérience d'effectuer un dépannage ou un transport.

Ce service est organisé par l'Association Cerebral Neuchâtel, et Insieme Neuchâtel (Les Perce-Neige).

# *Bibliothèque publique et universitaire*

<i>Adresse</i>	<i>3, place Numa-Droz (Collège latin) - 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphones</i>	<i>Secrétariat-direction</i>	<i>032/717 73 01</i>
	<i>Prêt-Fonds d'étude renseignements</i>	<i>032/717 73 00</i>
	<i>Prêt-Lecture publique</i>	<i>032/717 73 20</i>
<i>Fax</i>		<i>032/717 73 09</i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://bpun.unine.ch">http://bpun.unine.ch</a></i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<b>Fonds d'étude</b>	
	<i>mardi à vendredi</i>	<i>10h00-12h00/14h00-19h00</i>
	<i>samedi</i>	<i>09h00-12h00</i>
	<b>Lecture publique</b>	
	<i>lundi, mercredi, vendredi</i>	<i>12h00-19h00</i>
	<i>mardi, jeudi</i>	<i>10h00-19h00</i>
	<i>samedi</i>	<i>09h00-17h00</i>
	<b>Salle de lecture</b>	
	<i>mardi à vendredi</i>	<i>08h00-22h00</i>
	<i>samedi</i>	<i>08h00-17h00</i>

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel est la principale bibliothèque du Littoral. Tout adulte (et adolescent dès 14 ans) peut s'y inscrire **gratuitement** sur simple présentation d'une carte d'identité.

Pour répondre aux besoins de tous: étudiants et professeurs, bien sûr, mais aussi du grand public, la Bibliothèque se divise en trois services :

- 1. Lecture publique :** dans cette section, 40'000 ouvrages sont mis à la disposition directe du public selon le principe du libre accès, et rangés par catégorie : romans, histoire, voyages, technique, médecine, beaux-arts, etc. Les locaux sont modernes et confortables. On aime y venir "bouquiner" ou feuilleter les trente journaux et magazines exposés. L'horaire permet d'y passer entre midi et deux heures, ou à la sortie du travail, ou encore le samedi. On peut emprunter les ouvrages à domicile pour 28 jours.
- 2. Fonds d'étude :** la plupart des 600'000 ouvrages de cette section sont également prêtés à domicile. On cherche leur référence dans des catalogues informatisés ou sur fiches. La Bibliothèque est également en mesure de faire venir des ouvrages des autres bibliothèques suisses et même de l'étranger. Le Fonds d'étude est spécialisé dans le domaine des sciences humaines et conserve également le patrimoine neuchâtelois des districts du bas du canton. Il compte encore de nombreux fonds spéciaux : manuscrits, cartes, partitions, affiches, etc.
- 3. La salle de lecture:** spacieuse, elle réunit les conditions idéales pour mener avec profit une recherche documentaire. Les fenêtres donnent sur le lac. Les parois sont tapissées de dictionnaires, d'encyclopédies, d'annuaires, de bibliographies et d'autres ouvrages de référence. Plus de 600 revues sont à disposition, ainsi que de nombreux journaux et magazines étrangers.

*ANAAP - Association neuchâteloise  
d'accueil et d'action psychiatrique  
Lieu d'accueil "Le Décllic"*

<i>Adresses</i>	<b>« LE DECLIC »</b> Rue du Plan 19 2000 Neuchâtel <i>(bus ligne 9, arrêt Verger-Rond)</i>	<b>« LE NOUVEL HORIZON »</b> Rue de Beau-Site 29 2300 La Chaux-de-Fonds <i>(bus ligne 3, arrêt patinoire)</i>
<i>Téléphone</i>	032/721 10 93	032/913 12 69
<i>Fax</i>	032 721 49 32	
<i>E-mail</i>	<a href="mailto:secretariat@anaap.ch">secretariat@anaap.ch</a>	
<i>Site Internet</i>	<a href="http://www.anaap.ch">www.anaap.ch</a>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<b>Le Décllic :</b> lundi, mardi, mercredi, vendredi jeudi	14h00-17h00 14h00-20h00
	<b>Le Nouvel Horizon :</b> lundi, mercredi, vendredi mardi	14h00-17h00 16h00-20h00
<i>Permanence tél.</i>	<b>Le Décllic :</b> lundi au vendredi	14h00-17h00
	<b>Le Nouvel Horizon :</b> lundi, mercredi, vendredi mardi	14h00-17h00 16h00-20h00
<i>Consultations</i>	sur rendez-vous	

**L'ANAAP** a comme buts :

- d'accueillir, dans un esprit **d'entraide** et de **solidarité**, toute personne confrontée à des difficultés psychiques ou sociales
- de conseiller et **d'accompagner** les personnes souffrant de troubles psychiques, ainsi que leurs familles et leurs proches
- de respecter chez chacun les **différences** propres à la personne humaine
- de valoriser les **ressources** personnelles
- **d'encourager** chacun dans l'exercice de responsabilités individuelles ou sociales
- de **représenter** les intérêts et de **défendre** les droits des personnes concernées
- d'agir pour une meilleure **compréhension** des troubles psychiques dans le public

L'ANAAP et ses lieux d'accueil "Le Décllic" et "Le Nouvel Horizon" favorisent les échanges et offrent un cadre où chacun peut rencontrer chaleur et compréhension.

L'ANAAP propose :

- des lieux d'accueil ouverts sans rendez-vous
- des permanences téléphoniques
- un service psychologique et social
- des groupes d'entraide
- un groupe des proches
- divers ateliers d'expressions
- des moments récréatifs (sorties, repas, etc.)
- des activités bénévoles
- une bibliothèque
- des manifestations publiques (conférences-débats, congrès, stands d'information, etc.)

## Association RECIF

<i>Adresse</i>	<i>Rue Coquemène 1 – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/730 33 50</i>
<i>Fax</i>	<i>032/730 33 50</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:recif@bluewin.ch">recif@bluewin.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://www.recifneuchatel.org">www.recifneuchatel.org</a></i>
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>lundi au vendredi sur rendez-vous</i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>mardi, jeudi 14h00 – 17h00</i>
<i>Prestation particulière</i>	<i>Cours de français et d'alphabétisation, diverses activités d'échanges et de formation. Garderie pour les enfants pendant les cours et activités.</i>

Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes, RECIF est ouvert à des femmes de tous pays, âges et situations, ainsi qu'à leurs enfants en bas âge.

Cette association sans but lucratif fonctionne depuis 1994. Elle se veut un lieu d'accueil et de solidarité où les femmes peuvent acquérir des connaissances, sortir de l'isolement, se faire des amies, échanger des trucs et des conseils, mais aussi s'entraider, parler de leur vie, mieux connaître les habitudes suisses.

Nous proposons, pour un prix modique, des cours de français sur plusieurs niveaux, des cours d'alphabétisation, ainsi que des ateliers de conversation et de couture. Un cours intensif sur une année permet aux participantes non seulement de développer leur connaissance du français, mais également d'acquérir des connaissances socio-professionnelles et socio-culturelles ainsi que des bases de mathématiques et d'informatique. D'autres activités d'échange et de formation, ainsi qu'une bourse d'emploi d'aide-ménagère sont proposées ponctuellement. Les mères peuvent laisser gratuitement leurs enfants à notre garderie durant les cours et activités.

# Mouvement de la Condition Paternelle de Neuchâtel et environs (MCPN)

Adresse	Case postale 136 – 2009 Neuchâtel
Téléphone	032/753 69 30

L'objectif du MCPN est de soutenir et conseiller les parents au cours des procédures de séparation, dans l'intérêt des enfants.

## **Nos buts**

Soutenir et guider les parents qui envisagent un divorce ou une séparation et sont membres de l'association :

- conséquences du divorce
- dédramatiser le conflit
- droit de visite
- intérêts des enfants
- pensions alimentaires
- éducation

### ***Obtenir que les deux parents soient traités également***

- pas d'attribution systématique à la mère
- reconnaître l'amour paternel

### ***Négocier des pensions équitables***

### ***Etablir des conventions qui diminuent les frais judiciaires***

### ***Défendre les intérêts des membres et de leurs enfants***

### ***Etablir des contacts*** avec les associations poursuivant des buts similaires

### ***Entreprendre toute action*** d'information, de réflexion et formation des membres

### ***Sensibiliser*** la magistrature, le législateur, les services sociaux à l'injustice existante.

## **Divorcer autrement**

- **d'entente**, le MCPN rédige une convention
- **nous ne sommes pas au clair, on voudrait s'entendre mais il y a des sujets de conflits**, le MCPN vous conseillera des médiateurs
- **nous avons besoin d'un avis juridique**, prenez un seul avocat, le MCPN peut vous conseiller
- **c'est la guerre**, vous êtes obligés de prendre deux avocats, le MCPN peut vous orienter

## Foyer Carrefour

Adresse	20, rue de la Dîme, Case postale 20 - 2009 Neuchâtel
Téléphone	032/753 28 34
Fax	032/753 81 35
Direction et adm.	Rue Miéville 1 - 2105 Travers
Heures d'ouverture	toute la journée
Permanence tél.	en principe toute la journée
Site internet	<a href="http://www.fondation-carrefour.ch">www.fondation-carrefour.ch</a>
E-mail	<a href="mailto:foyer.carrefour@fondation-carrefour.ch">foyer.carrefour@fondation-carrefour.ch</a>

Le Foyer Carrefour accueille des scolaires (fin de scolarité), des apprentis et étudiants qui ont dû momentanément quitter leur cadre de vie habituel, à la suite de diverses difficultés. Le Foyer est ouvert à l'année, samedi et dimanche compris.

Nous offrons 10 places, soit au foyer même ou dans des studios à proximité. Cela permet aux adolescents de vivre en douceur la transition entre le Foyer et un lieu de vie indépendant.

L'adolescent trouve au Foyer Carrefour un temps et un lieu où il est reconnu, entendu, respecté, ce qui lui permettra d'évoluer vers l'autonomie et son statut d'adulte. Il pourra vivre ses projets, faire des choix et prendre ainsi la confiance en ses ressources nécessaires à son intégration sociale et professionnelle.

Un enseignant est à disposition un soir par semaine pour soutenir la partie théorique de l'apprentissage ou des études et préparer les examens.

Le passage au Foyer Carrefour est une étape; nous veillons à maintenir le lien avec la famille. Toutes les démarches importantes sont décidées avec les représentants légaux. Le jeune rentre chez lui le week-end chaque fois que cela est possible.

La durée du placement se négocie de cas en cas.

## *Action éducative en milieu ouvert (AEMO) Service de la Fondation Carrefour*

Adresse	Ruelle Dublé 6 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 66 50
E-mail	<a href="mailto:aemo.ne@fondation-carrefour.ch">aemo.ne@fondation-carrefour.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.fondation-carrefour.ch">www.fondation-carrefour.ch</a>
Consultation	par téléphone ou entretiens à l'AEMO
Heures d'ouverture	lundi au vendredi: il est prudent de prendre au préalable rendez-vous

L'AEMO est un service spécialisé dans l'accompagnement éducatif ambulatoire. Il s'adresse à des jeunes de 6 à 25 ans ainsi qu'à leurs parents rencontrant des difficultés éducatives, personnelles, familiales ou sociales.

Les objectifs sont de mobiliser les ressources de la personne, de favoriser les liens et l'autonomie. Le service ne demande aucune participation financière, par contre, un engagement personnel est indispensable à la démarche.

# Alcooliques Anonymes

<i>Adresse postale</i>	<i>AA Neuchâtel-Vignoble, Case postale 48, 2002 Neuchâtel</i>
<i>Adresse</i>	<i>11, rue des Beaux-Arts - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Réunion</i>	<i>Tous les lundis soirs à 20h00</i>
<i>Téléphone</i>	<i>0848 848 846</i> <i>(permanence par une personne physique 24 h/ 24h)</i>
<i>Réunion</i>	<i>le lundi à 20h00 - Rue des Beaux-Arts 11 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Site internet</i>	<i>AA SRI</i>

"Alcooliques Anonymes" est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres personnes à se rétablir de l'alcoolisme.

La seule condition requise pour être membre est le désir d'arrêter de boire, sans engagement, ni promesse écrite ou orale.

Aucune finance d'entrée, aucune cotisation, le groupe s'assume lui-même au travers d'une participation bénévole de ses membres et de la gratuité de ses services.

Aux AA, il n'y a ni cotisations, ni droit d'inscription, l'association se finance par ses propres contributions et refuse toute aide financière venant de l'extérieur.

AA n'est allié à aucune secte, confession, parti politique, organisation ou institution. Il ne souhaite s'engager dans aucune controverse, ne cautionne et ne s'oppose à aucune cause. L'anonymat de toute personne demandant de l'aide est totalement respecté.

Le but primordial des membres AA est de rester sobres et d'aider d'autres alcooliques à parvenir à la sobriété.

## **AI-Anon - Aide aux familles d'alcooliques**

Parallèlement, un groupe d'entraide aux conjoints, parents ou proches de malades alcooliques "AI-Anon" a été créé. Le groupe se réunit également une fois par semaine, le lundi soir, à la même adresse et la même heure. Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements au numéro de téléphone **032/914 15 35**.

## Ligue pulmonaire neuchâteloise (LPN)

Adresse	8, av. DuPeyrou - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/723 08 68
Fax	032/723 08 69
Heures d'ouverture	08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
E-mail	<a href="mailto:ligue.pulmonaire@ne.ch">ligue.pulmonaire@ne.ch</a>
Internet	<a href="http://www.lung.ch">www.lung.ch</a>
Consultations	tous les jours aux heures d'ouverture avec ou sans rendez-vous

La LPN met à disposition de quelque 1500 malades souffrant d'affections chroniques et obstructives des poumons, des appareils de respiration assistés notamment :

- **des inhalateurs** : ces appareils, prévus pour l'inhalation à domicile de médicaments, sont utilisés pour prévenir, atténuer ou guérir certaines maladies des voies respiratoires
- **des concentrateurs ou de l'oxygène liquide** : le principe de ce traitement à domicile est l'administration d'oxygène de façon continue.
- **des CPAP** : cet appareil délivre de l'air légèrement pressurisé au travers d'un petit masque nasal. Le débit d'air agit comme une attelle pneumatique pour garder les voies aériennes supérieures ouvertes et empêcher les apnées du sommeil.

**Un appartement** situé à Montana est mis, sur demande médicale, à la disposition de personnes souffrant d'affections pulmonaires pour des séjours de convalescence ou de changement d'air.

La LPN c'est aussi une possibilité d'aide financière et de soutien pour la résolution de problèmes liés à la maladie, que ce soit pour le patient ou pour sa famille.

## Vivre sans fumer

Adresse	Faubourg du Lac 17 - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 12 06 / 73
Fax	032/724 12 59
E-mail	<a href="mailto:info@vivre-sans-fumer.ch">info@vivre-sans-fumer.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.vivre-sans-fumer.ch">www.vivre-sans-fumer.ch</a>
Heures d'ouverture	08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Permanence tél.	idem ci-dessus
Consultation	sur rendez-vous

Le Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme, VIVRE SANS FUMER, propose :

- Documentation et outils pédagogiques à consulter sur place ou sur [www.vivre-sans-fumer.ch](http://www.vivre-sans-fumer.ch).
- Organisation et soutien de campagnes et actions pour prévenir le tabagisme.
- Promotion et aide à la mise sur pied de lieux de travail, de formation, de loisirs et sportifs sans fumée.
- Aide à la désaccoutumance au tabac. Consultation individuelle: Fr. 40.-- la première, Fr. 25.-- les suivantes, gratuites pour les jeunes.

## *Ligue neuchâteloise contre le cancer*

Adresse	Faubourg du Lac 17 - 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/721 23 25	
E-mail	<a href="mailto:Incc@ne.ch">Incc@ne.ch</a>	
Site Internet	<a href="http://www.Incc.ch">www.Incc.ch</a> et <a href="http://www.liguecancer-ne.ch">www.liguecancer-ne.ch</a>	
Heures d'ouverture	lundi au jeudi	08h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
	Vendredi	08h00 – 12h00

La Ligue neuchâteloise contre le cancer est ouverte à toute personne intéressée ou concernée par la problématique du cancer. Privilégiant l'accueil, la disponibilité, le respect et la confidentialité, l'équipe composée d'une assistante sociale, d'une infirmière en santé publique et d'une secrétaire médicale, propose conseils, soutien, information et, si nécessaire, aide financière aux personnes touchées par le cancer, domiciliées dans le canton ainsi qu'à leurs proches.

- **un secrétariat permanent** : les matins ou sur rendez-vous
- **une aide sociale et financière**: participation et prise en charge des frais inhérents à la maladie selon les situations (toute demande est écoutée et étudiée selon les possibilités)
- **de l'information et de la documentation** : distribution de brochures à l'intention du corps médical, des malades, des enseignants et du public
- **une collaboration avec les services** : de soins, d'aide aux malades et sociaux du canton
- **un soutien**: à la recherche scientifique, à l'équipement des hôpitaux, au perfectionnement professionnel des soignants et aux mouvements d'accompagnement des malades

## *Vivre comme avant*

Adresse	c/o Ligue neuchâteloise contre le cancer Faubourg du Lac 17- 2000 Neuchâtel	
Téléphones	032/721 23 25 032/835 16 70	

Le mouvement "Vivre comme avant" est animé par des femmes qui ont toutes subi l'ablation totale ou partielle d'un sein.

Le but poursuivi par ces anciennes opérées est de vous montrer simplement que la vie continue; c'est un message d'espoir qu'elles souhaitent vous apporter.

Une volontaire est à votre disposition pour vous offrir :

- une prothèse provisoire ainsi qu'une brochure de conseils pratiques
- une rencontre à l'hôpital ou, à votre retour, à domicile
- un contact téléphonique, à l'hôpital ou à votre domicile
- une écoute compréhensive, un échange cordial

La volontaire est tenue au secret de fonction et ne fera que répondre à votre demande.

## Office communal du travail

Adresse	Section des Affaires sociales Office du travail de la Ville de Neuchâtel Rue St-Maurice 4 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/717 74 10
Fax	032/717 74 19
E-mail	Affaires.sociales.VilleNeuchatel@ne.ch
Heures d'ouverture	07h45 - 12h00 / 13h30 - 17h00

En prenant contact avec notre office, nous permettons aux personnes en litige avec leur employeur de trouver une solution afin de pouvoir solutionner le problème qui se pose à elles. Notre intervention ciblée permet souvent de régler le conflit de manière harmonieuse sans avoir à entamer une procédure judiciaire coûteuse.

L'Office communal du travail est chargé de l'inscription des personnes, dans le cadre d'une demande d'indemnisation par l'assurance-chômage, qui sont :

- sans travail, suite à un licenciement ou après avoir reçu leur lettre de licenciement, soit menacées d'être sans emploi
- libérées des conditions relatives à la période de cotisation

La première catégorie de personnes comprend toutes les personnes qui dans la période de 24 mois précédents leur annonce à notre Office ont eu une période minimale de 12 mois de travail soumis aux paiements des cotisations ass.-chômage.

La seconde catégorie réunit les personnes qui ont suivi une formation scolaire, une reconversion ou un perfectionnement professionnel, ont été malades ou accidentées, ont séjourné dans un établissement de détention, d'éducation au travail ou dans une autre institution du même type pendant plus de 12 mois au total dans la période de 2 ans précédent leur démarche auprès de notre Office. Dans cette catégorie se joignent également les personnes qui, suite à des événements comme la séparation de corps, le divorce, l'invalidité, la mort du conjoint ou encore la suppression de rentes d'invalidité, se trouvent contraintes d'exercer une activité salariée et pour autant que l'événement en question remonte à moins d'une année. Les personnes qui se sont consacrées à l'éducation d'enfants de moins de 16 ans, et n'ont de ce fait pas exercé d'activités soumises à cotisation assurance-chômage, peuvent déposer une demande lorsqu'ils sont contraints par nécessité économique de reprendre une activité salariée à l'issue de cette période éducative.

Enfin, les Suisses de retour au pays après un séjour de plus d'un an dans un pays non-membre de la communauté européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) sont libérés des conditions relatives à la période de cotisation durant une année, à condition qu'ils justifient de l'exercice d'une activité salariée à l'étranger. Il en va de même des ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou de l'AELE dont l'autorisation d'établissement n'est pas échue. Il est évident que toutes ces personnes doivent se présenter le premier jour ouvrable à partir duquel elles désirent faire valoir leurs droits, mais elles ont avantage à prendre contact avec notre Office, dès qu'une modification de l'un des statuts cités ci-dessus intervient ou dès réception de la lettre de licenciement.

L'Office communal du travail est également chargé de l'application de la loi fédérale sur le travail. Il peut donc être consulté par chacun sur des questions d'ordre pratique: durée du travail, délai de licenciement, droit aux vacances, aux jours de congé, etc. Lors de litiges, son intervention peut être sollicitée en vue d'une conciliation. Les prestations de cet Office sont évidemment gratuites.

## Centre social protestant (CSP)

Adresse	11, rue des Parcs - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/722 19 60
Fax	032/722 19 79
E-mail	<a href="mailto:CSP.neuchatel@ne.ch">CSP.neuchatel@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.csp.ch">www.csp.ch</a>
Heures d'ouverture	lundi au vendredi : 08h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30

Le Centre social protestant accueille, soutient, informe, écoute, sans distinction confessionnelle, toute personne qui se trouve confrontée à des difficultés qu'elle ne peut résoudre seule.

Divers problèmes peuvent être étudiés et partagés avec les juristes, les conseillers conjugaux et assistants sociaux du Centre social protestant :

- **ennuis financiers, matériels, conjugaux, juridiques, professionnels, familiaux, éducatifs ou de santé**
- **difficultés rencontrées par des étrangers, des requérants d'asile et des réfugiés établis dans notre pays**
- **problèmes de couples, consultations conjugales**

Les consultations ont lieu sur rendez-vous.

La première consultation avec le service juridique se déroule toujours par téléphone.

## Boutiques du Centre social protestant

### **LA GRANDE PUCE**

Adresse	48, rue des Sablons - 2000 Neuchâtel	
Heures d'ouverture	mardi à vendredi	15h00 - 18h00
	samedi	09h30 - 12h00

Cette boutique, située en ville de Neuchâtel, vend principalement des vêtements, des livres, de la vaisselle et des objets divers à un prix modique. On peut également y trouver quelques meubles.

### **LA JONCHERE**

Adresse	La Jonchère, Val-de-Ruz (près de Boudevilliers)	
Heures d'ouverture	mercredi	14h00 - 18h00
	samedi	09h30 - 13h00

La Jonchère est principalement un grand dépôt de meubles en bon état, que l'on peut acquérir à très bon prix. Marché aux puces, vêtements, bibelots, vaisselle, divers.

### **SERVICE DE RAMASSAGE D'OBJETS EN BON ETAT**

Meubles, vêtements., bibelots, vaisselle, livres Tél. 032/722 19 60

# La Grappilleuse

Adresse	23, rue du Neubourg (Haut des Chavannes) 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 26 63
Heures d'ouverture	mardi au vendredi : 09h00 - 11h30 / 14h00 à 18h00 samedi matin : 09h00 - 12h00

## UN PEU D'HISTOIRE

A l'origine, en 1910, il s'agissait de recueillir les objets très divers que les personnes favorisées n'utilisaient plus et de les mettre à disposition d'autres intéressés. Le bénéfice réalisé par ces ventes était réparti entre les institutions de la ville.

Aujourd'hui, le clivage riche-pauvre n'étant plus aussi évident, tout le monde vient à la Grappilleuse, sans distinction. Les uns pour profiter d'acquérir le vêtement ou la petite table qui leur plaît, les autres pour s'habiller à bon compte ou s'installer avec un mobilier acquis pour une somme plus que modique.

Lorsqu'on évoque la Grappilleuse, deux notions viennent immédiatement à l'esprit : le service et le bénévolat.

## LE SERVICE

Parce que cette boutique met à la disposition de chacun et pour un prix dérisoire tout ce dont il a besoin : du vêtement au petit mobilier, c'est-à-dire de l'habit qui convient, à la petite casserole qui manque, à la batterie de cuisine, en passant par la literie, les bibelots ou les couverts.

## LE BENEVOLAT

Parce que les personnes qui font vivre la Grappilleuse mettent leur enthousiasme et leur disponibilité au service de cette institution. C'est là toute la force de son comité.

## LE RESULTAT

Grâce au dévouement des membres du comité qui ne craignent pas de jouer les déménageurs, il en résulte que le chiffre d'affaires ne faiblit pas et la clientèle ne cesse d'augmenter.

Vaisselle, vêtements, appareils et ustensiles divers sont donc toujours les bienvenus, partant du principe que votre surplus est certainement l'indispensable de quelqu'un d'autre.

## Vestiaire de l'Entraide « Le Petit-Bonheur »

Adresse	Galleries Marval – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 54 00
Heures d'ouverture	du mardi au vendredi : 09h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30 samedi : 09h30 – 14h00 (lundi fermé)

Ce vestiaire, mis sur pied par les paroisses catholiques de Neuchâtel, permet de se procurer des vêtements, souliers, meubles, vaisselle, accessoires, livres, disques, etc. à très bon prix. Le bénéfice des ventes est utilisé pour des oeuvres caritatives.

## Centrale d'appareillage acoustique

Adresse	2, rue Saint-Honoré – 2001 Neuchâtel	
Téléphone	032/724 10 20	
Fax	032/724 10 45	
E-mail	<a href="mailto:neuchatel@centrales-srls.ch">neuchatel@centrales-srls.ch</a>	
Site internet	<a href="http://www.srls.ch">www.srls.ch</a>	
Heures d'ouverture	lundi au vendredi	08h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30
	samedi fermé	
Consultations	sur rendez-vous	

Cette centrale, de même que celles installées à Genève, Lausanne, Fribourg, Bulle, Payerne, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, a été créée par la S.R.L.S., Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité.

La Centrale est à la disposition de toute personne présentant des difficultés d'audition et désirant, soit obtenir des renseignements, des conseils ainsi que des directives, soit effectuer un test d'audition gratuit.

Si un examen approfondi s'avère nécessaire, le consultant devra être examiné par un médecin O.R.L. Après différents tests auditifs et selon la décision dudit médecin, le patient sera convoqué à la Centrale, afin de procéder au choix ainsi qu'à l'adaptation d'un appareil acoustique permettant d'obtenir un maximum de confort d'écoute.

Signalons que, l'adaptation d'un appareil acoustique demande en moyenne quatre à six séances, réparties sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ceci dépendant du patient. Le patient, ainsi que la Centrale, déterminent ensemble la fin de l'adaptation de l'appareillage acoustique. A ce stade, le patient devra, une dernière fois, être examiné par son médecin O.R.L., afin qu'un rapport d'expertise final soit établi, à la suite duquel l'adaptation sera terminée. Toutefois, si le patient éprouve, par la suite, des difficultés à manipuler son appareil acoustique, il peut venir à la Centrale autant de fois qu'il le désire.

Il faut savoir que, l'achat d'un appareil acoustique, peut être pris en charge, en **presque** totalité pour les cas AI, ou en partie pour les cas AVS. Ceci bien entendu, pour les patients remplissant les conditions que requièrent ces deux institutions. La Centrale s'occupe d'informer les patients, ainsi que de faire toutes les démarches nécessaires, ceci en collaboration avec les assurances sociales et les médecins.

# *Vivre à Neuchâtel*

## *Association de défense des intérêts des habitants du centre-ville*

Adresse	Case postale 3048 - 2001 Neuchâtel	
Présidente	Zully Salas	tél. 032/724 24 82 (répondeur) fax 032/724 24 82
Vice-président	René Margot	tél. 032/725 66 20 fax 032 725 74 69
E-mail	<a href="mailto:zully.salas@bluewin.ch">zully.salas@bluewin.ch</a>	
Consultations	sur rendez-vous uniquement	

### Buts :

- défendre les intérêts des habitants du centre-ville ;
- améliorer, de manière générale, la qualité de vie de ses habitants ;
- s'assurer que la législation est appliquée.

« Vivre à Neuchâtel » est une association créée à Neuchâtel en 1995. L'abolition de la clause du besoin en 1994 a provoqué une multiplicité d'établissements publics bruyants liés à la vie nocturne et une foule de noctambules peu respectueux de la tranquillité et du bien d'autrui, engendrant une augmentation importante des nuisances de toutes sortes (tapage nocturne, bagarres, dommages à la propriété, trafic de drogue, tags, graffiti, etc.) Une enquête commanditée par la Ville en 1999 a démontré qu'une personne sur deux était dérangée d'abord par les noctambules et ensuite par les établissements en question. Le bruit diurne était aussi une source considérable de nuisances sonores.

Il est quand même utile de rappeler que notre société de loisirs fortement sonorisés est en train de fabriquer une génération de sourds. Dix heures d'exposition à 93 décibels par semaine peuvent provoquer des lésions auditives irréversibles ! L'exposition à 95 décibels ne devrait pas excéder deux heures par semaine pour les mêmes raisons !

### Ce que nous avons réussi :

- établir de bonnes relations avec les représentants des autorités à différents niveaux et les sensibiliser à nos problèmes ;
- faire adopter une meilleure législation en matière de nuisances sonores au plan communal ;
- devenir un partenaire crédible ;
- créer une Fédération d'associations similaires à la nôtre dans d'autres cantons en juin 2003.

Membres : toute personne, entreprise ou commerce du centre-ville (au sens large).

Cotisation annuelle : Fr. 25.- par personne ; Fr. 30.- par couple ou famille ; dons

# Association Poney Handicap

Adresse	Monsieur Jean-Claude Schweizer, Président Avenue de la Gare 1 – 2001 Neuchâtel
Téléphones / fax	032 725 84 55 - 032/724 53 94
E-mail	<a href="mailto:jcschweizer@juvet-schweizer.ch">jcschweizer@juvet-schweizer.ch</a>
Site internet	<a href="http://www.poneyhandicap.ch">www.poneyhandicap.ch</a>
Heures d'ouverture	selon organisation avec les patients
Permanence tél.	032 842 43 93 ou mobile 079 646 96 84

Prestation particulière : travail selon les possibilités des personnes, TAC jusqu'au passage en leçons d'équitation. Attelage.

**Présentation** : Poney Handicap est une association à but non lucratif qui s'engage à mettre un cheval à disposition d'enfants et d'adultes handicapés ou souffrant de troubles moteurs, psychiques ou affectifs. Ces personnes travaillent individuellement ou en groupe avec une praticienne diplômée en thérapie avec le cheval.

**La thérapie** : La thérapie avec le cheval TAC, aussi appelée thérapie équestre, est destinée à des personnes enfants ou adultes souffrant de difficultés psychiques, physiques ou mentales.

Les mouvements du pas du cheval sont également bénéfiques pour les personnes atteintes de troubles du système nerveux central (paralysie, sclérose en plaque, etc.) La TAC englobe les aspects physiques, psychologiques, affectifs et relationnels de la personne. Le patient est appelé à être le plus actif possible et à exercer une influence sur le cheval.

La TAC vise à améliorer le bien-être, la dissociation, la coordination et la continuation des mouvements de la personne. Elle l'invite à raccourcir son temps de réaction, augmenter sa confiance en soi et apprendre à gérer la notion espace temps.

Le cheval est un être vivant et fort mais nécessitant des soins ; il ne juge pas et c'est là l'élément central de la TAC.

**L'attelage** : Afin de varier les activités ou pour les personnes pour qui monter à cheval demande de trop gros efforts, Poney Handicap propose également des promenades en attelage. Cette expérience permet de vivre un moment passible, dans la nature au rythme du pas du cheval. Cet exercice relaxe profondément, favorise le lâcher prise et développe le sens de l'observation.

**Le cheval** : Max est un "Franches-Montagnes" Sa taille est adaptée et il est entraîné spécialement pour ce travail spécifique. Il a un excellent caractère : ni le bruit ni les gestes brusques et imprévisibles ne l'effrayent. Il a des allures sûres et régulières. Il est en pension au Centre Equestre de Fenin, ce qui procure des avantages certains : soins adéquats, jouissance du manège et des infrastructures de l'entreprise, ouverture à l'extérieur des institutions.

Finances : L'association Poney Handicap remplit ses engagements grâce à des dons, qui sont utilisés uniquement pour les frais d'entretien du cheval.

**Association Poney Handicap**

**UBS Lausanne CCP 10 315-8 - Compte no 318640.11L - Clearing 290-318640.11L**

**Responsable du cheval** – praticienne en thérapie avec le cheval :

Claire Bertholet, route de la gare 37, 2017 Boudry

tel 032 842 43 93 natel 079 646 96 84 e-mail [michel\\_bertholet8@hotmail.com](mailto:michel_bertholet8@hotmail.com)

# Homes et appartements protégés pour personnes âgées en Ville de Neuchâtel

**Foyer féminin de l'Armée du salut** 18, rue de l'Ecluse  
2000 Neuchâtel tél. 032/729 20 20  
fax 032/730 14 77  
[foyerfeminin@swi.salvationarmy.org](mailto:foyerfeminin@swi.salvationarmy.org)

**Home de l'Ermitage** 18, Pertuis-du-Sault  
2000 Neuchâtel tél. 032/725 33 14  
fax 032/725 33 54  
[home.ermitage@ne.ch](mailto:home.ermitage@ne.ch)  
Permanence téléphonique 08h00 – 17h00 (direction) / soins : 24h / 24h  
(Accueil des personnes de tout âge pour le repas de midi et/ou du souper  
Inscription jusqu'à 08h45 le matin même).

**Home médicalisé de Clos-Brochet** 48, av. de Clos-Brochet  
2000 Neuchâtel tél. 032/722 71 00  
fax 032/722 72 00  
[home.clos-brochet@ne.ch](mailto:home.clos-brochet@ne.ch)  
[www.anempa.ch/clos-brochet.asp](http://www.anempa.ch/clos-brochet.asp)  
Heures d'ouverture pour visiteurs : 08h00 – 22h00

**Home médicalisé des Charmettes** 8, rue des Charmettes  
2000 Neuchâtel tél. 032/732 91 91  
fax 032/732 91 14  
[Home.LesCharmettes@ne.ch](mailto:Home.LesCharmettes@ne.ch)  
[www.anempa.ch](http://www.anempa.ch)

**Home médicalisé et Foyer de jour "La Résidence des Trois-Portes"** 4a, ch. des Trois-Portes  
2000 Neuchâtel tél. 032/724 63 04  
tél. 032/724 94 20 (bureau)  
fax 032/724 94 21  
[ems3portes@bluewin.ch](mailto:ems3portes@bluewin.ch)  
[www.ems3portes.ch](http://www.ems3portes.ch)  
Heures d'ouverture établissement : non stop (Case postale – 2006 Neuchâtel)  
Heures d'ouverture bureau administratif: 07h30 – 19h00  
Permanence téléphonique : Mme Evelyne Berliani, directrice tél. 078 600 34 43

Accueil en foyer de jour (avec transports assurés par nos soins  
Formation de base et continue de l'ensemble des collaborateurs sur la prise en  
charge des personnes âgées souffrant de démence de type Alzheimer.  
Home médicalisé pouvant accueillir 12 résidents à demeure ainsi que des personnes  
Vivant à domicile pour un accueil de jour de 1 à 7 jours par semaine.

**Home médicalisé "Les Myosotis"** 3, rue des Parcs  
2000 Neuchâtel tél. 032/725 37 77  
fax 032/725 37 11  
[les\\_myosotis@bluewin.ch](mailto:les_myosotis@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture 24h. / 24 h.  
Permanence téléphonique 24h. / 24 h.

**Pension "Le Clos"** 93, Clos-de-Serrières  
2000 Neuchâtel tél. 032/732 12 00  
fax 032/732 12 50  
[pensionleclos@net2000.ch](mailto:pensionleclos@net2000.ch)  
[www.anempa.ch](http://www.anempa.ch)  
Administration et permanence téléphonique du lundi au vendredi : 08h00 - 17h00  
(La pension Le Clos est une institution de soins semi-médicalisée dépendante  
de la LESP, qui accueille 21 personnes ayant besoin d'un accompagnement  
ou d'une aide dans les activités de la vie quotidienne).

**Appartements protégés pour personnes âgées** Gérance des Bâtiments  
de la Ville de Neuchâtel tél. 032 717 76 70  
fax 032 717 76 69  
[urbanisme.neuchatel@ne.ch](mailto:urbanisme.neuchatel@ne.ch)

Immeubles :  
Cadolles 13 – Neuchâtel  
Verger-Rond 7 – Neuchâtel  
Rue de la Dîme 72 – Neuchâtel

Fondation Chez nous tél. 032 737 27 27  
Rosière 17 – Neuchâtel  
Naef Imm. Neuchâtel SA

# Mouvement des aînés du canton de Neuchâtel (MDA)

Adresse secrétariat	Rue Louis-Favre 1- CP 2666 - 2001 Neuchâtel	
Téléphone	032/721 44 44	
Fax	032/725 04 80	
E-mail	<a href="mailto:mdanebe@aines.ch">mdanebe@aines.ch</a>	
Heures d'ouverture	tous les matins de	08h00 - 11h30
	les lundis et jeudis de	13h30 - 16h30

**Le Mouvement des aînés (MDA)**, association reconnue d'utilité publique, a été créé en 1987 à Neuchâtel. Elle regroupe environ **1'000 membres** dans le canton.

**Objectifs** : Le MDA propose aux aînés **d'être les acteurs de leur retraite**.

Toutes les activités permettent aux adhérents de développer et de maintenir leurs compétences. Elles visent également à valoriser leur rôle d'aînés et leur utilité sociale.

Par la nature de ses activités, le MDA cherche à maintenir et à développer les relations entre les générations. D'autres activités que celles qui sont proposées peuvent être développées en tout temps à la demande des adhérents.

**Organisation** : Toute personne, dès l'âge de **50 ans**, peut demander son admission. Le MDA est dirigé par un **comité de retraités**.

Par un équilibre entre le travail des bénévoles et celui des professionnels, le MDA peut réaliser ses objectifs.

La qualité de membre (**Fr. 40.— par année, cotisation de solidarité**), permet d'être informé, par un bulletin qui paraît tous les deux mois, sur les activités proposées et de bénéficier de réductions sur le prix des cours et des voyages.

## Activités dans le Canton de Neuchâtel

### Formations continues et activités créatrices

- ☺ Conteurs : formation de base et formation continue
- ☺ Théâtre – chorale – groupe musical
- ☺ Atelier de peinture, cours d'aquarelle
- ☺ Cours de calligraphie chinoise
- ☺ Atelier de créativité (peinture sur soie)
- ☺ Atelier d'écriture – atelier lecture
- ☺ Atelier cuisine
- ☺ Anglais : cours à différents niveaux
- ☺ Informatique : cours d'initiation, Word, Internet, Excel
- ☺ Photographie numérique, cours Natel
- ☺ Réactualiser ses connaissances en conduite automobile
- ☺ Concerts et spectacles à prix réduits

- ☺ Activité « découvertes », valorisation du patrimoine (visites, conférences, dias, films)

### Activités favorisant le bien-être et la santé

- ☺ Aqua-gym
- ☺ Sophrologie – rythmique
- ☺ Gymnastique douce – Tai-ji
- ☺ Minigolf – pétanque – curling
- ☺ Balades à pied
- ☺ Initiation à la voile

### Activités d'échanges et de rencontres

- ☺ Midi-rencontres – petits-déjeuners rencontres
- ☺ Jeux de société : jass, bridge, scrabble, etc
- ☺ Engagement de retraités dans un projet de développement à Haïti

# Association Alzheimer Suisse

## Section neuchâteloise

Adresse	Case postale 24 2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone	032/729 30 59
E-mail	<a href="mailto:alzheimer.ne@ne.ch">alzheimer.ne@ne.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.alz.ch/ne/html">www.alz.ch/ne/html</a>
Permanence tél.	08h00 - 11h00 / 14h00 - 16h00 sauf le jeudi et le vendredi après-midi

**L'association Alzheimer Suisse** informe, conseille et propose un appui aux malades, aux proches, aux bénévoles et aux professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer et les affections apparentées. Elle suscite des collaborations avec diverses associations et institutions.

### La Section neuchâteloise

- a un comité exécutif formé de proches de malades et de professionnels
- bénéficie du soutien de personnalités de différents milieux
- s'appuie sur la collaboration de bénévoles et de professionnels

### Elle offre les prestations suivantes :

- une **antenne téléphonique**
- des **groupes de contact et d'entraide** destinés aux proches
- pour les proches de patients atteints par la maladie avant l'âge de 65 ans, un **groupe d'entraide romand** se réunit deux fois l'an à Yverdon
- un **accompagnement à domicile** de quelques heures par semaine par des bénévoles formé(e)s et assuré(e)s d'un suivi
- des **lieux de rencontre** pour malades en début de maladie, animés par des auxiliaires de santé Croix-Rouge formé(e)s et bénéficiant d'un suivi
- des **séances d'information** et de **conférences**, souvent à la demande de groupes divers.

## Centre de psychomotricité

Adresse	Ecluse 67 – 2000 Neuchâtel (secrétariat)
Téléphone	032 889 49 64
Fax	032 889 69 20
E-mail	<a href="mailto:centre.psychomotricite@ne.ch">centre.psychomotricite@ne.ch</a>

La psychomotricité considère le corps comme un lieu d'expression des sentiments, des émotions, des désirs et des échanges avec le monde extérieur. Elle ne s'intéresse pas au mouvement uniquement (aspect mécanique), mais également à la fonction expressive du corps (aspects non-verbaux de la communication).

Les manifestations corporelles sont étudiées et éventuellement soignées sous les angles :

- fonctionnel, le corps est le point de référence dans l'espace et le temps ;
- expressif, le corps est le support des émotions et des sentiments, de l'imaginaire et de la vie fantasmatique ;
- relationnel, le corps permet des échanges avec le **monde** extérieur.

Dans le champ des mesures pédagogo-thérapeutiques, la pratique psychomotrice est destinée à des personnes de tout âge dont les difficultés se manifestent avant tout corporellement.

**Le Centre de psychomotricité est doté de six antennes dans le canton de Neuchâtel (Neuchâtel, Cornaux, Fleurier, Dombresson, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). Ce sont des lieux de consultation, d'évaluation et de prise en charge des troubles psychomoteurs de l'enfant.**

Ses collaborateurs, thérapeutes en psychomotricité, examinent et soignent les troubles psychomoteurs des enfants et adolescents signalés. La prise en charge s'effectue toujours avec l'aval des parents de l'enfant.

- Une fiche de signalement permet aux écoles de faciliter cette prise en charge.
- Un signalement par téléphone, de la part des responsables légaux et indépendamment de l'école, est également possible : un premier rendez-vous est alors pris pour un examen de la situation.

Une partie des frais d'examen et de traitement est à la charge des parents.

# Croix-Rouge Suisse Neuchâtel

## Secteur de la formation et de la promotion de la santé

Adresse	Av. du 1 <sup>er</sup> Mars 2a – 2000 Neuchâtel	
Téléphone	032/886 88 61	
Fax	032/886 88 67	
Horaires	Mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin	08h30 - 12h00
	Lundi, jeudi et vendredi après-midi	13h30 - 17h00
E-mail	<a href="mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch">croix-rouge.neuchatel@ne.ch</a>	

Tous nos cours sont donnés par des infirmières en soins généraux ou HMP étant au bénéfice d'un certificat de formateurs d'adultes FSEA ainsi que par des intervenants externes selon les thèmes traités.

Notre objectif est d'offrir à la population des informations et des cours de qualité destinés à un public de tout âge permettant une réinsertion professionnelle et/ou un développement personnel.

- **Auxiliaires de santé** (préparation aux soins de base). Cette formation est ouverte à toute personne dès 18 ans. Elle prépare les candidats/es à travailler dans les homes, dans les foyers pour personnes handicapées, dans les institutions de réadaptation/réhabilitation ou aux soins à domicile.

Ce cours se déroule en 2 modules de 60 heures chacun, soit 120 heures de cours théorique et un stage pratique non rémunéré d'une durée de 3 semaines. Attestation CRS signée par l'organe faïtier à Berne.

- **PDSB (principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires de soins)**  
Ce cours est destiné à toute personne exerçant une activité dans les soins, auprès de personnes âgées et/ou à mobilité réduite, en institution ou à domicile. Il permet d'acquérir une méthode adéquate permettant de se prémunir contre les maux de dos et de préserver les bénéficiaires de gestes pouvant entraîner des douleurs inutiles.  
Durée du cours : 20 heures. Attestation CRS et ASSTSAS.
- **Séminaire pour 60+ et toute personne s'occupant d'un proche à domicile**  
Ce séminaire est destiné aux personnes en âge AVS ou à celles qui accompagnent un proche atteint dans sa santé physique ou mentale. Les différents thèmes permettent de mieux comprendre certaines manifestations physiques ou psychiques liées à l'âge ou à la maladie et donnent des outils pour y faire face.  
Durée du séminaire: 42 heures, réparties en 4 modules comprenant des thèmes d'une durée de 3 ou 6 heures. Il est possible de s'inscrire qu'à un seul thème. Ce séminaire se fait en collaboration avec l'ANSB. Attestation de présence sur demande.
- **Cours garde d'enfant.** Ce cours est destiné aux personnes désirant acquérir ou approfondir les connaissances de base pour garder des enfants à domicile ou dans un cadre professionnel. Durée du cours 36 heures. Attestation CRS.

◦

- **Baby-sitting.** Ce cours s'adresse aux jeunes dès 14 ans et leur donne la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge d'enfants en bas âge à domicile. Il comporte 10 heures de théorie et un stage pratique de 3 x ½ journée dans une crèche ou une garderie. Attestation CRS.
- **Mon bébé est né, soirées à thèmes.** Ces soirées sont destinées aux jeunes parents et à toute personne intéressée. Durée du cours, trois soirées de 2 heures sur les thèmes suivants : L'alimentation du bébé et l'alimentation du jeune enfant. Attestation de présence CRS sur demande.

Des informations ainsi que les dépliants spécifiques à chaque cours présenté ci-dessus peuvent être obtenus à l'adresse mentionnée en en-tête.

Nos cours sont donnés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

## *Vestiaire de la Croix-Rouge*

<i>Adresse</i>	<i>2a, Avenue du Premier-Mars, (rez-de-chaussée, à droite) 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>mardi, mercredi et jeudi</i>	<i>14h00 - 17h20</i>
	<i>samedi</i>	<i>10h00 - 12h00</i>

Les vêtements, chaussures et divers petits objets y sont vendus à des prix modestes.

Les intéressés s'y rendent spontanément, aux jours et heures indiqués, car ce service n'a pas de permanence téléphonique.

Le vestiaire reçoit avec reconnaissance tout ce qui peut encore servir, à l'exception des meubles et des appareils électriques, pour autant que la marchandise soit en parfait état.

## *Système d'alarme*

<i>Adresse</i>	<i>Croix-Rouge Suisse Av. du 1<sup>er</sup> Mars 2a – 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Téléphones</i>	<i>032/886 88 64 032/886 88 67</i>	
<i>Horaires</i>	<i>Lundi au vendredi 07h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00</i>	

Ce système d'alarme offre autonomie et sécurité aux personnes âgées ou handicapées, liberté et tranquillité d'esprit à leurs proches. Il se compose d'un bracelet permettant à la personne en détresse d'être reliée à une centrale d'alarme fonctionnant 24h/24h. Prix sur demande.

## *Lieu de rencontre pour malades Alzheimer*

<i>Adresse postale</i>	<i>Croix-Rouge Suisse – Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 2a – 2000 Neuchâtel Foyer Handicap - Rue de la Maladière 33 - 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphones</i>	<i>032/886 88 63 032/886 88 67</i>
<i>Horaires</i>	<i>mardi après-midi 14h00 – 17h00</i>

Son but est d'offrir aux malades un encadrement chaleureux et serein, un moment d'échange et de détente, un moment de changement dans leur quotidien.

Permettre aux proches de prendre des pauses, tout en étant rassurés sur le bien-être de leur malade.

Foyer Handicap, Rue de la Maladière 33, 2000 Neuchâtel  
Le mardi après-midi de 14h00 à 17h00

Des auxiliaires de santé Croix-Rouge formées et motivées prennent en charge ces malades.

## *Service de bibliothèque à domicile*

<i>Adresse</i>	<i>Croix-Rouge Suisse Av. du 1<sup>er</sup> Mars 2a – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/886 88 63</i>
<i>Horaires</i>	<i>Lundi au vendredi 07h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00</i>

Il ne vous est hélas plus possible de vous rendre à la Bibliothèque. Nous serons votre messager. Il y a tant de choses intéressantes dans les livres.

Une personne bénévole se rend chez vous et vous propose un choix de livres : policiers, romans, biographies, aventures... Egalement écrits en gros caractères.

Si c'est nécessaire, vous pouvez garder le livrer pendant deux mois, mais à intervalles réguliers la personne bénévole revient chez vous pour en parler, notamment pour vous proposer d'autres livres.

Alors n'hésitez pas.

Nous attendons votre appel. Vous gagnerez deux compagnons : la personne bénévole... et le livre.

## Service de Baby-Sitting

Secrétariat	Croix-Rouge Suisse Avenue du 1 <sup>er</sup> -Mars 2a - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/886 88 65
Fax	032/886 88 67
Email	<a href="mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch">croix-rouge.neuchatel@ne.ch</a>

La section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz de la Croix-Rouge Suisse met à disposition des parents un service de baby-sitting destiné à leur permettre d'envisager une sortie et un peu de détente sans soucis pour la garde de leur(s) enfant(s).

Ce service fonctionne de la manière suivante :

- Les baby-sitters ont suivi un cours de préparation de 10 heures, animé par des infirmières, formatrices de la Croix-Rouge Suisse. Ils/elles ont effectué un stage de 12 heures dans une crèche et sont à même de s'occuper d'enfants en bonne santé, âgés d'au moins trois mois.
- La finance d'inscription est de Fr. 107.60 (7,6% TVA) pour 2 ans. Elle est destinée à couvrir les frais d'assurance RC et les menus frais administratifs.
- Les parents qui désirent s'affilier au service en font la demande au Service de l'enfance au 032 886 88 65.
- Ils reçoivent la liste des baby-sitters de leur région. Cette liste est actualisée deux fois par année. Les parents appellent eux-mêmes les baby-sitters dans un délai recommandé de 48 heures.
- Le/la baby-sitter est rémunéré(e) directement par la famille, selon un tarif fixé par nos soins.

## Service de transports médicalisés

Adresse	Croix-Rouge Suisse Av. du Premier-Mars 2a - 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/886 88 60
Fax	032/886 88 67
E-mail	<a href="mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch">croix-rouge.neuchatel@ne.ch</a>
Heures d'ouverture	Lundi au vendredi 07h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Organisé sous l'égide de la section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz de la Croix-Rouge Suisse, ce service intervient pour des personnes handicapées (enfants également), malades ou âgées qui ne sont pas aptes à utiliser les transports publics.

Il est uniquement destiné aux transports médicalisés.

Une quarantaine de conducteurs(trices) bénévoles assurés par la Croix-Rouge et possédant un macaron offrant des facilités de stationnement assurent ces transports. Une facture mensuelle est envoyée à chaque utilisateur.

Les demandes doivent être adressées par téléphone si possible trois jours avant la date prévue pour le transport.

## *Centre de puériculture*

<i>Adresse</i>	<i>Croix-Rouge Suisse Avenue du Premier- Mars 2a – 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/886 88 66</i>
<i>Fax</i>	<i>032/886 88 67</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch">croix-rouge.neuchatel@ne.ch</a></i>
<i>Permanence tél.</i>	<i>lundi au vendredi 8h00 - 9h30</i>
<i>Consultations</i>	<i>selon le plan ci-dessous</i>

Nos consultations s'adressent à toutes les mamans qui souhaitent s'assurer du développement harmonieux de leur bébé dès la naissance.

Nos infirmières – puéricultrices sont à leur disposition pour répondre à toutes les questions concernant l'alimentation, les soins, le sommeil, l'éducation, etc.

Si une maman est dans l'impossibilité de se déplacer, elle peut, sur demande, solliciter une visite à domicile.

Notre centre de puériculture propose également des consultations de conseils prénataux pour les futurs parents les lundis dès 16h30 et les mercredis de 18h à 20h, à l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 2a, Neuchâtel.

Neuchâtel	Lundi Mercredi Vendredi	14h00 – 17h00 18h00 – 20h00 14h00 – 17h00	Centre de puériculture Av. du 1 <sup>er</sup> Mars 2a – 2 <sup>o</sup> étage 2000 Neuchâtel
Le Landeron	Mardi	14h00 – 17h00	Aula Du Centre administratif Rue du Centre 2 2525 Le Landeron
Saint – Aubin	Mardi	14h00 – 17h00	Centre de santé, CESAR Rue du Temple 16 2024 Saint – Aubin
Saint - Blaise	mercredi	14h00 – 17h00	Centre de santé Bourguillards 7 2072 Saint-Blaise
Corcelles	mercredi	14h00 – 17h00	Bâtiment de la bibliothèque Av. Soguel 27 2035 Corcelles
Cernier	jeudi	14h00 – 17h00	Centre de santé Rue Henri – Calame 8 2053 Cernier
Fleurier	jeudi	14h00 – 17h00	CORA Grand – Rue 7a 2114 Fleurier
Colombier	vendredi	14h00 – 17h00	Centre de santé Basse – Areuse Av. de Longueville 1 2013 Colombier

## *Service de garde d'enfants malades et d'enfants de parents malades*

<i>Adresse</i>	<i>Croix-Rouge Suisse, Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 2a, 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphones</i>	<i>032/886 88 65 (services de l'enfance) 032 886 88 60 (secrétariat)</i>
<i>Fax</i>	<i>032 886 88 67</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch">croix-rouge.neuchatel@ne.ch</a></i>
<i>Permanence</i>	<i>lundi au vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00</i>

Ce service intervient lorsqu'un enfant est malade et que les parents doivent se rendre à leur travail ou lorsque les parents sont eux-mêmes malades.

Une garde d'enfant malade formée, vient à domicile pour s'occuper de l'enfant.

**Concerne :** les enfants jusqu'à 12 ans

**Renseignements :** 032 / 886 88 65

## *Service de garde de malades à domicile*

<i>Secrétariat</i>	<i>Croix-Rouge Suisse, Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 2a, 2000 Neuchâtel</i>
<i>Téléphone</i>	<i>032/886 88 63</i>
<i>Services de gardes</i>	<i>032/886 88 67</i>
<i>Permanence</i>	<i>lundi au vendredi : 07h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00</i>

Ce service s'adresse aux personnes malades, handicapées et/ou âgées qui ont besoin d'aide et de soins à domicile.

**Heures de soins** Aide aux soins de base,  
Aide aux activités quotidiennes  
(donner à manger, lever, coucher)  
Passages de sécurité (prise de médicaments, etc.)

**Heures de garde** En journée, soirée pour les soins de base  
Présence, occupations, promenades (après-midi jours ouvrables)

**Veilles** de 22h00 à 06h00  
Présence, aide au coucher et au lever, soins selon les besoins

Il emploie des auxiliaires de santé qui sont placées sous la responsabilité d'une infirmière diplômée. Les auxiliaires de santé sont en possession d'une attestation et d'une carte de légitimation Croix-Rouge.

Elles sont astreintes au secret professionnel et ont des tâches et des compétences bien délimitées. Elles bénéficient d'une formation permanente. Elles travaillent à la carte, en fonction des besoins du service.

Les prestations sont payantes (pour les soins de base, prise en charge par la LAMaL). Pour les autres prestations, tarifs sur demande.

## *Croix-Bleue neuchâteloise*

<i>Adresse</i>	<i>Rue du Soleil 16 – 2300 La Chaux-de-Fonds (secrétariat)</i> <i>Rue des Beaux-Arts 11 – 2000 Neuchâtel (siège)</i>
<i>Téléphones</i>	<i>032/725 02 17</i> <b><i>0848 805 005 SOS Alcool 24h/24h</i></b>
<i>Fax</i>	<i>032/725 02 17</i>
<i>E-mail</i>	<i><a href="mailto:info-ne@croix-bleue.ch">info-ne@croix-bleue.ch</a></i>
<i>Site Internet</i>	<i><a href="http://croix-bleue.ch/neuchatel">croix-bleue.ch/neuchatel</a></i>
<i>Permanence téléph.</i>	<i>lundi, mercredi, vendredi : 09h00 – 11h00</i>
<i>Prestation particulière</i>	<i>service ambulatoire pour les personnes ayant un rapport difficile avec l'alcool ainsi que leurs proches</i>

Cette association, d'inspiration chrétienne, accompagne des personnes ayant un rapport difficile avec l'alcool ainsi que leurs proches.

Elle vit essentiellement grâce aux cotisations de ses membres, de dons privés, de l'EREN, ainsi qu'aux subventions cantonales et fédérales.

Elle offre aux personnes en difficulté un encadrement au travers :

- d'un service ambulatoire en alcoologie (entretiens individuels, de couples et de familles)
- de différentes activités : fanfare, groupe d'hommes, groupe de soutien, Agape Courtils (groupe pour les dames), sections locales ou régionales, journées récréatives.

Les personnes en difficulté peuvent téléphoner jour et nuit au SOS Alcool (numéro mentionné ci-dessus)

Pour tout renseignement, prendre contact avec le secrétariat.

# Service de la Jeunesse et de l'intégration

Adresse	Rue de Tivoli 28 – Case postale 38 – 2003 Neuchâtel
Téléphone	032/717 74 40
Fax	032/717 74 49
E-mail	<a href="mailto:jeunesse.integration.neuchatel@ne.ch">jeunesse.integration.neuchatel@ne.ch</a>
Internet	<a href="http://www.jeunesse-integration-ne.ch">www.jeunesse-integration-ne.ch</a>
Horaires	lundi, mardi, mercredi 07h45 – 12h00 / 13h30 – 17h00 jeudi 07h45 – 12h00 / 13h30 – 18h00 vendredi 07h45 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Le Service de la Jeunesse & de l'intégration est subdivisé en plusieurs unités, à savoir:

## Unité Finances et Administration

Cette Unité traite l'ensemble des questions financières.

## Subsides déplacements et/ou repas

Cette unité renseigne toute personne domiciliée sur le territoire communal sur les possibilités d'aides financières et examine tout éventuel octroi de subsides dans le cadre de frais de déplacements et/ou de repas pour les enfants scolarisés en secondaire I, conformément au Règlement d'exécution relatif à l'octroi de subsides de déplacements et de repas.

## Facturation

Cette partie d'unité est chargée de l'application de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et de son règlement d'application, de l'application de la loi en matière de la facturation des prix de pension des quatre crèches communales et des versements des parts communales APE (accueil petite enfance) aux institutions reconnues.

## Unité Enfance

L'Unité Enfance compte neuf lieux d'accueil destinés aux enfants de 0 à 12 ans. Quatre crèches communales, soit les crèches des Acacias, des Bercles, du Centre-Ville et de Serrières, ainsi que cinq structures parascolaires, qui prennent en charge les élèves âgées entre 4 et 12 ans. Il existe 5 lieux d'accueil en Ville de Neuchâtel : Le Cerf-Volant, Le Domino, Le Carambole, Le Mikado et Le Serpentin. Le lieu est défini en fonction du collège où est scolarisé l'enfant. Toutes les structures d'accueil sont fermées durant les vacances scolaires.

## Actions Jeunesse

### Parlement des Jeunes ([www.pjne.ch](http://www.pjne.ch)) et Conseil des Jeunes

Ces deux organes ont été créés en 1992 dans le but d'instaurer un dialogue constructif entre la jeunesse et les Autorités communales.

Le parlement des Jeunes est constitué de jeunes gens âgés de 16 à 25 ans (le nombre de parlementaires est ouvert et varie chaque année), représentant les écoles situées sur le territoire communal, des associations diverses et des clubs de sports, ainsi que les sections « jeunesse » de divers partis politiques. Le Bureau du Parlement des Jeunes est réélu chaque année. Le Conseil des Jeunes, quant à lui, regroupe un nombre variable de jeunes issus de la tranche d'âge des 12-15 ans. Deux étudiants de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel y représentent les intérêts de leurs camarades.

## Unité Insertion professionnelle

### « Mod'emploi » (SEMO – Semestre de motivation neuchâtelois)

« Mod'emploi » est une mesure de l'assurance chômage financée par le Seco (Secrétariat d'Etat à l'Economie), le département de l'économie du canton de Neuchâtel et les communes neuchâtelaises. Ce programme reçoit le soutien du Service de l'emploi. Il est destiné aux jeunes libérés de la scolarité obligatoire, âgés de 15 à 22 ans, sans formation, en rupture de contrat d'apprentissage, en recherche de solution de formation ou en vue d'une insertion professionnelle durable.

### BâtiPlus

Ce programme a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2003 et est placé sous la responsabilité du Service de la Jeunesse et de l'Intégration. Il bénéficie d'un soutien technique et logistique des sections des Travaux Publics et de l'Urbanisme. Le groupe-cible des participants est constitué de toute personne bénéficiant de prestations de l'assurance-chômage et des mesures d'intégration professionnelle (personnes en fin de droit). Le nombre maximal de participants est de **15 places / année**.

Les participants au programme d'emploi temporaire Bâtiplus sont essentiellement des demandeurs d'emploi des secteurs de la construction, technique et de l'artisanat.

### InfoPlus

Ce programme d'emploi temporaire a débuté le 1<sup>er</sup> février 2005 et est placé sous la responsabilité du Service de la Jeunesse et de l'Intégration. La coordination du travail, l'encadrement des stagiaires et la définition du contenu des activités relèvent de la compétence du Centre électronique de gestion (CEG). En tant que Service informatique de la Ville de Neuchâtel, le CEG accueille le programme de placement. Le groupe cible des participants est constitué de toute personne bénéficiant de prestations de l'assurance-chômage et des mesures d'intégration professionnelle (personnes en fin de droit). Le programme InfoPlus met à disposition **8 places** de travail en permanence du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le but de ce programme est de permettre un renforcement et un élargissement en matière d'emplois temporaires dans le domaine de l'informatique.

### Main d'œuvre étrangère

Le service de la main-d'œuvre étrangère est à l'écoute des ressortissants étrangers habitant ou travaillant dans la commune, ainsi que des entreprises employant ou désireuses d'engager des travailleurs étrangers. Il préavise, à l'attention des organes compétents, les demandes initiales ou de renouvellements de permis de séjour. Ce service collabore avec l'Autorité cantonale, en application de la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers et fournit tous renseignements.

## Unité Insertion sociale

Cette Unité comporte le **Bureau d'accueil des nouveaux arrivants** qui fournit des renseignements généraux sur les principales prestations offertes en Ville de Neuchâtel, une assistance dans certaines démarches administratives, l'organisation de cours modulaires de français gratuits adaptés à un public d'apprenants adultes, des traductions et de la médiation socioculturelle, en collaboration avec le Bureau du délégué aux étrangers. Cette Unité collabore également avec d'autres associations et institutions actives au niveau de l'intégration.

# As'trame Neuchâtel

Adresse	Rue des Brévards 1a – 2000 Neuchâtel (Bus lignes 8 ou 10, arrêt Rosière, en dessous des Valangines)
Téléphone	079 / 704 90 07
E-mail	neuchatel@astrame.ch
Internet	www.astrame.ch

As'trame Neuchâtel est une Association Neuchâteloise à but non-lucratif créée pour venir en aide aux familles touchées par un deuil ou un divorce. As'trame Neuchâtel met sur pied des groupes de soutien pour les enfants, des accompagnements individuels ainsi qu'un service d'écoute et conseils pour les familles.

Deux animatrices professionnelles formées et agréées par la fondation As'trame Lausanne experte dans le domaine de la rupture de lien depuis 15 ans.

Clientèle :

Enfants dès 4 ans, adolescents, adultes

Services :

- Accompagnement individuel.
- Parcours de groupe pour enfants et adultes

Parcours type pour les **groupes de reliance** :

- Un entretien préalable
- Cinq rencontres de groupe d'une heure et demie
- Un entretien de bilan

Chaque séance est axée autour d'un thème précis pour permettre l'intégration de la perte et une reconstruction de ses nouveaux repères familiaux. Le parcours de chaque groupe est adapté en fonction de la catégorie d'âge. Nous accueillons les enfants dès 4 ans.

Les enfants peuvent s'exprimer par le bricolage, le dessin, la terre glaise, le jeu et des mises en scène de moments clés. Ils repartent avec leurs créations, des symboles vivants (plantes par exemple), et un album photos de leur parcours.

Les **parcours de reliance** en individuel se font sur le même modèle. La durée des séances est d'une heure.

# Association de quartier «Pierre-à-Bot»

Adresse	Denis-de-Rougemont 4 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/725 51 34
E-mail	<a href="mailto:aqpab@net2000.ch">aqpab@net2000.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.aqpab.ch">www.aqpab.ch</a>

## **Promouvoir la qualité de vie dans notre quartier est notre priorité.**

Les habitants de notre quartier sont confrontés tous les jours à certains soucis, à certaines attentes ainsi qu'à un besoin de rencontre et de communication.

Notre association tente de répondre à ces préoccupations en proposant les activités suivantes :

### **Activités éducatives**

- Travaux manuels pour les enfants
- Création d'une aide scolaire au niveau primaire
- Sensibilisation à l'environnement

### **Activités sociales**

- Nettoyage du quartier
- Établissement d'une liste des besoins sociaux du quartier
- Visites d'amitiés
- Lutte contre le vandalisme
- Prévention (tabac, alcool, drogue)

### **Activités culturelles**

- Soirées culturelles
- Expositions
- Activités "saisonniers"
- Projections de films

### **Activités de divertissement**

- Activités sportives
- Accompagnement des enfants sur les places de jeux
- Sorties, excursions
- Création d'une chorale pour enfants
- Organisation d'une journée sportive pour tout âge
- Et bien d'autres idées encore...

Ces activités sont destinées à toute personne ou famille résidant dans le quartier de Pierre-à-Bot. Elles se déroulent tout au long de l'année et sont annoncées au moyen d'affiches, du site Internet ou tout simplement de bouche à oreille.

**Pour tout renseignement ou suggestion, n'hésitez pas à prendre contact avec nous on line ou par téléphone !**

# Association de quartier de la Côte et environs

Présidente	Madame Sylvie Jeanbourquin
Téléphone	032/725 11 52
E-mail	<a href="mailto:sylvie.jeanbourquin@net2000.ch">sylvie.jeanbourquin@net2000.ch</a>

L'Association de quartier de la Côte et environs, composée de 270 membres, organise diverses animations et rencontres entre habitants du quartier, telles que :

- Fête annuelle d'été
- Saint-Nicolas
- Halloween
- Vide-grenier

De plus, l'association est à l'écoute des demandes et des besoins des habitants du quartier en matière de circulation routière (carrefour dangereux pour les piétons, par exemple), ou d'incivilité (crottes de chien).

Transmission de ces demandes aux autorités compétentes.

## AQSB !

### Association de quartier - Serrières bouge !

Adresse	Justice 18 – 2000 Neuchâtel
Président	M. Evan Rohr – Chemin-Vieux 14 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/731 72 31
E-mail	<a href="mailto:inof@aqsb.ch">inof@aqsb.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.aqsb.ch">www.aqsb.ch</a>

L'Association de quartier Serrières bouge ! (AQSB !) a été créée pour :

- Mieux se connaître afin de mieux vivre ensemble et participer à la dynamique du quartier dans lequel nous habitons ou travaillons
- Chercher et proposer des solutions pour un développement urbain moderne et harmonieux et promouvoir la mobilité douce
- Soutenir ou organiser des animations, des rencontres, des manifestations
- Servir de relais entre les habitants et les autorités

SERRIEROIS(ES), d'ici ou d'ailleurs, enfants, jeunes et moins jeunes, valides ou handicapés, artisans et entrepreneurs, l'AQSB ! est ouverte à tous.

Vous participez tous à la vie de Serrières, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à l'AQSB ! ou simplement nous transmettre vos idées, préoccupations, souhaits ou envies pour que Serrières bouge vraiment !

# Fédération des Associations Africaines du Canton de Neuchâtel (FAACN)

Adresse	c/o CADS – Rue de la Serre 5 – 2000 Neuchâtel case postale 41 - 2002 Neuchâtel 2
Téléphone	032/730 38 09
E-mail	<a href="mailto:info@faacn.ch">info@faacn.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.faacn.ch">www.faacn.ch</a>

La Fédération a pour but de permettre aux hommes et femmes africains de se rencontrer, de s'organiser, de s'informer, de se former et d'acquérir leur autonomie:

- Centralise des informations sur les associations africaines existantes dans le Canton de Neuchâtel, et coordonne les activités de toutes les associations qui lui sont affiliées,
- Crée un lieu de rencontres pour les hommes et les femmes, les groupes et associations diverses ayant trait à la condition africaine et adhérant aux buts de FAACN,
- Anime le service de consultation professionnelle et sociale, ainsi que des cours et des séminaires de formation, d'information et de lobbying,
- Organise et anime des groupes d'échange et de réflexion sur les sujets d'actualité de Suisse et d'ailleurs et défend les légitimes intérêts de ses membres auprès des autorités suisses, des organismes privés, économiques, des partis politiques et les institutions représentant la société civile,
- Prend position sur des questions d'actualité liées aux hommes et femmes africains, pour le respect de leur dignité et de leur intégrité,
- Mène une information active autour du thème de l'intégration professionnelle, sociale et politique des africains dans sa dimension communale, cantonale, aussi bien que fédérale,
- Porte le débat sur la place politique et publique en relais avec les préoccupations et revendications des partenaires sociaux (syndicats patronaux et ouvriers, partis politiques, ONG et autres).

La Fédération des associations africaines du Canton de Neuchâtel :

1. Publie et diffuse des informations.
2. Réalise des documents graphiques, sonores, électroniques et audiovisuels.
3. Présente des expositions temporaires.
4. Organise des manifestations et des rencontres.
5. Renforce par le support du Web un réseau d'individus ou d'associations
6. Propose une lettre d'information : **NEUCHAFRIQUE**.

## Centre africain de développement socioculturel

Adresse	Rue de la Serre 5 – case postale 41 – 2002 Neuchâtel 2
Téléphone	032/730 38 09
E-mail	<a href="mailto:info@fcads.ch">info@fcads.ch</a>
Site Internet	<a href="http://www.cads.ch">www.cads.ch</a>
Président	Dr. Alpha Grace

**Le Centre Africain de Développement Socioculturel est établi afin de mieux comprendre, promouvoir, étudier et gérer l'intégration des immigrants étrangers d'origine africaine en Suisse. Promoteurs d'un dialogue transculturel**

- Favoriser l'accès des populations immigrées aux droits fondamentaux
- Lutter contre les discriminations raciales et les prévenir
- Agir dans les cantons en lien avec les collectivités locales
- Mettre en œuvre le forum « Yeux dans les Yeux », assurer son suivi, l'évaluer.

# La Margelle

Adresse	Rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 59 59
Présidente	Madame Thérèse Marthaler
Pasteure	Madame Ruth Stierlin

## La Margelle, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Les personnes qui prennent rendez-vous à La Margelle y arrivent avec une difficulté, une souffrance, une recherche. Ils viennent pour parler d'eux-mêmes, de leur peine et de leur douleur, ils viennent pour essayer de faire le point en se faisant accompagner dans un dialogue où chacun, l'animateur et le visiteur, parle et écoute en présence d'un Autre. Les accompagnateurs sont des pasteurs, formés à l'entretien et liés par le secret professionnel. Ils accueillent toute personne qui en fait la demande, qu'elle soit pratiquante ou marginale de l'Eglise, croyante ou pas.

La Margelle tire son nom du récit de l'évangile de Jean qui raconte la rencontre de Jésus avec une femme samaritaine au bord d'un puits. Le bord du puits, c'est le lieu du partage, le lieu de vérité qui permet de repartir dans la vie quotidienne.

## La Margelle aujourd'hui

Après avoir fêté joyeusement ses 10 ans d'existence en 2006, La Margelle se trouve aujourd'hui à un moment décisif de son existence. En effet, il s'agit pour cette association de réfléchir à son avenir, qui dépendra très fortement des moyens financiers qu'elle pourra trouver pour continuer à financer le lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel ouvert en 1996.

Aujourd'hui, 30% de salaire pastoral est versé par l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel (EREN) au pasteur responsable de La Margelle, dans le cadre d'un poste pastoral à 50% de la paroisse de Neuchâtel. Grâce aux cotisations de ses membres et à des dons, La Margelle est en mesure de financer 20% du poste de pasteur et psychologue supplémentaire. De plus, environ 20% sont mis gratuitement à la disposition des utilisateurs par des bénévoles. La location du local de La Margelle et ses charges, les frais de bureau et menus frais, de même que la supervision de ses collaborateurs sont entièrement à la charge de l'association, qui vit des cotisations de ses membres et des dons des utilisateurs et autres personnes ou institutions. Son budget annuel s'élève à Fr. 30'000.— environ.

**1<sup>er</sup> objectif :** maintenir l'offre actuelle d'entretiens et d'accompagnement spirituel, malgré les difficultés financières de La Margelle.

**2<sup>ème</sup> objectif :** être reconnue d'utilité publique, afin que les donateurs puissent déduire le montant de leur générosité de leur revenu imposable. Des démarches sont en cours pour atteindre cet objectif.

**La Margelle** a besoin d'être connue plus largement et a besoin d'ambassadeurs qui la représentent et plaident sa cause. Le comité de l'association de La Margelle s'engage dans ce but et remercie toutes les personnes qui accorderont leur intérêt à ses démarches pour trouver de nouveaux fonds.

Cotisation individuelle Fr. 40.—, cotisation collective Fr. 100.—.

# Institut Polycours

Adresse	Rue des Parcs 46 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	032/724 40 72
Coordinatrice	Madame Cristina Paula Pantaru
Site internet	<a href="http://www.polycours.com">www.polycours.com</a>

Fondé en 2003, l'Institut Polycours est le seul acteur intercantonal fonctionnant en réseau, garantissant une prestation égale sur trois cantons romands, Vaud, Genève et Neuchâtel, tout en offrant une réponse sur-mesure d'après l'enseignement suivi par chaque élève.

L'Institut Polycours est actif dans la formation :

- des **enfants et des adolescents** via l'appui scolaire à domicile et nouvellement, le coaching scolaire,
- des **adultes**, spécialisés dans l'apprentissage ou la mise à niveau des langues, et l'aide à l'intégration des personnes nouvellement installées en Suisse

**Nos prestations sont reconnues** par divers organismes publics, par des associations de parents d'élèves, par des réseaux de logopédistes, et par des entités privées (écoles, entreprises).

Notre volonté est de **rendre autonome** chaque élève ou apprenant face à son apprentissage. C'est pourquoi notre méthodologie repose sur deux paramètres essentiels :

- Apporter des **outils et des stratégies pour travailler efficacement**, grâce à une analyse des ressources mobilisées par l'élève lorsqu'il apprend.
- Entretenir la **motivation de l'élève**, grâce à un travail et un contact chaleureux avec le professeur.

## Association ALALIMITE

Adresse	case postale 1626 – 2000 Neuchâtel
Téléphone	079/537 15 88
E-mail	<a href="mailto:alalimite@hotmail.com">alalimite@hotmail.com</a>
Site Internet	<a href="http://www.alalimite.ch">www.alalimite.ch</a>

ALALIMITE est une association à but non lucratif d'aide aux personnes touchées par le trouble de la personnalité borderline (appelé aussi émotionnellement labile ou état-limite) et à leurs proches.

- Groupes d'entraide
- Information
- Orientation
- Ecoute et conseil

# Association Capoeira Neuchâtel

Adresse	Case postale 23 – 2000 Neuchâtel
Président	M. Samuel Monbaron – Rue du Nord 7 – 2046 Fontaines 032/853 48 44
Vice-présidente	Mme Helena Herrera – Theyeret 16 – 2017 Boudry 032/841 60 17
E-mail	<a href="mailto:papa@capoeiracte.ch">papa@capoeiracte.ch</a>

L'Association Capoeira Neuchâtel créée en 2002 à Neuchâtel dans le but de développer le sport et la culture en Suisse, notamment dans le Canton de Neuchâtel, à travers la discipline sportive de la Capoeira (**art martial sous forme de danse**).

Notre association devient de plus en plus connue dans le Canton de Neuchâtel grâce à son travail infatigable et sa participation dans plusieurs manifestations sportives, telles que :

- le Festival des Sports de Rue (2004, 2005, 2006 et 2007),
- la journée « On bouge » à l'école de Boudry (2007),
- la Fête de l'UNI

Nous comptons aujourd'hui avec une centaine de membres dont 60% sont des jeunes entre 3 et 16 ans. Notre travail avec la jeunesse est déjà présent dans plusieurs institutions, avec nos cours de Capoeira :

- ACO (ESRN)
- Collège de Vauvilliers à Boudry
- Ecoles du Sport (Ville de Neuchâtel)
- Val-de-Travers (Centre sportif de Couvet)
- Giant Studio (Serrières)

## FORUM elle

### Association Suisse des Coopératrices Migros

Adresse	Case postale 148 – 2034 Peseux (administration)
Lieu de rencontre	Rue du Musée 3 – 2000 Neuchâtel (chaque jeudi)
Téléphone	032/725 88 92

FORUM elle, l'association Suisse des Coopératrices Migros, une organisation féminine de Migros, remonte à 1957. Depuis lors, elle n'a cessé d'être un lieu d'information et de rencontre apprécié.

FORUM elle est un groupement sans liens politiques ou confessionnels. Toute femme peu y adhérer. L'association compte quelque 10'000 membres à travers la Suisse.

La section Neuchâteloise organise des conférences avec des orateurs de qualité sur des sujets d'actualité touchant la société, l'économie, la médecine et la culture, des visites commentées d'entreprises, de petits voyages, excursions et randonnées qui sont autant d'occasions pour les participantes de faire de nouvelles connaissances.

# Association Dorcas

## *Aumônerie de rue de la Ville de Neuchâtel*

<i>Adresse</i>	<i>La Lanterne – rue Fleury 5 – 2000 Neuchâtel</i>	
<i>Heures d'ouverture</i>	<i>mercredi 15h00 – 17h30</i>	
	<i>vendredi 20h00 – 23h00</i>	
<i>Prière</i>	<i>mercredi 17h30 – 18h00</i>	
<i>Personnes de contact</i>	<i>Denis Perret, président :</i>	<i>+41 32 853 29 36</i>
	<i>Viviane Maeder, aumônière :</i>	<i>+41 76 579 04 99</i>

L'Association a pour but de gérer une aumônerie de rue en Ville de Neuchâtel. Elle dépend des trois Eglises reconnues du canton avec lesquelles une Convention a été signée et qui financent le salaire de l'aumônière. Celle-ci travaille en partenariat avec les services sociaux déjà existants. Sa mission consiste à s'approcher des plus démunis de notre société, à leur offrir une présence au nom de l'Evangile et à leur apporter une aide tant spirituelle que matérielle.

Pour cela, l'Association a loué un local en ville appelé « La Lanterne » où peuvent être accueillis les gens de la rue deux fois par semaine. Une équipe de bénévoles prend en charge l'accueil à proprement parler en proposant aux usagers la possibilité de se restaurer avec de petites collations. Pour les personnes qui le désirent, l'aumônière, secondée par un animateur-bénévole, est présente pour des temps de prières et d'entretiens individuels. Ces derniers peuvent avoir lieu dans la rue ou dans les bistrotts, selon les circonstances. Des visites se font également à domicile, dans les hôpitaux ou les prisons.

Les personnes qui s'adresseront à ce service de manière ponctuelle ou régulière selon le besoin, trouveront écoute, soutien et réconfort. Un fort moment de partage pour rompre la solitude, retrouver du courage ou tout simplement un peu de chaleur humaine.

# Les Rochettes - Hôtel des Associations

Adresse	Rue Louis-Favre 1 Avenue de la Gare 2000 Neuchâtel
---------	--

1. MDA – Mouvement des Aînés voir page 81
2. ADCN – Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel voir page 5
3. BASIS – Bureau de la Scène des Indépendants Suisses
4. Espace des Solidarités voir page 6
5. CLAF – Centre de liaison d'associations féminines voir page 35
6. FRC – Fédération romande des consommateurs voir page 8
7. Greenpeace
8. Pro Vélo [www.pro-velo.ch/neuchatel/](http://www.pro-velo.ch/neuchatel/)
9. ATE – Association Transports et Environnement <http://www.ate-ne.ch/>
10. WWF Neuchâtel <http://wwf-ne.webofsections.ch/>
11. Pro Natura Neuchâtel <http://www.pronatura.ch/ne/>
12. Insieme Neuchâtel – Association neuchâteloise de parents de personnes mentalement handicapées voir page 38
13. Antenne Handicap Mental
14. GIS – Groupe Information sexuelle et éducation à la Santé tél. 032 886 88 50 [gis.neuchatel@ne.ch](mailto:gis.neuchatel@ne.ch)
15. ANSB - Espace bénévole Association Neuchâteloise de Services Bénévoles voir page 10
16. CAP – Service de consultation femme et travail
17. AVIVO – Association de défense des intérêts des rentiers et préretraités voir page 8
18. Lire et Ecrire – Section neuchâteloise voir page 26
19. Maloka – Association culturelle sud-américaine
20. Association culturelle Albanaise
21. MédiaNE – Association neuchâteloise pour la médiation

Les réservations sont à adresser à **M. Bernard Allemann**,  
intendant de la maison, au 032 544 39 92 ou 079 445 96 75.

Pour l'utilisation des locaux de l'Espace des Solidarités ainsi que  
pour le service de cuisine, prière de prendre contact avec **M.  
Patrick Bersot** au 032 721 11 16.

\*\*\*\*\*

VILLE DE  
NEUCHÂTEL



# Associations de la ville de Neuchâtel et environs

---

**A**

ANAT - Association Neuchâteloise des Amis du Tramway .....	13
ASLOCA .....	6
ASVN - Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel .....	4
Association des Amis des Caves de la Ville .....	9
Association du Centre de Loisirs .....	7
Association du Quartier du Vieux Châtel et d'Edmond de Reynier AVE .....	14
Association Ecoparc .....	14
Association Mail-Mali .....	14
Association musicale Eglantine/Helvetia/ Le Muguet .....	8
Association musicale Musique militaire.....	8
Association Pyro-Ephémère.....	10
Association romande troupes motorisées section Neuchâtel-Vignoble.....	8
Association sportive La poste/Swisscom NE	11
Association Stand Fun .....	14
Association. Sténographique Suisse Aimé Paris.....	13
AVIVO.....	6

---

**C**

Camping-club neuchâtelois.....	4
Cercle de bridge du Littoral neuchâtelois.....	14
Cercle de la voile.....	14
Centre international de plongée .....	11
Centre portugais.....	6
CGPN, club de golf sur piste Neuchâtel.....	11
Chœur mixte de la Coudre.....	5
Chœur mixte de St-Marc.....	5
Club alpin suisse section neuchâteloise .....	11
Club de Billard .....	14
Club d'échecs .....	14
Club de pétanque les trois couleurs.....	14
Club des amis de la peinture.....	9
Club des lutteurs du vignoble.....	11
Club des magiciens Neuchâtel.....	7
Club des patineurs .....	11
Club d'informatique de Neuchâtel CIN.....	7
Club neuchâtelois d'aviation.....	15
Club sportif des Cheminots Neuchâtel.....	11
Colonia libera Italiana.....	6
Corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel .....	15
Curling Club.....	11

---

**F**

F. C. Helvetia.....	11
Fanfare de la Croix bleue .....	8
Fanfare des Cheminots .....	8

Fédération des agents indépendants et représentants .....	10
--	----

Fédération Suisse des Amis de la nature .....	15
Festival Choral international de Neuchâtel.....	5
Fête des Vendanges .....	7
Fondation pour la rayonnement de Neuchâtel .....	15
Fréquence Rock .....	15
FSG Serrières .....	15

---

**G**

GastroNeuchâtel district de Neuchâtel.....	7
Groupement des clubs de football corporatif de Neuchâtel et environs .....	11

---

**H**

Handball -club Neuchâtel .....	11
HC Université .....	11

---

**J**

Jeunes libéraux - radicaux .....	16
Jeunes socialistes neuchâtelois .....	16

---

**L**

La Baguette - Société des Tambours et Clairons .....	8
La Chanson du pays de Neuchâtel .....	5
La Chanson Neuchâteloise et Dans'alors .....	5
La Noble Confrérie des Olifans du Bas Lac en pays de Neuchâtel .....	5
Les amis des oiseaux Neuchâtel.....	4
Loge La Bonne Harmonie.....	15
Lyceum club international.....	6

---

**M**

Musique militaire de Neuchâtel .....	8
--------------------------------------	---

---

**N**

Neuchâtel international club .....	6
Neuchâtel-sports Boccia club .....	12
Neuchâtel-sports club haltérophile .....	12
Neuchâtel-sports Young sprinters H.C.....	12
Neuchâtel-université-club volleyball .....	12
Neuchâtel Xamax SA.....	12

---

<b>O</b>	
Ordre Bien-Faisant des goûte-vin.....	5

---

<b>P</b>	
Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel.....	16
Parti Les Verts .....	16
Parti Libéral - Radical Neuchâtelois .....	16
Parti ouvrier et populaire .....	16
Parti socialiste .....	16
Parti UDC .....	16
Parti Solidarités .....	16
Photo club.....	9
Poney Handicap Neuchâtel.....	13
Pro-Ticino .....	6

---

<b>Q</b>	
Question pour un champion .....	7

---

<b>R</b>	
Red-Fish club Cercle des nageurs.....	12
Région neuchâteloise des arbitres de l'ASF .	12
Roller Neuchâtel-sports Hockey club.....	12
Rugby club Neuchâtel-sport.....	12

---

<b>S</b>	
Samaritains Neuchâtel-ville.....	10
Showband les amourins.....	9
Ski nautique club .....	12
Ski-club Neuchâtel-sport .....	12
Société chorale de Neuchâtel .....	5
Société cynologique de Neuchâtel.....	4
Société d'aviculture, du cuniculture et de colombophilie de Neuchâtel et environs.....	4
Société de chant La Brévarde.....	9
Société de gymnastique rythmique sportive .	12
Société de musique .....	9
Société de pêche au coup Le Vangeron.....	13
Société des anciens élèves de l'école supérieure de commerce .....	7
Société de sauvetage et de vigilance nautique .....	10
Société des fonctionnaires de la ville de Neuchâtel.....	10
Société d'escrime .....	15
Société des pêcheurs en rivière Neuchâtel, Val-de-Ruz et environs .....	134
Société des troupes de forteresse de Suisse romande.....	8

Société des vieux industriels .....	15
Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble .....	15
Société fédérale de gymnastique amis-gymnastes .....	13
Société fédérale de gymnastique hommes ...	13
Société féline Neuchâtel-Jura.....	4
Société Française de Neuchâtel .....	6
Société nautique Neuchâtel.....	13
Société neuchâteloise de minéralogie et de paléontologie.....	8
Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne .....	13
Société neuchâteloise des vieux- zofingiens, sections locale et cantonale.....	7
Société philatélique.....	9
Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environ .....	4

---

<b>T</b>	
Tell club Neuchâtel .....	15
Tennis-club du Mail .....	13
TRIVAPOR - Association Navigation à Vapeur sur les Lacs jurassiens.....	14

---

<b>U</b>	
Union commerciale.....	10

---

<b>V</b>	
Vente suisse section neuchâteloise .....	10

- |   |   |  |               |
|---|---|--|---------------|
| 1 | ASVN – Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel<br>Case postale 1647<br><b>2001 Neuchâtel</b><br><a href="http://www.asvn.ch/societe.htm">http://www.asvn.ch/societe.htm</a> | Monsieur Daniel Brodt,<br>Président<br>Monsieur Xavier Grobéty<br>Vice-président | 032 721 30 36 |
|---|---|--|---------------|

## Animaux

- |   |  |  |                                |
|---|--|--|--------------------------------|
| 2 | Les amis des oiseaux Neuchâtel<br>Case postale 1556<br>2002 Neuchâtel  | Monsieur<br>Charles Tschanz<br>Ernest-Roulet 11<br>2034 Peseux   | 032 731 62 20                  |
| 3 | Société cynologique de Neuchâtel<br>Monsieur Nicolas Bornand<br>Rue des Terreaux 5<br>2001 Neuchâtel<br><a href="http://www.cynoneuch.ch">www.cynoneuch.ch</a><br><a href="mailto:nicolas.bornand@etude-bb.ch">nicolas.bornand@etude-bb.ch</a> | Monsieur Nicolas Bornand<br>Carrières 22<br>2072 St-Blaise<br><a href="mailto:nicolas.bornand@etude-bb.ch">nicolas.bornand@etude-bb.ch</a> | 032 720 05 10<br>079 310 90 61 |
| 4 | Société Féline Neuchâtel-Jura<br>Case postale 3027<br>2001 Neuchâtel   | Monsieur José Barbezat<br>Bayard 22<br>2024 St-Aubin NE  | 032 835 17 23                  |
| 5 | Société Protectrice des Animaux de Neuchâtel et environs<br>Madame Chantal Lack<br>Rue Matile 58<br>2000 Neuchâtel<br><a href="http://www.spame.ch/modules/news/">http://www.spame.ch/modules/news/</a>  | Madame Chantal Yerly<br>Domaine Pétavel<br>2067 Chaumont   | 032 753 45 38                  |

## Aviculture – cuniculture - colombophilie

- |   |  |   |               |
|---|--|---|---------------|
| 6 | Société d'Aviculture, de Cuniculture et de Colombophilie de Neuchâtel et environs<br>M. Charles Probst<br>Rue de la Gare 14<br>2022 Bevaix | Monsieur Charles Probst<br>Rue de la Gare 14<br>2022 Bevaix | 032 846 30 08 |
|---|--|---|---------------|

## Camping

- |   |   |  |               |
|---|---|--|---------------|
| 7 | Camping-Club Neuchâtelois<br>M. Charles Miéville<br>Rue de l'Orée 114<br>2000 Neuchâtel | Monsieur Charles Miéville<br>Rue de l'Orée 114<br>2000 Neuchâtel | 032 725 87 20 |
|---|---|--|---------------|

## Chant

- |   |   |  |                                |
|---|---|--|--------------------------------|
| 8 | La Chanson du Pays de Neuchâtel<br>Case postale 2125<br>2001 Neuchâtel  | Madame<br>Maja Niederhauser<br>Cité des Sors 16<br>2074 Marin                    | 032 753 28 05<br>079 272 59 33 |
| 9 | La Chanson Neuchâteloise et Dans'alors<br>Case postale<br>2002 Neuchâtel<br><a href="http://www.chansonneuchateloise.ch/">http://www.chansonneuchateloise.ch/</a> | Monsieur<br>Charles-Eric Jaquet<br>Premier-Mars 25<br>2206 Les Gen.-sur-Coffrane | 079 485 55 74<br>032 857 23 64 |

## Chœurs

- |    |  |  |                                |
|----|--|--|--------------------------------|
| 10 | Choeur mixte de St-Marc<br>Mme Claudine Burkhardt<br>Usines 6<br>2000 Neuchâtel  | Monsieur<br>Gabriel Juriens<br>Pierre-de-Vingle 10<br>2000 Neuchâtel | 032 731 49 05                  |
| 11 | Choeur Mixte de La Coudre<br>Mme Dominique Theurillat<br>Serroue 3<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:dominique.theurillat@bluewin.ch">dominique.theurillat@bluewin.ch</a> | Madame<br>Dominique Theurillat<br>Serroue 3<br>2000 Neuchâtel        | 032 731 75 93<br>079 539 40 64 |

## Chorales

- |    |  |  |  |
|----|--|--|--|
| 12 | Festival Choral international de Neuchâtel<br>Ville de Neuchâtel<br>Affaires culturelles   | Monsieur Jean Ruch                                     | 032 730 20 28<br><a href="http://www.fcin.ch">www.fcin.ch</a><br>e-mail <a href="mailto:info@fcin.ch">info@fcin.ch</a> |
| 13 | Société chorale de Neuchâtel<br>Case postale 3046<br>2001 Neuchâtel<br><a href="http://www.chorale-neuchatel.ch/">http://www.chorale-neuchatel.ch/</a><br><a href="mailto:info@chorale-neuchatel.ch">info@chorale-neuchatel.ch</a> | Madame<br>Laurence Burri<br>Rue du Lac 29<br>2014 Bôle | 032 841 61 30  |

## Confréries & Ordres

- |    |   |  |               |
|----|---|--|---------------|
| 14 | La Noble Confrérie des Olifans du Bas Lac<br>en Pays de Neuchâtel<br>M. Michel Rossi<br>Case postale 2765<br>2002 Neuchâtel | Monsieur<br>Michel Rossi<br>Case postale 2765<br>2002 Neuchâtel  | 032 724 22 66 |
| 15 | Ordre Bien-Faisant des Goûte-Vin<br>Case postale 1747<br>2000 Neuchâtel   | Monsieur<br>Marcel Roth<br>Petit-Catéchisme 21<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:mw.roth@bluewin.ch">mw.roth@bluewin.ch</a> | 032 725 46 86 |

## Culturelles

- |    |  |   |                                |
|----|--|---|--------------------------------|
| 16 | Centre Portugais<br>Falaise 21<br>Case postale 81<br>2008 Neuchâtel  | Monsieur<br>Yvo Luis Mateus<br>Rue du Chasselas 11<br>2034 Peseux   | 032 721 49 28<br>079 614 14 12 |
| 17 | Colonia Libera Italiana<br>Rue du Tertre 32<br>Case postale 373<br>2001 Neuchâtel  | Monsieur<br>Pascal Bruni<br>Orée 54<br>2000 Neuchâtel   | 032 721 17 46                  |
| 18 | Lyceum Club International<br>Beaux-Arts 11<br>2000 Neuchâtel<br><a href="http://www.lyceumclubne.ch/">http://www.lyceumclubne.ch/</a>  | Madame<br>Luce North<br>Rue Félix-Bovet 4<br>2015 Areuse<br><a href="mailto:luce.north@bluewin.ch">luce.north@bluewin.ch</a>  | 032 724 18 15<br>032 842 45 45 |
| 19 | Neuchâtel International Club<br>Case postale 1655<br>2001 Neuchâtel<br><a href="http://www.thenic.ch/">http://www.thenic.ch/</a><br><a href="mailto:info@thenic.ch">info@thenic.ch</a>                             | Monsieur<br>Grant Rogerson<br>Vy d'Etra 104<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:rogerson@net2000.ch">rogerson@net2000.ch</a> | Président:<br>032 753 00 47    |
| 20 | Pro-Ticino<br>Case postale 2908<br>2001 Neuchâtel  | Madame<br>Mirella Richard-Roberti-<br>Maggiore<br>Rue G. Jeanneret 3<br>2088 Cressier NE                                      | 032 757 17 74                  |
| 21 | Société Française de Neuchâtel<br>2001 Neuchâtel Case postale 3005<br><a href="mailto:sergemamie@bluewin.ch">sergemamie@bluewin.ch</a> /<br><a href="mailto:maillard.mado@bluewin.ch">maillard.mado@bluewin.ch</a> | Monsieur<br>Charles Legret<br>Rte de Bourgogne 16<br>2019 Rochefort   | Président:<br>032 855 12 21    |

## Droits

- |    |   |   |  |
|----|---|---|--|
| 22 | ASLOCA<br>Association Suisse des locataires<br>Section Neuchâtel<br>Rue des Terreaux 1<br>2000 Neuchâtel                              | Madame Muriel Barrelet<br>Rue du Nord 181<br>2300 La Chaux-de-Fonds | tél 032 724 54 24<br>fax 032 724 37 26 |
| 23 | AVIVO - Association Suisse pour la<br>Défense des Vieillards, Invalides, Veuves<br>& Orphelins<br>Case postale 1749<br>2001 Neuchâtel | Monsieur<br>Edgar Allemann<br>Chemin du Sordet 6<br>2000 Neuchâtel  | 032 725 78 60<br>032 725 51 16         |

## Etudiants

- |    |  |  |               |
|----|--|--|---------------|
| 24 | Société des Anciens Elèves de l'Ecole Supérieure de Commerce<br>Case postale 1627<br>2001 Neuchâtel              | Monsieur<br>Jean-Claude Racine<br>Fbg Philippe-Suchard 17<br>2017 Boudry | 079 315 22 64 |
| 25 | Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens – sections locale et cantonale<br>Case postale 1233<br>2001 Neuchâtel | Monsieur Ernest Weibel Ch.<br>des Racherelles 18<br>2012 Auvernier       | 032 731 60 27 |

## Fêtes

- |    |   |                            |  |
|----|---|----------------------------|--|
| 26 | Fête des Vendanges<br>Secrétariat<br>Case postale 3176<br>2001 Neuchâtel<br><a href="http://www.fete-des-vendanges.ch/f/">http://www.fete-des-vendanges.ch/f/</a> | Monsieur<br>Thierry Lardon |  |
|----|---|----------------------------|--|

## Gastronomie

- |    |  |  |               |
|----|--|--|---------------|
| 27 | GastroNeuchâtel District de Neuchâtel<br>Fiduciaire Duc<br>Case postale 88<br>2013 Colombier | Monsieur<br>Yves Pelletier<br>Rue des Moulins 14<br>2072 St-Blaise | 032 717 80 80 |
|----|--|--|---------------|

## Informatique

- |    |   |  |               |
|----|---|--|---------------|
| 28 | Club d'Informatique de Neuchâtel (CIN)<br>Case postale 225<br>2002 Neuchâtel<br><a href="http://www.cin-ne.ch/">http://www.cin-ne.ch/</a> | Monsieur<br>Pascal Sutterlet<br>Ch. des IV Ministraux 10<br>2000 Neuchâtel | 032 724 40 83 |
|----|---|--|---------------|

## Loisirs

- |    |  |  |   |
|----|--|--|---|
| 29 | Association du Centre de Loisirs<br>Chemin de la Boine 31<br>2000 Neuchâtel<br><a href="http://www.cdlneuchatel.org/">http://www.cdlneuchatel.org/</a><br><a href="mailto:info@cdlneuchatel.org">info@cdlneuchatel.org</a> | Madame<br>Carole Aubert<br>Chemin des Jardinets 7<br>2034 Peseux | Société:<br>032 725 47 25<br>Présidente:<br>032 725 28 26 |
| 30 | Question pour un Champion<br>Club de Neuchâtel<br>Mme Corinne Rosselet<br>Rue de la Combe 4<br>2054 Chézard  | Madame<br>Corinne Rosselet<br>Rue de la Combe 4<br>2054 Chézard  | 032 853 52 31   |

## Magie

- |    |   |  |               |
|----|---|--|---------------|
| 31 | Club des Magiciens Neuchâtel<br>M. Pierre-François Haller<br>Route des Couviers 6<br>2074 Marin | Monsieur<br>Pierre-François Haller<br>Route des Couviers 6<br>2074 Marin | 032 753 67 45 |
|----|---|--|---------------|

## Militaires

- |    |   |  |               |
|----|---|--|---------------|
| 32 | Association Romande des Troupes Motorisées - Section Neuchâtel-Vignoble<br>Case postale 122<br>2001 Neuchâtel | Monsieur<br>Philippe Kuster<br>Gare 16<br>2024 St-Aubin NE | 032 757 13 85 |
| 33 | Société des Troupes de Forteresse de Suisse Romande<br>Case postale 50<br>2002 Neuchâtel                      | Monsieur<br>Jean-Pierre Widmer<br>Rue du Château 3         |               |

## Minéralogie - Paléontologie

- |    |   |  |                                |
|----|---|--|--------------------------------|
| 34 | Société neuchâteloise de minéralogie et paléontologie<br>Case postale 29<br>2008 Neuchâtel<br><a href="http://www.sn-mp.ch">http://www.sn-mp.ch</a><br><a href="mailto:rhschmid@tele2.ch">rhschmid@tele2.ch</a> | Monsieur<br>Rodolphe Schmid<br>Champréveyres 1<br>2000 Neuchâtel | 032 725 29 25<br>079 323 21 35 |
|----|---|--|--------------------------------|

## Musique

- |    |  |  |   |
|----|--|--|---|
| 35 | Association Musicale Eglantine / Helvetia / Le Muguet<br>Mme Carlitta Rigolet<br>Chemin des Forgerons 15<br>2065 Savagnier   |  | 032 852 00 65   |
| 36 | Fanfare de La Croix-Bleue<br>Case postale 422<br>2002 Neuchâtel<br><a href="http://www.clubweb.ch/clubpage.php?st=7650&amp;pp=1000">http://www.clubweb.ch/clubpage.php?st=7650&amp;pp=1000</a><br><a href="mailto:dan.margot@bluewin.ch">dan.margot@bluewin.ch</a> | Monsieur Daniel Margot<br>Rte d'Echallens 8<br>1530 Payerne<br><a href="mailto:dan.margot@bluewin.c">dan.margot@bluewin.c</a>  | Président et société:<br>026 660 55 30<br>079 421 41 67       |
| 37 | Fanfare des Cheminots Neuchâtel<br>Case postale 429<br>2002 Neuchâtel<br><a href="http://www.fanfare-des-cheminots.ch">http://www.fanfare-des-cheminots.ch</a>   | Monsieur<br>Michel Bochud<br>Route du Perrelet 11<br>2074 Marin  | 032 753 51 42   |
| 38 | La Baguette<br>Société de Tambours et Clairons<br>Case postale 1845<br>2001 Neuchâtel  | Monsieur<br>Jacques Simonet<br>Rue Louis d'Orléans 15<br>2000 Neuchâtel  | 032 724 48 41   |
| 39 | Association Musicale Musique Militaire Neuchâtel & l'Helvetia St-Blaise<br>Clos-de-Serrières 8<br>Case postale 149<br>2003 Neuchâtel<br><a href="http://www.association-musicale-ne-sb.ch">www.association-musicale-ne-sb.ch</a>                                   | Madame Béatrice Currit<br>Rue des Prélards 12<br>2088 Cressier<br><a href="mailto:b.currit@bluewin.ch">b.currit@bluewin.ch</a> | 079 375 67 87<br>Présidente<br>032 731 70 54<br>(tél. et fax) |

- |    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 40 | Showband Les Armourins<br>Case postale 183<br>2006 Neuchâtel<br><a href="http://www.armourins.ch">http://www.armourins.ch</a><br><a href="mailto:info@armourins.ch">info@armourins.ch</a> | Monsieur<br>Pierre-Yves Jolissaint<br>Rue Coulon 12<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:president@armourins.ch">president@armourins.ch</a> | 032 753 46 10<br>Vice-président.<br>076 579 11 17 |
| 41 | Société de chant La Brévarde  | Monsieur<br>Laurent Richard<br>Chemin des Sources 3<br>2022 Bevaix  | 032 846 25 09                                     |
| 42 | Société de Musique<br>Case postale 3045<br>2001 Neuchâtel   | Monsieur Richard Calame<br>Rue du Trésor 9<br>2000 Neuchâtel  |   |

## œnologie (amicale)

- |    |  |  |               |
|----|--|--|---------------|
| 43 | Association des Amis des Caves de la Ville<br>Avenue du Peyrou 5<br>2000 Neuchâtel<br><a href="http://www.amis-des-caves.ch">www.amis-des-caves.ch</a> | Monsieur<br>Yvan Gaud<br>Avenue du Peyrou 10<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:yvan.gaud@net2000.ch">yvan.gaud@net2000.ch</a> | 078 606 48 20 |
|----|--|--|---------------|

## Peinture

- |    |   |  |                                |
|----|---|--|--------------------------------|
| 44 | Club des Amis de la Peinture<br>Musinière 15<br>2072 St-Blaise<br><a href="http://www.aiguemarine.ch/Club_AP/club.html">http://www.aiguemarine.ch/Club_AP/club.html</a> | Madame<br>Rosemarie Di Giusto<br>Case postale 66<br>2006 Neuchâtel | 032 725 18 19<br>079 249 91 00 |
|----|---|--|--------------------------------|

## Philatélie

- |    |  |   |               |
|----|--|---|---------------|
| 45 | Société Philatélique<br>M. Gérald Pauchard<br>Nugerol 30<br>2525 Le Landeron | Monsieur<br>Gérald Pauchard<br>Nugerol 30<br>2525 Le Landeron | 032 751 46 47 |
|----|--|---|---------------|

## Photographie

- |    |   |   |               |
|----|---|---|---------------|
| 46 | Photo-Club Neuchâtel<br>M. Matthias Isler<br>Chemin des Ecureuils 16<br>2054 Chézard-St-Martin<br><a href="http://www.photoclubneuchatel.ch/">http://www.photoclubneuchatel.ch/</a> | Monsieur<br>Matthias Isler<br>Chemin des Ecureuils 16<br>2054 Chézard-St-Martin<br><a href="mailto:president@photoclubneuchatel.ch">president@photoclubneuchatel.ch</a> | 032 725 37 82 |
|----|---|---|---------------|

## Professionnelles

- |    |   |   |                                |
|----|---|---|--------------------------------|
| 47 | Fédération des Agents Indépendants et Représentants<br>Jean-Claude Moy<br>Les Grandes-Planches 7<br>2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  | Monsieur<br>Jean-Claude Moy<br>Les Grandes-Planches 7<br>2206 Les Geneveys-sur-Coffrane | 032 857 19 82                  |
| 48 | Société des Fonctionnaires de la Ville de Neuchâtel<br>Case postale 2076<br>2001 Neuchâtel  | Monsieur<br>Marc Flückiger<br>Chemin des Epinettes 4<br>2013 Colombier                  | 032 717 76 63                  |
| 49 | Union Commerciale<br>Coq d'Inde 24<br>2000 Neuchâtel  | Monsieur<br>Roger Amaudruz<br>Rue de la Côte 109<br>2000 Neuchâtel                      | 032 725 62 64<br>032 725 32 39 |
| 50 | Vente Suisse section neuchâteloise<br>M. Bernard Aichele<br>Porcena 18<br>2035 Corcelles NE<br><a href="http://www.vs-ne.ch">www.vs-ne.ch</a><br><a href="mailto:snus@bluewin.ch">snus@bluewin.ch</a> | Monsieur<br>Bernard Aichele<br>Porcena 18<br>2035 Corcelles NE                          | 032 730 38 15<br>079 377 18 50 |

## Pyrotechnique

- |    |   |   |  |
|----|---|---|--|
| 51 | Association Pyro-Ephémère<br>M. Jean-Pascal Guinand<br>Chemin du Soleil 2<br>2000 Neuchâtel<br><a href="http://www.pyrofmr.ch">www.pyrofmr.ch</a><br><a href="mailto:info@pyrofmr.ch">info@pyrofmr.ch</a> | Monsieur<br>Xavier Gentil<br>Grand Rue 92<br>2054 Chézard-St-Martin | Société :<br>078 625 93 10<br>Président :<br>032 853 64 35 |
|----|---|---|--|

## Samaritains

- |    |   |   |  |
|----|---|---|--|
| 52 | Samaritains Neuchâtel-ville<br>Case postale 3007<br>2001 Neuchâtel<br><a href="http://www.samaritains-ne.ch">http://www.samaritains-ne.ch</a><br><a href="mailto:info@samaritains-ne.ch">info@samaritains-ne.ch</a> | Madame<br>Pascale Guinchard<br>Rue des Cerisiers 11<br>2000 Neuchâtel<br><a href="mailto:info@samaritains-ne.ch">info@samaritains-ne.ch</a><br>(secrétariat : Mme Challandes) | Société :<br>032 724 07 07<br>Présidente :<br>032 753 55 51<br>079 720 90 66 |
|----|---|---|--|

## Sauvetage

- |    |  |   |               |
|----|--|---|---------------|
| 53 | Société de sauvetage et de vigilance nautique<br>M. Patrick Grand<br>Prélards 7<br>2088 Cressier NE<br><a href="http://www.ssvnn.net/">http://www.ssvnn.net/</a> | Monsieur<br>Patrick Grand<br>Prélards 7<br>2088 Cressier NE<br><a href="mailto:president@ssvnn.net">president@ssvnn.net</a> | 032 757 29 91 |
|----|--|---|---------------|

## Sport

54	Association sportive et culturelle La Poste / Swisscom NE Case postale 64 2002 Neuchâtel	Monsieur Yvan Gallo Rue de l'Orée 50 2000 Neuchâtel	032 725 53 61
55	Centre international de plongée Maison du Plongeur Quai Comtesse 10 2000 Neuchâtel	Monsieur Paul-André Bugnon <a href="http://www.cip-ne.ch">www.cip-ne.ch</a>	079 792 79 84
56	CGPN club de golf sur pistes Neuchâtel	Madame Janine Piccolo Clos-de-Serrières 31 2000 Neuchâtel	032 731 88 26
57	Club alpin Suisse Section neuchâteloise Case postale 1651 2002 Neuchâtel	Monsieur Werner Frick 2017 Boudry <a href="http://www.casne.ch">www.casne.ch</a>	032 842 35 08
58	Club des lutteurs du vignoble	Monsieur Patrick Blank Rue du Jura 1 2525 Le Landeron	032 751 48 49
59	Club des patineurs Quai R.-Comtesse 4 2000 Neuchâtel <a href="http://www.cpneuchatel.ch">www.cpneuchatel.ch</a>	Monsieur Pierre-Alain Léger	032 753 60 33
60	Club sportif des Cheminots Neuchâtel Case postale 251 2002 Neuchâtel	Monsieur Bernard Baltisberger Ch. des Mûriers 29 1350 Orbe	024 441 73 88
61	Curling club Neuchâtel Sport Quai R.-Comtesse 4 Case postale 2008 Neuchâtel		032 725 44 99
62	F.C. Helvetia Case postale 29 2007 Neuchâtel		
63	Groupement des clubs de football corporatif de Neuchâtel et environs Case postale 1746 2002 Neuchâtel	Monsieur René Jeanneret Derrière-le-Château 9 2075 Thielle	032 753 43 58
64	Handball-club Neuchâtel Case postale 77 2008 Neuchâtel	Madame Fey Denervaud Rue de Rugin 12 2034 Pesieux	032 730 14 67
65	HC Université Les Hirondelles du Littoral	Madame Céline Guerne Ch. des Noyères 11 2533 Evillard	032 325 68 43

66	Neuchâtel – sports Boccia club Case postale 222 2006 Neuchâtel	Monsieur Pascal Castellani Rouges-Terres 11b 2068 Hauterive	032 731 24 13 032 753 31 36
67	Neuchâtel – sports club haltérophile Case postale 244 2002 Neuchâtel	Monsieur Gilbert Progin Chemin des Grands-Pins 4 2000 Neuchâtel	032 724 10 73
68	Neuchâtel – sports Young sprinters H.C. Robert-Comtesse 4 2000 Neuchâtel		032 727 63 41
69	Neuchâtel – université Club volleyball Case postale 1165 2001 Neuchâtel	Monsieur Jean-Michel Stauffer Ribaudes 17 2000 Neuchâtel	032 725 73 68
70	Neuchâtel Xamax SA Quai Robert-Comtesse 3 2000 Neuchâtel	<a href="mailto:secretariats@xamax.ch">secretariats@xamax.ch</a>	032 725 44 28
71	Red-Fish club Cercle des nageurs Route des Falaises 30 Case postale 2008 Neuchâtel		032 722 62 42
72	Région neuchâteloise des Arbitres de l'ASF Case postale 195 2525 Le Landeron	Monsieur Mario Chatagny Condémines 9 2525 Le Landeron	032 751 13 92 079 206 92 89
73	Roller Neuchâtel – sports Hockey club	Monsieur Antonio Castellanos Rue des Corbes 42 2065 Savagnier	032 853 56 41
74	Rugby Neuchâtel-Sports Club Case postale 2841 2001 Neuchâtel	Monsieur Christian Lasalmonie <a href="http://www.neuchatelrugby.com">www.neuchatelrugby.com</a>	078 602 95 30
75	Ski club Neuchâtel – sports	Monsieur Nils Aellen 2016 Cortaillod (président) Mme et M. Roland Linder (location chalet)	032 841 35 51
76	Ski nautique club Quai Louis-Perrier 1 Case postale 1399 2001 Neuchâtel	Monsieur Francis Gottburg 2022 Bevaix	032 725 82 45
77	Société de gymnastique rythmique sportive Case postale 1158 2001 Neuchâtel	Monsieur Bernard Humbert Route des Addoz 29 2017 Boudry	032 842 46 58

78	Société fédérale de gymnastique Amis-gymnastes	Monsieur Jean-Claude Vuillomenet Route des Preels 1 2036 Cormondrèche	032 731 44 49
79	Société fédérale de gymnastique hommes	Monsieur Jean-Fred Erard Quatre-Ministraux 12 2000 Neuchâtel	032 724 26 82
80	Société nautique Neuchâtel Case postale 769 2002 Neuchâtel	Monsieur Jerôme Paccolat Crêt-Mouchet 1 2013 Colombier	079 753 74 07
81	Société neuchâteloise des pêcheurs à traîne Rue des Falaises 16 2000 Neuchâtel	Monsieur Raymond Clottu Pierre-à-Mazel 52 2000 Neuchâtel	032 724 28 20
82	Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel Val-de-Ruz et environs « LA FARIO »	Monsieur Pascal Arrigo Rue des Rochettes 21 2022 Bevaux	032 846 22 07
83	Société de pêche au coup Le Vangeron Case postale 88 2400 Le Locle		
84	Tennis-club du Mail Mail 95 2000 Neuchâtel	Monsieur Georges Henderson Chemin des Bel-air 19 2000 Neuchâtel	032 724 42 13

## Sténographie

85	Association Sténographique Suisse Aimé Paris Mme Denise Hainard Rue des Beaux-Arts 28 2000 Neuchâtel	Madame Denise Hainard Rue des Beaux-Arts 28 2000 Neuchâtel	032 724 52 64
----	--	---	---------------

## Thérapie

86	Poney Handicap Neuchâtel C. Rossetti Les Indiennes 3 2074 Marin <a href="http://www.poneyhandicap.ch/">http://www.poneyhandicap.ch/</a>	Monsieur J.-C. Schweizer Avenue de la Gare 1 2001 Neuchâtel	032 725 84 55
----	---	--	---------------

## Transports

87	ANAT - Association Neuchâteloise des Amis du Tramway Case postale 1668 2001 Neuchâtel <a href="http://www.anat.ch/">http://www.anat.ch/</a>	Monsieur Michael Maurer Avenue de la Gare 8 2013 Colombier <a href="mailto:presidence@anat.ch">presidence@anat.ch</a>	32 841 42 11
----	---	---	--------------

88	TRIVAPOR - Association Navigation à Vapeur sur les Lacs jurassiens Case postale 1624 2001 Neuchâtel <a href="http://www.trivapor.ch/">http://www.trivapor.ch/</a> <a href="mailto:contact@trivapor.ch">contact@trivapor.ch</a>	Monsieur Willy Schaer Rue de Beau-Site 1 2014 Bôle	Société: 032 724 60 60 Président: 032 842 62 02
----	--	---	--

## Autres sociétés

89	Association du quartier du Vieux Châtel et d'Edmond de Reynier AVE Vieux-Châtel 15 2000 Neuchâtel	Madame Catherine Montalto <a href="http://www.association.vieux-chatel.ch">www.association.vieux-chatel.ch</a>	076 368 21 62
90	Association Ecoparc Faubourg du Lac 3 2000 Neuchâtel	Madame Danièle Verguet <a href="http://www.ecoparc.ch">www.ecoparc.ch</a> <a href="mailto:info@ecoparc.ch">info@ecoparc.ch</a>	032 721 11 74 fax 032 724 24 65
91	Association Mail-Mali M. Jacques Humbert Rue de la Côte 10 2000 Neuchâtel <a href="http://www.mail-mali.ch">www.mail-mali.ch</a>	Monsieur Jacques Humbert Rue de la Côte 10 2000 Neuchâtel <a href="mailto:jhumbert@econophone.ch">jhumbert@econophone.ch</a>	032 725 38 73 079 364 23 85
92	Association Stand Fun Monsieur Philippe Dobler Indiennes 13 2074 Marin <a href="http://www.jenairienafoutre.ch">www.jenairienafoutre.ch</a>	Monsieur Grégoire Pilly Clos-de-Serrières 10 2000 Neuchâtel	Société 079 428 61 84 Président 032 730 63 84
93	Cercle de la voile Neuchâtel Route des Falaises 14 Case postale 47 2007 Neuchâtel	Monsieur Philippe Krebs 2068 Hauterive	032 724 27 13
94	Cercle de bridge du Littoral neuchâtelois Rue du Seyon 2 2000 Neuchâtel	Madame Mary-Loly Zbinden Rue du Seyon 7 2000 Neuchâtel	032 724 35 49 032 724 50 55
95	Club de Billard Rue des Moulins 21 2000 Neuchâtel	Monsieur Jean-François Paul Rue des Moulins 31 2000 Neuchâtel	032 724.13.57
96	Club d'échecs c/o Monseieur Jean-Luc Abbet Rue des Vernes 2 2013 Colombier	Monsieur Jean-Luc Abbet Rue des Vernes 2 2013 Colombier	032 841 18 40
97	Club de pétanque Les trios couleurs Case postale 387 2001 Neuchâtel	Monsieur Ernesto Vona Grand-Rue 21 2075 Wavre	032 753 06 29 079 256 96 53

98	Club neuchâtelois d'aviation Aérodrome 2013 Colombier	Monsieur Jean-Marc Perrotti 2016 Cortaillod	032 841 31 56
99	Corporation des tireurs de la Ville de Neuchâtel	Monsieur Dominique Roethlisberger 2075 Wavre NE	032 753 46 45
100	Fréquence Rock Case postale 426 2002 Neuchâtel	Monsieur Eric Aubert Chemin Bévières 26 2525 Le Landeron	032 751 41 76
101	Fédération Suisse des Amis de la nature Case postale 43 2034 Peseux <a href="http://www.prisemilord.ch">www.prisemilord.ch</a>	Monsieur Laurent Béguin Rue des Prélets 28 2206 Les Gen.-sur-Coffrane	079 752 12 80
102	Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel	Monsieur Claude Delley Le Loclat 8 2013 Colombier	032 841 16 78
103	FSG Serrières	Monsieur Olivier Junod Case postale 107 2003 Neuchâtel	079 417 54 27
104	Loge La Bonne Harmonie Rue de la Pierre-à-Mazel 9 Case postale 2635 2001 Neuchâtel <a href="http://www.la-bonne-harmonie.ch">www.la-bonne-harmonie.ch</a> <a href="mailto:mail@la-bonne-harmonie.ch">mail@la-bonne-harmonie.ch</a>	Monsieur Daniel Hess Rue de la Treille 2 2000 Neuchâtel <a href="mailto:daniel.hess@net2000.ch">daniel.hess@net2000.ch</a>	079 206 51 44
105	Société d'escrime Rue du Pommier 8 2000 Neuchâtel		079 450 67 23
106	Société des vieux industriels	Monsieur Eric Tschudi Rue de l'Évole 73 2000 Neuchâtel	032 730 13 46 032 731 60 27
107	Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble Mme Sylvie Schiesser Chanet 5 2014 Bôle	Monsieur Jean Renaud Ch. de Maujobia 10 2000 Neuchâtel	032 725 01 60 079 449 27 41
108	Tell Club Neuchâtel Péreuseuses 6 2000 Neuchâtel	Carros. M. Antoine Péreuseuses 8 2000 Neuchâtel	032 731 93 93 032 853 50 49

**PARTIS POLITIQUES REPRESENTES  
AU CONSEIL GENERAL (2008 – 2012)**

109	PARTI LIBERAL-RADICAL NEUCHATELOIS	Rue des Flandres 1 Case postale 2912 2001 Neuchâtel	<a href="mailto:info@plr.ch">info@plr.ch</a> <a href="http://www.liberalppn.ch">www.liberalppn.ch</a> <a href="http://www.prdn.ch">www.prdn.ch</a>
110	PARTI SOCIALISTE	c/o M. Matthieu Béguelin Rue des Fahys 15 2000 Neuchâtel	
111	SOLIDARITES	Case postale 3105 2001 Neuchâtel	<a href="mailto:ne@solidarites.ch">ne@solidarites.ch</a>
112	PARTI OUVRIER ET POPULAIRE	Case postale 2806 2001 Neuchâtel	<a href="http://www.pst.ch/neuchatel/2008/">www.pst.ch/neuchatel/2008/</a>
113	LES VERTS	Case postale 349 2000 Neuchâtel 2	<a href="http://www.verts-ne.ch">www.verts-ne.ch</a>
114	UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE	Case postale 766 2002 Neuchâtel	<a href="http://www.udc-ne.ch/">www.udc-ne.ch/</a>

**GROUPEMENTS JEUNESSES  
POLITIQUES**

115	Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel Directeur Jeunesse & intégration Hôtel communal Faubourg de l'Hôpital 2 2000 Neuchâtel	<a href="http://www.pjne.ch/">www.pjne.ch/</a>
116	Jeunes libéraux - radicaux	Rue des Flandres 9 CP 2912 2001 Neuchâtel
117	Jeunes socialistes neuchâtelois	Bel-Air 3 2000 Neuchâtel

C'est avec une attention toute particulière que nous avons réalisé cette 12<sup>ème</sup> édition.

Il est cependant possible que certains éléments nous aient échappés.

D'autre part, nous vous prions de signaler, sans délai, toutes modifications en rapport avec votre texte (N° de téléphone, adresse, etc.) à :

**Section de la Santé et des Affaires sociales  
de la Ville de Neuchâtel  
Rue St-Maurice 4  
2000 Neuchâtel**

**Tél. 032/717 74 10**

**Fax. 032/717 74 19**

**e-mail : [Affaires.sociales.VilleNeuchatel@ne.ch](mailto:Affaires.sociales.VilleNeuchatel@ne.ch)**

**[site internet : www.affaires-sociales-ne.ch](http://www.affaires-sociales-ne.ch)**

Conception et réalisation :

Philippe Haeberli

Chef de la Section de la Santé et des Affaires sociales

Secrétariat de la Section

Photographie : Ennio Bettinelli

# Les Rochettes

## Hôtel des Associations



## **une maison bien habitée**

...qui regroupe 21 associations hébergées de manière permanente, organisées en autogestion.

Des locaux sont à disposition d'autres institutions souhaitant louer régulièrement ou ponctuellement.

Information et réservation voir page 101.